



Ministère de la Culture et de la Communication

Direction Générale des Patrimoines

Service de l'architecture

Sous-direction de l'architecture,

de la qualité de la construction et du cadre de vie



Statistiques de la profession d'architecte

1998-2007

Socio-démographie et activités économiques

Olivier Chadoin, Thérèse Evette

Avec la collaboration de Juliette Leblic et Mathilde Silvan

LET - Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette

février 2010

Remerciements

Nous remercions

- Le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA)
- La Mutuelle des Architectes Français (MAF)
- La Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse (CIPAV)
- La Direction du Commerce de l'Artisanat et des Professions Libérales (DCASPL)

dont les données sont exploitées dans cette publication.

SOMMAIRE

PREFACE	5
AVERTISSEMENT	7
SYNTHESE	9
1. DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	9
2. DONNEES ECONOMIQUES ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES.....	12
PARTIE 1. DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	17
<i>Population professionnelle des diplômés et population des architectes inscrits à l'ordre.....</i>	<i>18</i>
1.1. SOCIO-DEMOGRAPHIE DES ARCHITECTES INSCRITS A L'ORDRE	22
1.1.1. <i>Population ordinale</i>	<i>22</i>
1.1.2. <i>Répartition régionale des architectes inscrits à l'ordre.....</i>	<i>24</i>
1.1.3. <i>Densité régionale de la profession France métropolitaine 1999 et 2005.....</i>	<i>26</i>
1.1.4. <i>La répartition par âge des architectes inscrits.....</i>	<i>30</i>
1.1.5. <i>Répartition par sexe des inscrits à l'ordre</i>	<i>32</i>
1.1.6. <i>Répartition par âge et par sexe de la population ordinale.....</i>	<i>36</i>
1.1.7. <i>Répartition par région selon le sexe des architectes (1999-2007).....</i>	<i>38</i>
1. 2. MODES D'EXERCICE DE LA POPULATION ORDINALE	40
1.2.1. <i>Les modes d'exercice des architectes inscrits à l'ordre</i>	<i>40</i>
1.2.2. <i>Répartition par sexe des modes d'exercice.....</i>	<i>43</i>
1.2.3. <i>Répartition par âge des modes d'exercice</i>	<i>45</i>
1.2.4. <i>Répartition par région des modes d'exercice</i>	<i>48</i>
1.2.5. <i>Forme juridique de l'exercice professionnel</i>	<i>50</i>
PARTIE 2. DONNEES ECONOMIQUES ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES	53
2.1. TRAVAUX, MISSIONS, MARCHES DE LA CONSTRUCTION	54
2.1.1. <i>Les types de commande : public / privé</i>	<i>54</i>
2.1.2. <i>Les types de secteur : résidentiel / non résidentiel</i>	<i>56</i>
2.1.3. <i>Les types d'ouvrage : logements / autres.....</i>	<i>57</i>
2.1.4. <i>Les types de travaux : neuf et entretien / amélioration.....</i>	<i>59</i>
2.1.5. <i>Taux de pénétration des travaux des architectes sur les marchés.....</i>	<i>60</i>
2.1.6. <i>Les types de missions</i>	<i>63</i>
2.1.7. <i>Répartition des travaux selon la région du chantier</i>	<i>66</i>

2.2. ACTIVITES ET EMPLOI.....	68
2.2.1. <i>Revenus et activités</i>	68
2.2.2. <i>Emploi et marché du travail</i>	77
ANNEXES	81
BIBLIOGRAPHIE.....	81
SIGLES.....	84
SOURCES ET DEFINITIONS	86

Préface

Agissant en tant que tutelle de la profession d'architectes, qui est réglementée, le service de l'architecture de la direction générale des patrimoines, sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, a commandé au Laboratoire Espaces-Travail de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Paris La Villette la mission de produire des statistiques sur cette profession.

L'objectif premier est de rassembler les données produites par différents organismes et d'obtenir des séries longues permettant de suivre les évolutions de la profession d'architecte.

La loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture fixe l'organisation ordinaire et encadre l'exercice de la profession, le port du titre, les responsabilités, les connaissances, la déontologie et le rôle social de l'architecte. C'est dans le respect des dispositions de cette loi que les données statistiques recensent les architectes admis à porter le titre, susceptibles d'exercer dans l'un ou l'autre des pays de l'Union dans les conditions énoncées par la directive 2005/36 du parlement européen et du conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles qui a été transposée par l'ordonnance du 30 mai 2008.

Les statistiques présentées dans cette étude traitent des architectes DPLG et des architectes titulaires du diplôme d'Etat d'architecte et de la HMONP¹ porteurs du titre (réforme du 1^{er} juillet 2005).

Le présent document, intitulé « Les statistiques de la profession d'architecte. 1998-2007 » est mis en ligne dans le dossier « architecture » de la documentation thématique sur le site du ministère de la culture et de la communication (<http://www.culture.gouv.fr>).

Les données statistiques seront mises à jour tous les deux ans permettant ainsi de disposer d'un outil régulier et fiable sur l'évolution de la profession d'architecte en France.

¹ HMONP : habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Avertissement

Sources et données mobilisées

Pour faciliter les rapprochements avec les dernières publications sur les statistiques de la profession d'architecte, cette étude reprend les mêmes sources en les complétant dans le domaine économique. Une présentation similaire a été adoptée. On y trouvera donc nommés sensiblement les mêmes acronymes :

- Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA)
- Mutuelle des Architectes Français (MAF)
- Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse (CIPAV)
- Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
- Direction du Commerce de l'Artisanat et des Professions Libérales (DCASPL)
- Ministère de la Culture de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine (MCC – DAPA)
- Observatoire de l'Economie de l'Architecture (OEA)
- Laboratoire Espace Travail (LET)

Précautions de lecture

Le présent document réunit deux types d'informations concernant les architectes et les activités d'architecture :

- d'une part des données d'ordre socio-démographique relatives à la population des architectes, permettant d'envisager les évolutions de la morphologie sociale de ce groupe professionnel (source CNOA) ;
- d'autre part, des données économiques relatives aux marchés et aux activités d'architecture (source MAF) et des informations concernant les populations et les structures professionnelles (sources INSEE, DCASPL, CIPAV).

Cette partition entre des données socio-démographiques et des données économiques conduit à différencier deux niveaux de lecture : d'un côté celui de la profession et des architectes, c'est-à-dire des professionnels qui forment un groupe, de l'autre celui des structures et des activités d'architecture, c'est-à-dire des unités de production ou entreprises qui forment un tissu économique. Ces deux niveaux s'appuient sur des données statistiques qui ont leurs propres définitions et populations. Il convient donc de garder à l'esprit l'hétérogénéité des sources qui permettent d'appréhender la population et l'activité des architectes. On trouvera en annexe des précisions sur les sources et les définitions.

Synthèse

1. Données socio-démographiques

L'écart entre population professionnelle et population ordinale : la diversification

La population des architectes inscrits à l'ordre des architectes ne représente qu'une partie de la population professionnelle totale des architectes diplômés. Bien que les données concernant ces derniers ne figurent pas dans cette publication, il nous paraît utile de les évoquer pour situer celles concernant la population ordinale qui sont réunies ici et portent sur la période 1999-2007.

La population professionnelle estimée sur la base du nombre des diplômés des Ecoles nationales supérieures d'architecture, de l'ESA et de l'Ensis² s'est développée depuis les années 1950 en divergeant progressivement de la population ordinale. Diverses estimations indiquent un écart de 20 à 30% entre le nombre des diplômés susceptibles d'exercer la profession d'architecte et le nombre d'inscrits au tableau de l'ordre des architectes. Une certaine autonomie s'est donc instaurée entre la population des diplômés et la population ordinale, témoignant de la poursuite de la diversification des activités des architectes et des métiers de l'architecture. Ceci apparaît dans la diversité des modes d'exercice des architectes inscrits à l'ordre. D'autres activités se sont également développées depuis une vingtaine d'années, dans la maîtrise d'ouvrage, le conseil, la formation, en architecture ou urbanisme. Enfin un certain nombre de diplômés se sont orientés vers d'autres secteurs d'activité. En 2007, la population ordinale était de 29 416 architectes, la population professionnelle totale des diplômés susceptibles d'exercer la profession pouvant être estimée entre 39 et 43 000 personnes.

Une croissance régulière mais mesurée de la population ordinale

Selon les données du CNOA, La population ordinale avait connu une forte progression entre 1977 et la fin des années 80 puis s'était stabilisée depuis, avec une légère progression jusqu'à la fin des années 90. Après un recul pendant trois ans (2000-2002), sa croissance a repris et s'est accentuée ces dernières années. Sur la période 1998/2007 la population ordinale est passée de 27 080 à 29 416 architectes, en progrès de 8,63%, soit un peu plus que dans la décennie précédente (7,47% de 1989 à 1998).

Le recul de l'effectif global du début des années 2000 précède et accentue celui des nouvelles inscriptions. Il intervient alors que la reprise économique est déjà engagée depuis plusieurs années et provient de l'importance des départs pendant les années concernées. Les nouvelles inscriptions

² Ecole Spéciale d'Architecture, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg.

dépassent depuis 2002 largement les départs mais elles marquent un recul en 2007. L'analyse de la répartition régionale permet de préciser l'évolution des effectifs de l'ordre entre 1999 et 2007. Cette évolution recouvre en réalité deux périodes contrastées. La première, de 1998 à 2002 connaît un recul de la population ordinaire de 1,4% avec un creux marqué en 2000 où vingt régions voient le nombre d'inscrits baisser. La seconde de 2003 à 2007 est au contraire une période d'augmentation de la population ordinaire pour la plupart des régions (+10,2%).

De fortes disparités régionales et un léger rééquilibrage

La répartition régionale des architectes inscrits à l'ordre paraît très stable. L'Ile de France continue de regrouper un tiers de la population ordinaire, en léger retrait par rapport à 1999. On trouve ensuite, par ordre d'importance, les mêmes régions que précédemment : Rhône-Alpes et PACA (près de 10% chacune) qui sont les régions les plus peuplées après l'Ile-de-France. Puis viennent Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon (autour de 5% chacune). Un dernier groupe de régions pèse pour 3 à 4% chacune : Pays de Loire et Bretagne, Nord-Pas de Calais et Alsace. En tête des régions qui ont accru leur poids entre 1999 et 2007 figurent l'Aquitaine, les Pays de Loire, le Nord Pas de Calais, le Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées.

La densité régionale des architectes inscrits à l'ordre en France métropolitaine a légèrement diminué entre 1999 et 2007 (45 architectes pour 100 000, contre 46 en 1999). L'Ile de France est la mieux dotée et les mêmes régions demeurent en tête : Corse, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes et Alsace ont une densité d'architectes supérieure à la moyenne nationale. Comme en 1999 la Picardie est la moins bien dotée et les régions du Centre et du Nord-Pas de Calais ont des densités bien inférieures à la moyenne. Le cas du Nord-Pas de Calais est à relever car il s'agit de la 2^{ème} région la plus dense et Lille est la 4^e agglomération française alors que la densité des architectes inscrits y est des plus faibles.

Un vieillissement régulier de la population ordinaire

L'évolution de la structure de la population ordinaire entre 1999 et 2007 confirme la tendance de la période précédente. Les tranches d'âge supérieures continuent de progresser fortement depuis bientôt 25 ans. La part des moins de 40 ans passe de 48% en 1983, à 26,45% en 1999 et 24, % en 2007. Celle des plus de 50 ans 36,93% en 1999 et 48,44% en 2007. Cependant les 30/39 ans progressent légèrement, signe du renouvellement de la profession.

Le nombre de diplômés étant relativement stable depuis 1998, excepté un pic en 2000, et celui des nouveaux inscrits à l'ordre connaissant seulement une croissance légère depuis 2003, le départ dans les années à venir des tranches d'âge supérieures aura un impact certain sur les effectifs de l'ordre.

La poursuite de la féminisation

La féminisation de la population ordinaire se poursuit : alors que le nombre d'hommes a plutôt régressé entre 1999 et 2003 pour progresser ensuite, celui des femmes ne cesse de croître. Elles sont en 2007 plus de 6 000 et les hommes 23 373. Leur part dans les effectifs inscrits à l'ordre est passée de 7,5% en 1983 à 11,70% en 1990, 16,31% en 1999 et 20,4% en 2007.

Comme dans les périodes précédentes, les architectes femmes inscrites à l'ordre se répartissent très inégalement dans la pyramide des âges : elles représentent 40,75% des moins de 30 ans en 2007 (38,4% en 1999), mais leur part s'amenuise très sensiblement dans les tranches d'âge supérieures. Leur progression entre 1999 et 2007 est la plus nette parmi les 40/59 ans.

Cette féminisation est une conséquence directe de celle des diplômés mais sur un mode mineur car elles représentent entre 39 et 48 % des diplômés depuis 1994/95, mais seulement 28 à 30 % des nouveaux inscrits depuis 1999.

La croissance de l'exercice associé et la diminution du salariat

Les données du CNOA font apparaître une répartition entre les différents modes d'exercice relativement stable de 1999 à 2007 : les libéraux et associés sont les modes dominants, en légère croissance (de 80,17% à 83,17% pour les deux). Par contre la part des associés progresse de près de 10% tandis que celle des libéraux recule de 9% du total des inscrits, confirmant ainsi les tendances de la période précédente d'une orientation croissante vers l'exercice associé. La part des fonctionnaires se tasse légèrement (de 4,23 à 3,55% du total), mais celle des salariés recule nettement, diminuant de près de moitié en effectif, poursuivant ainsi une décrue amorcée au début des années 1990. La courbe des inscrits « Sans activité engageant la responsabilité professionnelle (RCP) » suit un mouvement inverse à celle des inscrits sous la rubrique Salarié.

La répartition par sexe entre les différents modes d'exercice évolue peu : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes chez les salariés, les fonctionnaires et les « Sans activité engageant la RCP » que les hommes. L'écart demeure notable en ce qui concerne l'activité en libéral et associé : en 2007, 76% des femmes exercent sous ces deux modes, contre 83% pour l'ensemble de la population ordinaire (85% pour les hommes).

Le mode d'exercice libéral compte une part plus importante des architectes des tranches d'âge supérieur que le mode d'exercice associé. Le mode d'exercice Salarié a une structure de population opposée du point de vue de l'âge : la part des plus jeunes est plus forte chez les salariés que chez les libéraux et associés. Chez les fonctionnaires c'est la part des plus âgés qui excède celle observée chez les libéraux. Enfin, dans le mode d'exercice "Sans activité engageant la responsabilité civile professionnelle" on trouve une structure d'âge assez semblable à celle de l'exercice libéral.

La période 1999-2007 confirme l'essor de l'exercice en société, mais il est à noter que les sociétés individuelles représentent un quart de l'ensemble. Le nombre de sociétés s'élève à 6456 en 2007, en progression de plus de 80% entre 1999 et 2007. La répartition en 2007 des différents types de

sociétés est la suivante : les sociétés à responsabilité limitée représentent les deux tiers et les EURL 24,85%. Les SCPA, en constante diminution sur la période, représentent 5,70% du total en 2007.

2. Données économiques et activités professionnelles

L'aboutissement d'un cycle de croissance

En 1996, le dernier dossier de l'Observatoire Economique de l'Architecture (OEA) titrait « Une profession dans la tourmente ». Dix années plus tard, en 2006, un nouveau cycle de l'économie de la construction s'est mis en place et la MAF, comme la DAEI³ parlent à propos des travaux des architectes, comme du bâtiment en général, d'une « année record ». De ce point de vue l'année 2006 représente le plus haut niveau du montant des travaux réalisés par les architectes ces dix dernières années, avec un taux de présence (dit « taux de pénétration ») des agences d'architecture dans les marchés de la construction équivalent à celui de la fin des années 80 (37% en 1989 par exemple). Une présence qui représente un poids économique professionnel de 44 milliards d'euros de travaux réalisés par les architectes dans un volume global de 116,1 milliards d'euros de travaux du bâtiment en 2006.

L'année 2006 a donc été un cru exceptionnel pour la construction en France avec une croissance du volume de la construction globale de 4,7%. Cela après les deux très bonnes années de 2004 et 2005 (respectivement + 3,2% et + 3,3%). Au surplus, c'est l'ensemble des secteurs de la construction qui a progressé sur la période (neuf/entretien, résidentiel/non résidentiel), entraînant ainsi la profession dans une dynamique positive d'ensemble. Cette activité est notamment portée entre 2004 et 2006 par la commande neuve (autant dans la commande résidentielle que non résidentielle) qui, comparativement au mitan des années 1990 a cru plus vite en 2006 (7,4%) que le secteur entretien-amélioration (1,5%).

Ce cycle de croissance a pris fin au cours de l'année 2008, conjointement au ralentissement général des activités économiques.

Une activité qui a conforté sa place dans les marchés du bâtiment

L'analyse de l'activité des agences d'architecture enregistrées par la MAF entre 1998 et 2006 permet d'entrer dans le détail de ces évolutions économiques. Si en effet la croissance continue de la construction et de la place des architectes dans cette dernière sur la période est avérée, celle-ci n'est cependant pas équivalente pour tous les secteurs. Il faut d'abord souligner une forte croissance du secteur logement et une progression légèrement moins forte du secteur non résidentiel. Les architectes ont bénéficié de la croissance de ces deux secteurs et y ont amélioré leur position (d'un

³ Direction des Affaires Economiques et Internationales (Ministère de l'Equipement).

taux de pénétration de 45,7% en 1998 à 52,4% en 2008 pour le secteur non résidentiel ; de 21,9% à 28,7% pour le secteur résidentiel sur la même période). Cette partition de la présence des architectes montre que leur place reste largement dominante dans le secteur non résidentiel. Reste toutefois à souligner que l'année 2006 leur aura permis de battre un record pour ce qui concerne le taux de pénétration dans le secteur du logement puisqu'un tel taux n'avait pas été atteint en 1990.

Une place étendue dans la commande neuve et une progression dans l'entretien-amélioration

Les commandes de travaux neufs et d'amélioration ont, elles aussi, bénéficié de la croissance du secteur passant ainsi pour la première d'un montant global de travaux de 29,2 milliards d'euros en 1998 à 57,7 milliards d'euros en 2006 (soit presque doublé en 9 ans), et de 38,4 à 58,4 milliards d'euros pour la seconde. Dans le même temps, les travaux des architectes ont progressé de 14,8 à 32,6 milliards d'euros pour le neuf et de 6,4 à 11,8 milliards d'euros pour l'entretien-amélioration. La division entre les deux types de commande se reflète dans les taux de pénétration des travaux des architectes dans ces marchés. Ainsi en 2006, les architectes couvrent 55,8% du montant total des travaux de construction neuve tandis qu'ils ne traitent que 20,3% des travaux d'entretien-amélioration. Aussi, s'ils ont là encore conforté une position et profité de la croissance de ces deux secteurs, leur place dans la commande d'entretien-amélioration a progressé moins vite que dans la commande neuve.

Une maîtrise d'ouvrage privée importante et une légère croissance de la commande publique

Les activités des architectes restent globalement réparties selon deux tiers de commande privée et un tiers de commande publique. Ainsi en 2006, 70,3% de l'activité des architectes est liée à des maîtrises d'ouvrage privées tandis que 29,7% est le fait de maîtrises d'ouvrage publiques. Cette commande avait progressé de façon quasi continue depuis la décentralisation, au début des années 80, en étant peu affectée par la récession du milieu des années 1990. C'est encore vrai pour la période 1998-2006 durant laquelle les montants de travaux de la maîtrise d'ouvrage publique maintiennent une bonne croissance, progressant même de 9,5% à 10,2% entre 2004/2005 et 2005/2006. Parallèlement, la croissance des travaux de maîtrise d'ouvrage privée a été plus forte : plus 16,1% en 2005 et plus 13,5% en 2006. Pourtant, la répartition des travaux des architectes entre commande privée et commande publique en a été relativement peu affectée. Il reste de cette période, comparativement à celle des années 1990 (, l'image d'une profession globalement portée par la maîtrise d'ouvrage privée rappelons qu'en 1994 la commande publique représentait 43,3% des travaux des architectes). Par ailleurs, le type de maître d'ouvrage influe sur celui des missions confiées aux architectes, celles-ci étant plus souvent complètes dans le secteur public et plus souvent partielles dans le secteur privé.

Les marchés selon le type d'ouvrage : la part du logement

Soutenus par la croissance générale du bâtiment sur la période considérée, les architectes progressent dans toutes les catégories de construction. L'ensemble de l'activité logement représente 46,3% des travaux des architectes en 2006 en progression sur l'ensemble de la période (42% en 1998). La part du logement individuel (20,6% en 2006) et même de la maison individuelle (13,6%) dans l'ensemble des travaux des architectes s'est accrue sur la période, même si c'est dans une moindre mesure que celle du logement collectif en copropriété. On notera que si la part des montants de travaux liés aux aménagements urbains reste faible relativement aux autres types de travaux de construction, elle a tout de même plus que doublé entre 2001 et 2006, passant de 0,5% à 1,3 % de l'ensemble des montants de travaux déclarés des architectes.

Une augmentation globale des revenus mais une distribution contrastée

En matière de revenus, les données de la CIPAV portant sur les architectes adhérents sur la totalité de la période 1999-2005 montre une évolution sensible dans la distribution des revenus des architectes. D'abord, le revenu médian passe de 20 000 euros en 1999 à 30 000 en 2005. Il s'ensuit une nouvelle distribution dans laquelle le nombre d'architectes aux plus faibles revenus reste stable, tandis que les deux classes supérieures voient leur nombre d'architectes croître.

50% de la profession dispose d'un revenu annuel compris entre 30 000 euros et plus de 100 000 euros. On notera toutefois le contraste entre les 9% des architectes dégageant un revenu de 100 000 euros et plus, et les 41% des architectes qui se situent en dessous du revenu médian (30 000 euros) de la profession.

Sur les 15 152 architectes dont on connaît le revenu en 2005, 2 680 sont des femmes et 12 472 sont des hommes. La distribution par sexe des tranches de revenu révèle de fortes différences : alors que du côté des hommes le nombre d'architectes est relativement polarisé entre hauts et bas revenus, la distribution est mieux répartie du côté des femmes. En outre, si le revenu médian des hommes architectes est de 30 000 euros (identique à celui de la profession dans son ensemble), il est en revanche de 15 000 euros pour les femmes architectes.

Parallèlement, les données INSEE sur les "activités d'architecture" en 2006 montrent que ce ne sont pas les structures qui comptent le plus de salariés qui contribuent le plus au chiffre d'affaires global du secteur. *A contrario*, ce sont les entreprises de 1 à 3 et 4 à 9 salariés qui, à elles seules, représentent plus de 50% du chiffre d'affaires du secteur. A l'autre bout de l'éventail, les entreprises de plus de 20 salariés (bien moins nombreuses) y contribuent à hauteur d'environ 12%. Ce sont toutefois ces entreprises de plus de 20 salariés qui génèrent le chiffre d'affaires moyen le plus élevé.

La croissance de l'emploi et les « petites structures »

Les données de l'INSEE sur les "activités d'architecture" indiquent que près de 90% des structures emploient de 0 à 3 salariés en 2006. Parmi ces salariés il convient de distinguer les architectes des non-architectes. Le secteur « activités d'architecture » représente en 2006 un effectif de 26 800 établissements, employant un effectif total de salariés (architectes et autres) de 39 600 personnes.

De son côté, l'enquête emploi de l'INSEE recense en 2005 une population totale de 37 100 architectes composée de 27 454 architectes non salariés (74%) et 9 646 architectes salariés (26%). Parmi les salariés, 73% disposent d'un emploi à durée déterminée.

Les effectifs salariés du secteur ont considérablement augmenté entre 2001 et 2006, avec une moyenne d'environ 5% par an et une accélération entre 2003 et 2006. Parmi les salariés du secteur, les femmes sont légèrement plus nombreuses (52,5% en 2006). En ce qui concerne le temps de travail et le niveau des salaires, on remarque des écarts importants. Ainsi, en 2006, 88,5% des hommes disposent d'un emploi à temps complet dans le secteur contre 65,4% des femmes. Quant aux salaires, l'écart est également notable puisqu'il atteint en 2006 un peu plus de 20%.

Enfin, la distribution de l'effectif total des salariés par taille des structures d'emploi montre nettement que ce sont les petites structures qui contribuent le plus fortement à l'emploi du secteur : les entreprises de 1 à 3 salariés emploient ainsi plus de 30% de l'ensemble des effectifs salariés, et celles de 4 à 9 salariés environ 40%.

Partie 1. Données socio-démographiques

Population professionnelle des diplômés et population des architectes inscrits à l'ordre

La population des architectes inscrits à l'ordre ne représente qu'une partie de la population professionnelle totale des architectes diplômés. Bien que les données concernant ces derniers ne figurent pas dans cette publication, il nous paraît utile de les évoquer pour situer celles concernant la population ordinale qui sont ici réunies et portent sur la période 1999-2007.

L'évolution comparée de la population ordinale et du nombre total d'architectes susceptibles d'exercer en France (population professionnelle) a été étudiée par le CNOA puis par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, en extrapolant l'étude réalisée par le GRESA en 1989⁴. Ces travaux présentent de façon détaillée les différentes périodes qui ont marqué l'évolution des deux populations depuis la création de l'ordre des architectes. Ils soulignent notamment l'impact de la loi sur l'architecture de 1977 sur la croissance des inscriptions à l'ordre, puis une relative stabilité depuis 1981 et enfin un léger recul du taux d'inscription à la fin des années 1990. Une estimation de la population professionnelle totale a ainsi été portée à 39 500 architectes en 2000. L'écart avec la population ordinale donne alors un taux d'inscription à l'ordre de 68%.

Evolution comparée des populations ordinale et totale (1941-2000)

	1941	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Nb d'inscrits à l'ordre (A)	638	8566	8372	9061	16591	25869	26852
Nb Total d'architectes (B)	9644	8904	10206	14487	23073	33824	39466
Solde (B – A)	9006	338	1834	5426	6482	7955	12614
Taux d'inscription	6,62%	96,20%	82,03%	62,55%	71,91%	76,48%	68,04%

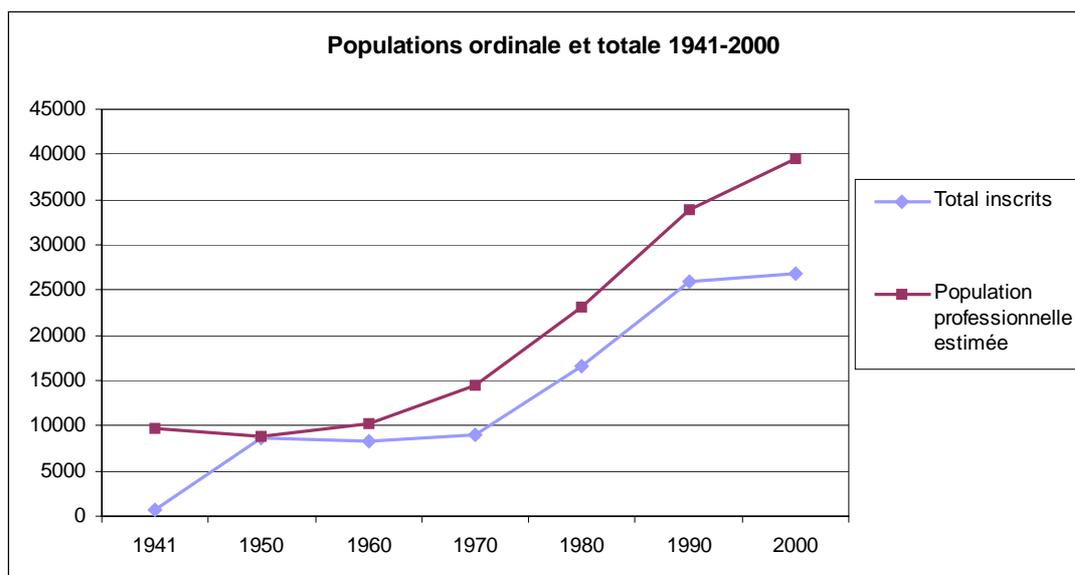
Source : CNOA-DAPA/OEA-LET

Evolution du nombre des diplômés (1945-2000)

	1945	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Nb total de diplômés (DPLG, DESA et DENSAIS)	112	148	255	551	1457	1274	2861

Source : DAPA/OEA-LET. Données 2000

⁴ CNOA-OEA *Bilan 2000* et Nicolas Nogue, *Les chiffres de l'architecture*, DAPA-OEA, éditions du Patrimoine, 2002. Etude GRESA (Allégret et al, *Trajectoires professionnelles : esquisse d'un champ de l'architecture*, Rapport pour la DAPA, Ecole d'architecture de Paris Villemin 1989).



Source : GRESA/CNOA/DAPA-OEA, *Les chiffres de l'architecture*, p. 111.

Nicolas Nogue indique que dans cette estimation la population professionnelle totale est appréhendée à partir, d'une part, des effectifs des titulaires d'un diplôme d'architecte et, d'autre part, d'un taux de mortalité (par absence de connaissance du taux de cessation d'activité). Il en conclut que le total de 39 500 architectes paraît surestimé. S'appuyant sur les données de l'Insee sur les "Activités d'architecture"⁵, il suggère un chiffre de 35 000 architectes susceptibles d'exercer la profession en 2000, chiffre légèrement supérieur à celui issu de l'enquête emploi de l'Insee (34 025 en moyenne sur 1999/2000 et 2001). Ceci correspondrait à un taux d'inscription à l'ordre de 77%⁶. Les chiffres du recensement général de la population sont plus proches de ceux de la population ordinale : 29 770 personnes se déclarent architectes en 2000 pour 26 852 inscrits à l'ordre.

En l'absence de données complètes sur l'activité professionnelle des diplômés, des estimations assez diverses peuvent être faites pour la période la plus récente. L'une consiste à retenir pour 2007 un taux d'inscription identique à ceux estimés en 2000 (méthode GRESA ou pondération selon N. Nogue). Le nombre d'architectes inscrits à l'ordre étant de 29 616, on aboutirait ainsi à une population professionnelle totale de 38 200 à 43 300 personnes, selon le taux adopté. Mais ces estimations fort divergentes sont incertaines, non seulement parce que leur base est discutable, mais aussi parce que le taux d'inscription des diplômés à l'ordre ne peut lui aussi qu'être estimé.

On peut dans cette optique comparer le nombre des diplômés et celui des nouveaux inscrits à l'ordre. Une telle comparaison faite en 2000, porte sur l'ensemble des écoles d'architecture, ESA et Ensaïs comprises⁷. Sur une longue période on observe une divergence de ces deux populations à partir de

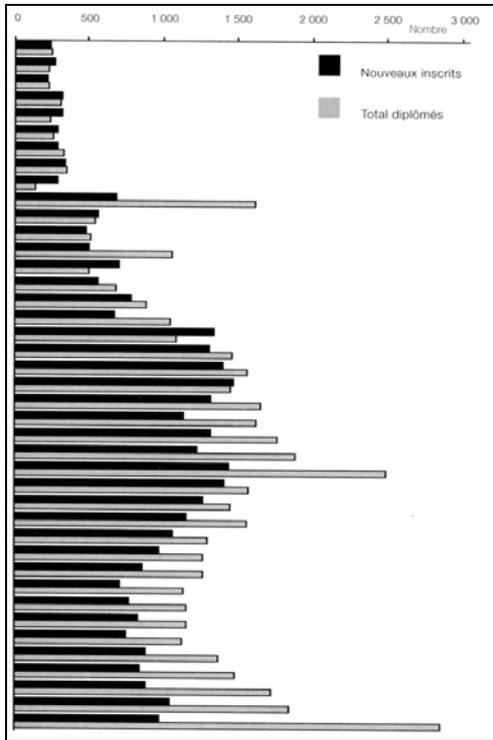
⁵ Qui recense les structures déclarant des activités d'architectures et pas seulement les agences d'architecture. Cf. précautions de lecture en préambule du rapport.

⁶ N. Nogue, *Les chiffres...* p 107.

⁷ En 2000 *Les Chiffres de l'architecture* p. 176

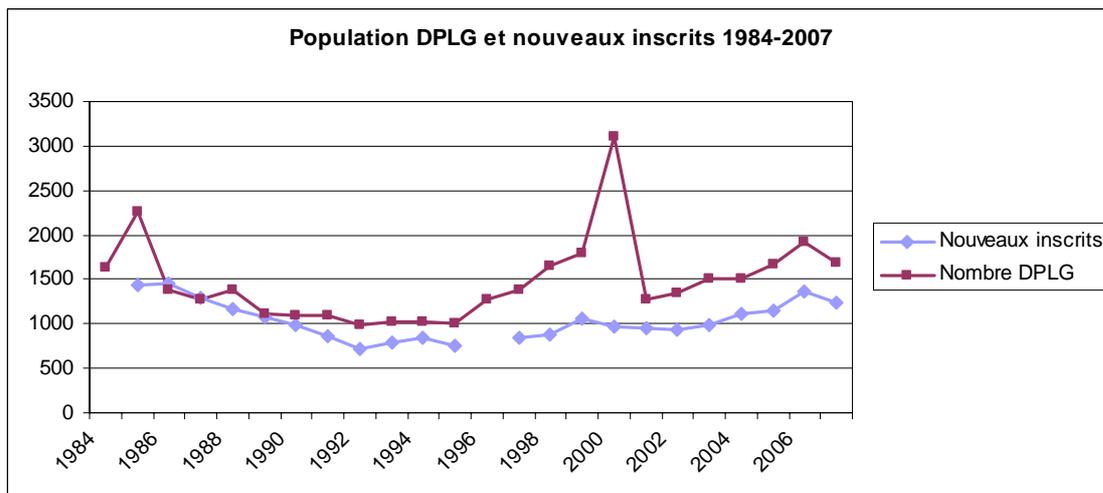
1981, le nombre des diplômés devenant largement supérieur à celui des nouvelles inscriptions à l'ordre. Cela est vrai, même si on tient compte du délai variable mais parfois relativement long qui sépare l'obtention du diplôme de l'inscription à l'ordre.

Nouvelles inscriptions de diplômés à l'ordre et nombre total de diplômés sortant des écoles (1960-2000)



Source : CNOA/ESA/ENSAIS/DAPA-OEA (*Les chiffres de l'architecture*, p. 99)

Pour la période récente et sur les seuls diplômés DPLG et des nouveaux inscrits annuellement à l'ordre des architectes la comparaison fait également apparaître un écart particulièrement sensible à partir du milieu des années 90.



Source : CNOA-DAPA/Observatoire de la scolarité-LET

Pour la dernière décennie on remarque que le nombre moyen annuel de diplômés DPLG est de 1736 et celui des nouveaux inscrits de 1064 ce qui correspond à un taux d'inscription de 61,1% en prenant en compte l'année 2000. Si on écarte l'impact de cette année exceptionnelle, le taux moyen d'inscription monte à 67,8%. On est très proche alors du taux d'inscription relevé à la fin des années 1980 par Jacques Allégret.

Evolution comparée du nombre des inscrits à l'ordre, des nouveaux inscrits et des diplômés DPLG

(1998-2007)⁸

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Total inscrits à l'ordre	27080	27401	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416	
Nouveaux inscrits	888	1055	968	952	928	982	1109	1157	1366	1243	10648
Diplômés DPLG	1653	1786	3097	1270	1352	1509	1503	1674	1826	1693	17363
Taux d'inscription des diplômés DPLG	53,7%	59,1%	31,3%	75,0%	68,6%	65,1%	73,8%	69,1%	70,9%	73,4%	

Sources : CNOA-DAPA/Observatoire de la scolarité-LET

L'ensemble de ces éléments indique finalement que le lien s'est assoupli entre le diplôme ouvrant droit à l'exercice de la profession d'architecte et l'inscription à l'ordre, celle-ci étant majoritairement liée à la maîtrise d'œuvre architecturale. Engagée au début des années 1980, la diversification des modes d'exercice et des métiers de l'architecture est aujourd'hui une donnée de l'évolution de ce secteur professionnel.

⁸ Le nombre annuel de diplômés est de l'ordre de 200 pour l'ESA et d'une vingtaine pour l'Ensaïs, ce qui donnerait un peu plus de 2000 diplômés supplémentaires sur 10 ans.

1.1. Socio-démographie des architectes inscrits à l'ordre

1.1.1. Population ordinale

La population ordinale avait connu une forte progression entre 1977 et la fin des années 80 puis s'était stabilisée depuis, avec une légère progression jusqu'à la fin des années 90⁹. Sur la période 1998/2007 la population ordinale est passée de 27 080 à 29 416 architectes, en progrès de 8,62%, soit un peu plus que dans la décennie précédente¹⁰.

Pour approcher le renouvellement de la population ordinale, il est utile de prendre en compte l'évolution des nouvelles inscriptions au tableau de l'ordre.

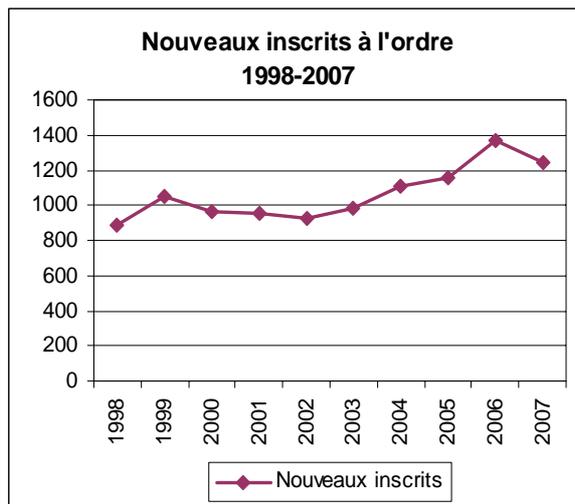
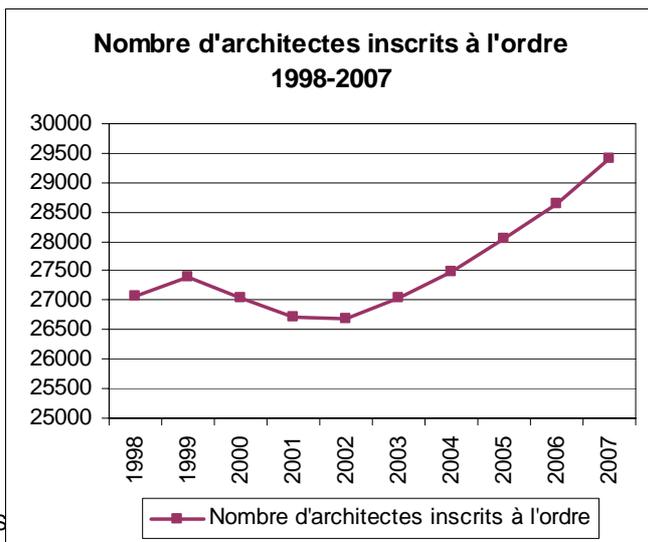
Nombre d'inscrits à l'ordre et nouveaux inscrits (1998-2007)

	Nombre d'architectes inscrits à l'ordre	Variation annuelle du nombre d'inscrits à l'ordre	Nouveaux inscrits
1998	27 080		888
1999	27 402	1,19%	1055
2000	27 031	-1,35%	968
2001	26 714	-1,17%	952
2002	26 696	-0,07%	928
2003	27 028	1,24%	982
2004	27 496	1,73%	1 109
2005	28 035	1,96%	1 157
2006	28 633	2,13%	1 366
2007	29 416	2,73%	1 243

Source : CNOA-LET

⁹ Les données communiquées par le CNOA présentent des variations marginales selon les périodes et les variables exploitées. Elles expliquent les légères différences présentes dans cette synthèse.

¹⁰ Croissance de 7,47% de 1989 à 1998.



Architectes inscrits à l'ordre : solde des entrées et départs (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Variation nb total d'inscrits (A)	322	-371	-317	-18	332	468	539	598	783
Nouveaux inscrits (B)	1055	968	952	928	982	1109	1157	1366	1243
Départs (A-B)	733	1339	1269	946	650	641	618	768	460

Source : CNOA –LET

La comparaison de l'évolution de la population ordinale avec celle des nouveaux inscrits montre une certaine similarité des courbes. Cette observation, complétée par une analyse plus fine des flux d'effectifs d'entrée et de départ du tableau de l'ordre, indique que les nouvelles inscriptions n'ont que peu fléchi pendant les années de recul de la population ordinale totale (2000, 2001 et 2002). Ce sont les départs qui en expliquent l'ampleur, témoignant du fait que la population ordinale dépend, outre des nouvelles inscriptions, de facteurs tels que la durée de la vie active des architectes inscrits, l'abandon de la maîtrise d'œuvre au profit d'autres activités ou encore l'inactivité liée à la conjoncture.

1.1.2. Répartition régionale des architectes inscrits à l'ordre

Evolution du poids des régions dans la population ordinale (1999-2007)

Régions	Nombre d'inscrits 1999	Nombre d'inscrits 2007	Poids région 1999	Poids région 2007	Evolution 1999-2007
Alsace	854	959	3,12%	3,26%	0,14%
Aquitaine	1230	1479	4,49%	5,03%	0,54%
Auvergne	508	581	1,85%	1,98%	0,12%
Bourgogne	365	374	1,33%	1,27%	-0,06%
Bretagne	917	1022	3,35%	3,47%	0,13%
Centre	508	533	1,85%	1,81%	-0,04%
Champagne-Ardenne	264	311	0,96%	1,06%	0,09%
Corse	155	183	0,57%	0,62%	0,06%
Franche-Comté	265	287	0,97%	0,98%	0,01%
Île-de-France	9881	9711	36,06%	33,01%	-3,05%
Languedoc-Roussillon	1251	1438	4,57%	4,89%	0,32%
Limousin	183	186	0,67%	0,63%	-0,04%
Lorraine	559	646	2,04%	2,20%	0,16%
Midi-Pyrénées	1365	1555	4,98%	5,29%	0,30%
Nord Pas-de-Calais	809	970	2,95%	3,30%	0,35%
Basse-Normandie	266	319	0,97%	1,08%	0,11%
Haute-Normandie	460	494	1,68%	1,68%	0,00%
Pays de la Loire	963	1169	3,51%	3,97%	0,46%
Picardie	280	283	1,02%	0,96%	-0,06%
Poitou-Charentes	365	429	1,33%	1,46%	0,13%
PACA	2763	2902	10,08%	9,87%	-0,22%
Rhône-Alpes	2659	2933	9,70%	9,97%	0,27%
Guadeloupe	161	189	0,59%	0,64%	0,05%
Guyane	48	62	0,18%	0,21%	0,04%
Martinique	139	142	0,51%	0,48%	-0,02%
Réunion	183	259	0,67%	0,88%	0,21%
France entière	27401	29416	100,00%	100,00%	

Source : CNOA-LET

La répartition régionale des architectes inscrits à l'ordre paraît très stable, avec la permanence de la plus forte concentration de la population ordinale en Ile de France (33%). On trouve ensuite les mêmes régions que dans la période d'observation précédente (1982-98)¹¹ : Rhône-Alpes et PACA (près de 10% chacune) qui sont les régions les plus peuplées après l'Ile-de-France. Puis viennent Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon (autour de 5% chacune), respectivement 8^{ème}, 6^{ème} et 9^{ème} régions les plus peuplées. Un dernier groupe de régions pèse pour 3 à 4% chacune : Pays de Loire et Bretagne, Nord-Pas de Calais et Alsace qui se placent respectivement au 5^{ème}, 7^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} rangs du point de vue de la population. En tête des régions qui ont accru leur poids entre 1999 et

¹¹ Nogue N., *Les chiffres de l'architecture, ...*

2007 figurent l'Aquitaine, les Pays de Loire, le Nord Pas de Calais, le Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées.

Un fait notable de la période concerne la région Ile-de-France : si elle rassemble le tiers de la population ordinaire en 2007, son poids est en régression notable depuis 1999. Les régions dont le poids régresse le plus sont l'Ile de France (-3,05%) et PACA (-0,22%). La répartition des architectes apparaît ainsi très stable, exception faite de la régression mentionnée de la région Ile de France.

Evolution des effectifs inscrits à l'ordre selon les régions (1999-2007)

Régions	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 1999-2007
Alsace	854	871	880	885	901	903	934	942	959	12,30%
Aquitaine	1230	1224	1226	1249	1274	1333	1371	1430	1479	20,24%
Auvergne	508	498	505	503	526	530	556	570	581	14,37%
Bourgogne	365	347	347	345	354	354	353	366	374	2,47%
Bretagne	917	900	880	881	907	916	927	967	1022	11,45%
Centre	508	492	483	480	485	493	500	519	533	4,92%
Champagne-Ardenne	264	266	269	278	285	296	294	304	311	17,80%
Corse	155	152	161	165	168	169	172	172	183	18,06%
Franche-Comté	265	261	266	264	255	266	267	278	287	8,30%
Île-de-France	9881	9795	9371	9091	9081	9225	9379	9464	9711	-1,72%
Languedoc-Roussillon	1251	1230	1237	1258	1310	1329	1351	1418	1438	14,95%
Limousin	183	176	176	176	179	180	180	180	186	1,64%
Lorraine	559	560	565	579	593	613	621	629	646	15,56%
Midi-Pyrénées	1365	1335	1345	1373	1402	1431	1442	1509	1555	13,92%
Nord Pas-de-Calais	809	814	831	841	862	891	929	958	970	19,90%
Basse-Normandie	266	260	262	270	284	280	291	308	319	19,92%
Haute-Normandie	460	455	460	462	470	475	483	484	494	7,39%
Pays de la Loire	963	956	978	1007	1038	1064	1094	1118	1169	21,39%
Picardie	280	279	285	277	276	277	271	278	283	1,07%
Poitou-Charentes	365	358	365	367	368	380	390	409	429	17,53%
PACA	2763	2643	2622	2707	2733	2751	2808	2854	2902	5,03%
Rhône-Alpes	2659	2635	2649	2671	2705	2738	2795	2840	2933	10,30%
Guadeloupe	161	164	167	165	170	177	182	187	189	17,39%
Guyane	48	48	52	54	53	61	62	61	62	29,17%
Martinique	139	134	136	137	140	146	150	138	142	2,16%
Réunion	183	178	196	211	209	218	233	250	259	41,53%
France entière	27401	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416	8,45%

Source : CNOA/LET

Les plus forts taux de croissance des inscrits à l'ordre s'observent à la Réunion (+41,53%) et en Guyane (+28,17% mais sur un faible effectif). Suivent ensuite les Pays de Loire, l'Aquitaine, la Basse-

Normandie et la Corse, c'est-à-dire des régions de populations d'importance très variable¹². Les plus faibles progressions sont réalisées en Picardie, en Martinique, en Bourgogne et dans le Centre. L'Ile de France est la seule à perdre des inscrits au tableau régional de l'ordre. Cette évolution globale entre 1999 et 2007 recouvre en réalité deux périodes contrastées. La première, de 1998 à 2002, connaît un recul de la population ordinaire de 1,4% avec un creux marqué en 2000 où vingt régions voient le nombre d'inscrits baisser. La seconde de 2003 à 2007 est au contraire une période d'augmentation de la population ordinaire pour la plupart des régions (+10,2%). Seules l'Ile-de-France et la Picardie connaissent encore une baisse notable des inscrits à l'ordre en 2003.

1.1.3. Densité régionale de la profession France métropolitaine 1999 et 2005

1999				
Régions	Population (en milliers)	Densité (en hab./km ²)	Nb Architectes inscrits	Nb architectes inscrits pour 100000 habitants
Alsace	1 734	209	854	49
Aquitaine	2 908	70	1 230	42
Auvergne	1 309	50	508	39
Bourgogne	1 610	51	365	23
Bretagne	2 906	107	917	32
Centre	2 440	62	508	21
Champagne-Ardenne	1 342	52	264	20
Corse	260	30	155	60
Franche-Comté	1 117	69	265	24
Ile-de-France	10 952	912	9 881	90
Languedoc-Roussillon	2 296	84	1 251	54
Limousin	711	42	183	26
Lorraine	2 310	98	559	24
Midi-Pyrénées	2 552	56	1 365	53
Nord-Pas-de-Calais	3 997	322	809	20
Basse-Normandie	1 422	81	266	19
Haute-Normandie	1 780	145	460	26
Pays de la Loire	3 222	100	963	30
Picardie	1 858	96	280	15
Poitou-Charentes	1 640	64	365	22
PACA	4 506	144	2 763	61
Rhône-Alpes	5 645	129	2 659	47
Métropole	58 518	108	27401	46

Source : Insee/CNOA/LET

¹² Le rang de ces régions dans la population de métropole est le suivant : Pays de Loire (5^e), l'Aquitaine (6^e), la Basse-Normandie (17^e) et la Corse (22^e).

2005				
Régions	Population* (en milliers)	Densité (en hab./km ²)	Nb Architectes inscrits	Nb architectes inscrits pour 100000 habitants
Alsace	1 806	218	934	52
Aquitaine	3 080	75	1 371	45
Auvergne	1 331	51	556	42
Bourgogne	1 623	51	353	22
Bretagne	3 062	113	927	30
Centre	2 497	64	500	20
Champagne-Ardenne	1 338	52	294	22
Corse	277	32	172	62
Franche-Comté	1 142	70	267	23
Ile-de-France	11 399	949	9 379	82
Languedoc-Roussillon	2 497	91	1 351	54
Limousin	724	43	180	25
Lorraine	2 334	99	621	27
Midi-Pyrénées	2 735	60	1 442	53
Nord-Pas-de-Calais	4 032	325	929	23
Basse-Normandie	1 446	82	291	20
Haute-Normandie	1 806	147	483	27
Pays de la Loire	3 401	106	1 094	32
Picardie	1 881	97	271	14
Poitou-Charentes	1 705	66	390	23
PACA	4 751	151	2 808	59
Rhône-Alpes	5 958	136	2 795	47
Métropole	60 825	112	27 408	45

Source : Insee/CNOA/LET

<i>Rappel 2000 Métropole et outre-mer</i>	44
<i>Rappel 1990 Métropole et outre-mer</i>	45
<i>Rappel 1980 Métropole et outre mer</i>	27

Source : *Les chiffres de l'architecture*, Dapa, MCC, 2002

La densité régionale des architectes inscrits à l'ordre en France métropolitaine a légèrement diminué entre 1999 et 2007 (45 architectes pour 100 000 habitants en France métropolitaine, contre 46 en 1999). L'Ile de France est la mieux dotée (82 architectes pour 100 000)¹³ et les mêmes régions demeurent en tête : Corse, PACA, Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes et Alsace ont une densité d'architectes supérieure à la moyenne nationale. Comme en 1999 la Picardie est la moins bien dotée (14 architectes pour 100 000 habitants) et les régions du Centre et du Nord-Pas de Calais ont des densités bien inférieures à la moyenne. Franche-Comté, Nord-Pas de Calais, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Basse-Normandie et Centre ont une densité de 23 à 20 pour 100 000 habitants. Le cas du Nord-Pas de Calais est à relever car il s'agit de la 2^{ème} région la

¹³ Pour la France entière, la région Ile-de-France regroupe en 2005 33 % des inscrits à l'ordre, alors que la région représente 18% de la population française (Redor Patrick, *Les régions françaises : entre diversités et similitudes*, Insee, 2006).

plus dense, de la 4^{ème} région la plus peuplée et Lille est la 4^e agglomération française alors que la densité des architectes inscrits y est des plus faibles.

Entre 1999 et 2005 les variations de la densité régionale d'architectes par habitant sont faibles (moins de 1%). Cependant on peut noter que cette densité a légèrement baissé dans huit régions et plus nettement dans deux régions denses, l'Île-de-France (-0,9%) et PACA (-0,4 %) ainsi que dans une région peu dense en architectes : la Picardie où la situation s'aggrave donc encore. A l'inverse la densité professionnelle des architectes s'accroît dans une région déjà bien dotée, la Corse.

L'évolution des effectifs inscrits à l'ordre ne semble pas de nature à modifier cette répartition des densités. En effet les plus forts taux de croissance des inscrits à l'ordre s'observent à la Réunion et en Guyane portant sur de faibles effectifs. Suivent ensuite Les Pays de Loire, l'Aquitaine, La Basse-Normandie et la Corse, c'est-à-dire des régions de populations et de densités très contrastées.

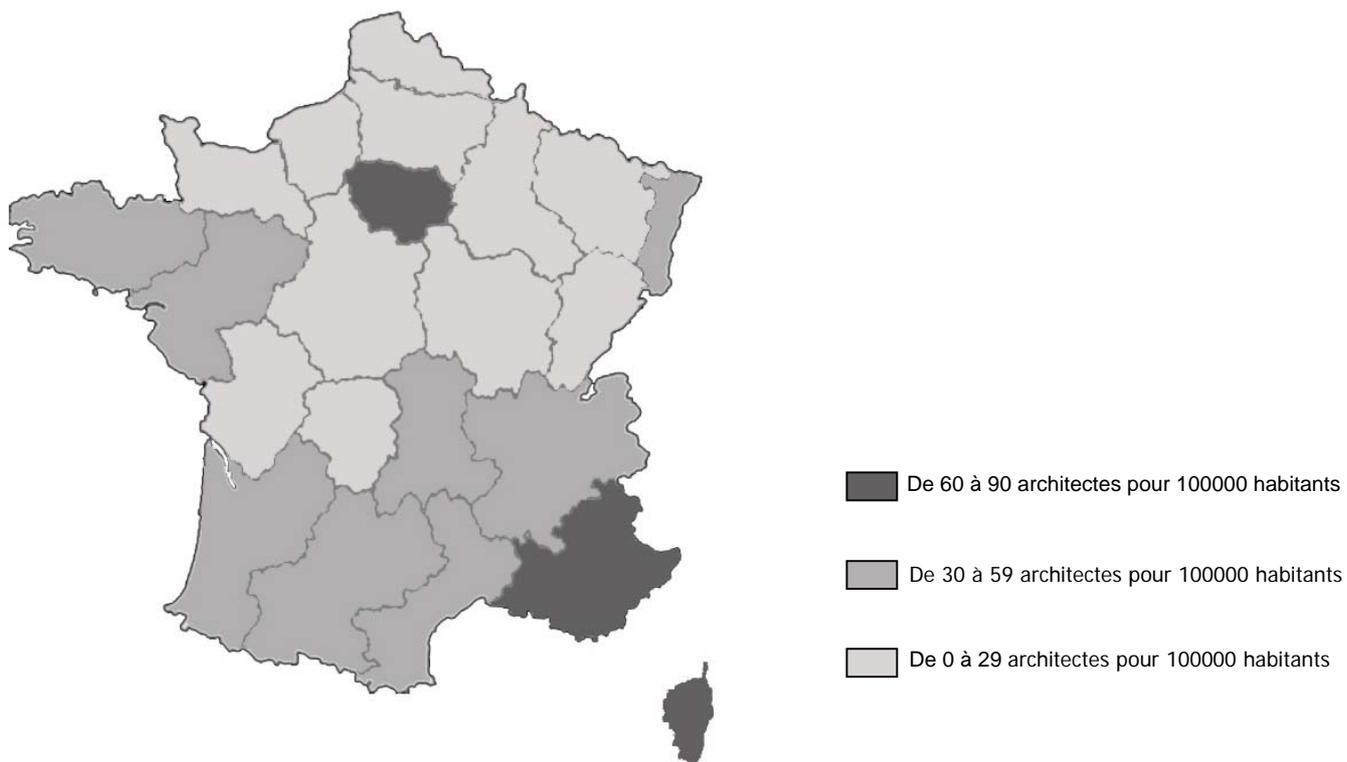
Evolution de la densité professionnelle des architectes en France (1946-2007)

	1946	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1999	2005
Nb d'architectes pour 100 000 habitants	18	20	20	19	17	17	19	27	39	45	46	45

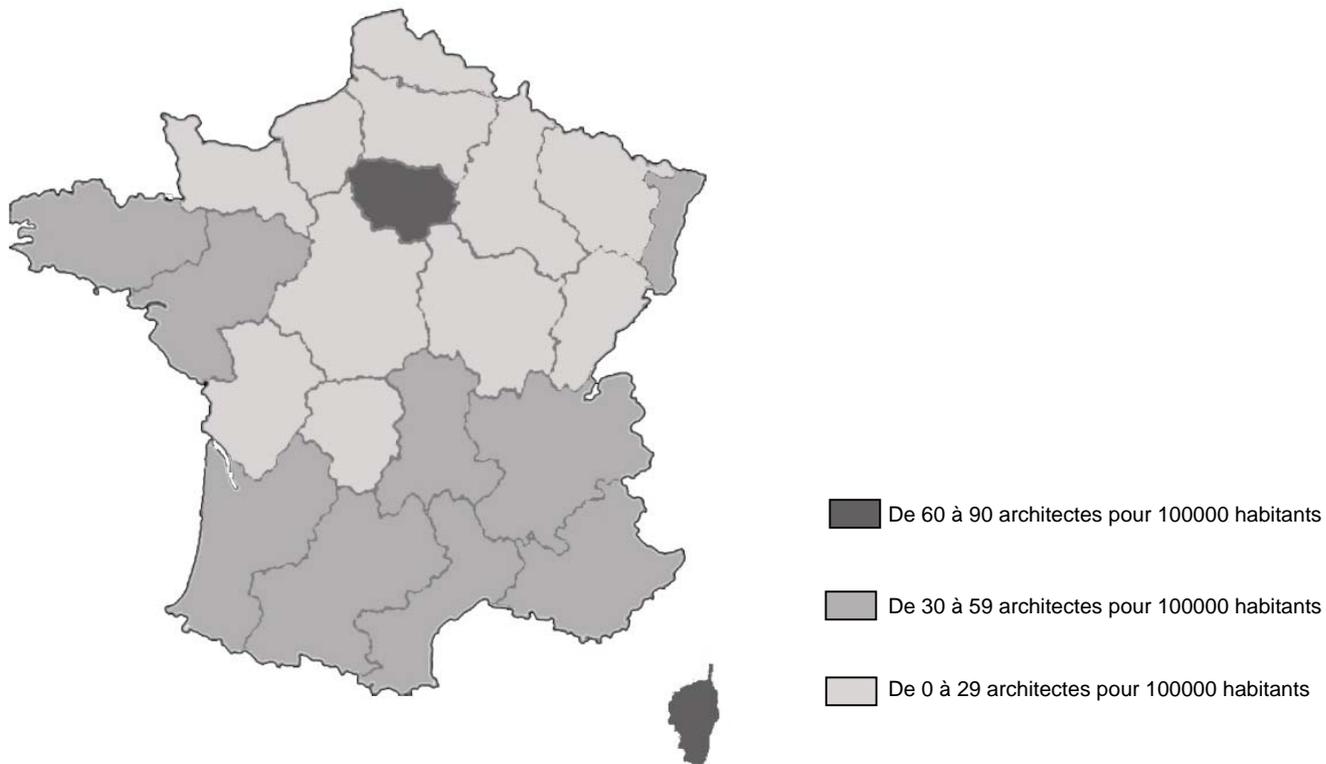
Source : CNOA/INSEE/DAPA-OEA/LET

Pour conclure, un regard porté sur un demi-siècle montre que la densité professionnelle des architectes suit une évolution parallèle à celle de la population ordinaire. Relativement faible jusqu'en 1980, elle a rapidement augmenté entre 1981 et 1990 pour se stabiliser depuis une vingtaine d'années.

Densité régionale de la profession France métropolitaine 1999



Densité régionale de la profession France métropolitaine 2005



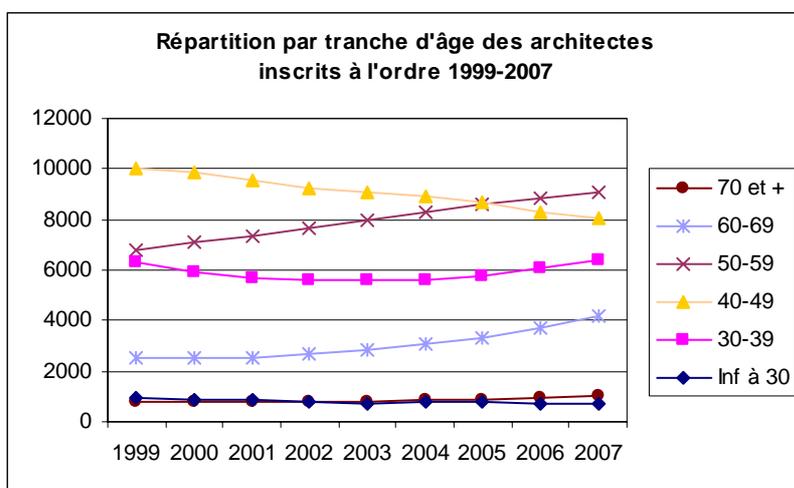
Source : Insee/CNOA/LET

1.1.4. La répartition par âge des architectes inscrits

Répartition par tranche d'âge des architectes inscrits à l'ordre (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Inf à 30	914	907	849	775	722	753	770	750	742
30-39	6334	5909	5685	5594	5570	5598	5795	6081	6368
40-49	10035	9831	9571	9272	9100	8920	8672	8323	8058
50-59	6794	7070	7325	7627	7973	8276	8590	8829	9061
60-69	2524	2545	2531	2651	2868	3115	3324	3721	4185
70 et +	800	769	753	777	795	834	884	929	1002
Total	27401	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416

Source : CNOA – LET

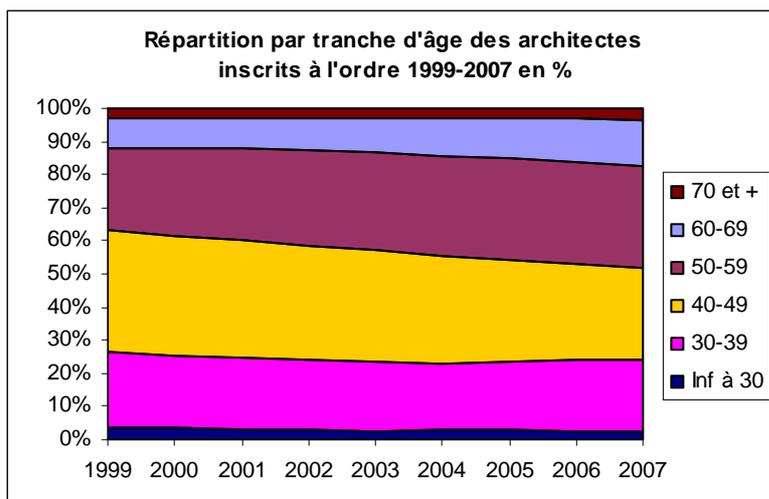


Source CNOA – LET

Répartition par tranche d'âge des architectes inscrits à l'ordre en % (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Inf à 30	3,34%	3,36%	3,18%	2,90%	2,67%	2,74%	2,75%	2,62%	2,52%
30-39	23,12%	21,86%	21,28%	20,95%	20,61%	20,36%	20,67%	21,24%	21,65%
40-49	36,62%	36,37%	35,83%	34,73%	33,67%	32,44%	30,93%	29,07%	27,39%
50-59	24,79%	26,16%	27,42%	28,57%	29,50%	30,10%	30,64%	30,84%	30,80%
60-69	9,21%	9,42%	9,47%	9,93%	10,61%	11,33%	11,86%	13,00%	14,23%
70 et +	2,92%	2,84%	2,82%	2,91%	2,94%	3,03%	3,15%	3,24%	3,41%
Total inscrits	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : CNOA - LET



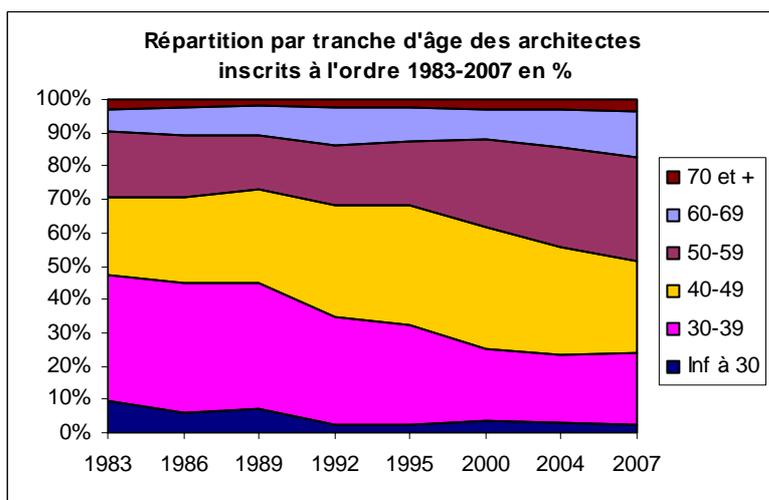
Source : CNOA - LET

L'évolution de la structure de la population ordinale entre 1999 et 2007 confirme la tendance de la période précédente. Les tranches d'âge supérieures continuent de progresser fortement depuis bientôt 25 ans. La part des moins de 40 ans passe de 48% en 1983, à 26,45% en 1999 et 24,17 % en 2007. Celle des plus de 50 ans de 26,3% en 1983 à 36,93% en 1999 et 48,44% en 2007.

Répartition par tranche d'âge des architectes inscrits à l'ordre (1983 - 2007)

	1983	1986	1989	1992	1995	2000	2004	2007
Inf à 30	9,3%	5,9%	7,1%	2,2%	2,4%	3,4%	2,7%	2,5%
30-39	37,9%	38,8%	37,6%	32,4%	29,8%	21,9%	20,4%	21,6%
40-49	23,0%	26,0%	28,2%	33,9%	35,9%	36,4%	32,4%	27,4%
50-59	20,1%	18,4%	16,5%	18,1%	19,2%	26,2%	30,1%	30,8%
60-69	6,2%	8,8%	9,2%	11,4%	10,4%	9,4%	11,3%	14,2%
70 et +	3,1%	2,1%	1,5%	2,1%	2,3%	2,8%	3,0%	3,4%

Source : CNOA-DAPA/OEA-LET



Source : CNOA-DAPA/OEA-LET

Le vieillissement de la population des architectes inscrits à l'ordre est visible sur une plus longue période. On observe en effet une baisse continue des moins de 30 ans, entamée en 1983 et qui, malgré un redressement entre 1992 et 1999, se poursuit jusqu'en 2007. Cette tranche d'âge passe de 3,34% des effectifs inscrits en 1999 à 2,52% en 2007. De même pour les 30/39 ans : après avoir progressé de 83 à 90, cette tranche d'âge est en réduction continue depuis 1991. Elle régresse néanmoins de 23,12% en 1999 à 21,65% 2007. Quant à la tranche d'âge supérieure (40-49), elle est en forte baisse, alors qu'elle avait augmenté jusqu'en 1999. De 36,12% des effectifs inscrits en 1999, elle a chuté à 27,39% en 2007.

1.1.5. Répartition par sexe des inscrits à l'ordre

Pour présenter la répartition de la population ordinaire selon le sexe, nous proposons de rapprocher deux types de données : celles qui portent sur la totalité des architectes inscrits à l'ordre et celles qui pointent sur les nouveaux inscrits. En effet, cela permet de mettre en évidence le rôle des nouvelles recrues dans la féminisation de la population globale.

Répartition par sexe du total des architectes inscrits à l'ordre (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Femmes	4471	4480	4547	4699	4896	5132	5419	5671	6043
Hommes	22930	22551	22167	21997	22132	22364	22616	22962	23373
Total	27401	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416

Source : CNOA – LET

Répartition par sexe du total des inscrits en % (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Femmes	16,32%	16,57%	17,02%	17,60%	18,11%	18,66%	19,33%	19,81%	20,54%
Hommes	83,68%	83,43%	82,98%	82,40%	81,89%	81,34%	80,67%	80,19%	79,46%

Source : CNOA-LET

Répartition des nouveaux inscrits à l'ordre (1999-2007)

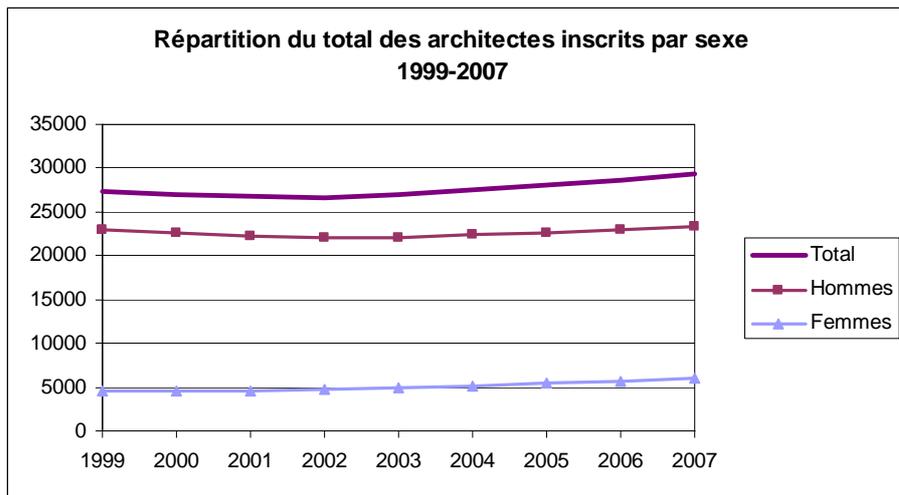
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Femmes	339	302	307	311	328	382	410	387	444
Hommes	716	666	645	617	654	727	747	979	799
Total	1055	968	952	928	982	1109	1157	1366	1243

Source : CNOA-LET

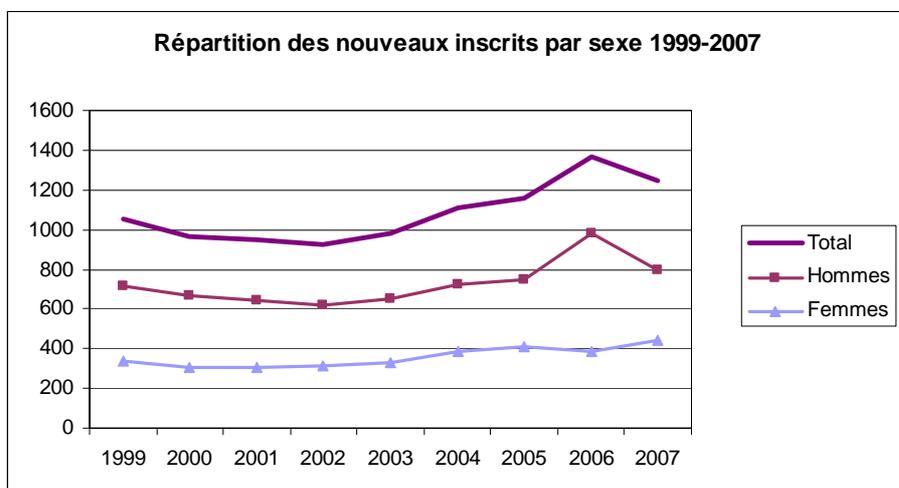
Répartition des nouveaux inscrits à l'ordre en % (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Femmes	32,13%	31,20%	32,25%	33,51%	33,40%	34,45%	35,44%	28,33%	35,72%
Hommes	67,87%	68,80%	67,75%	66,49%	66,60%	65,55%	64,56%	71,67%	64,28%

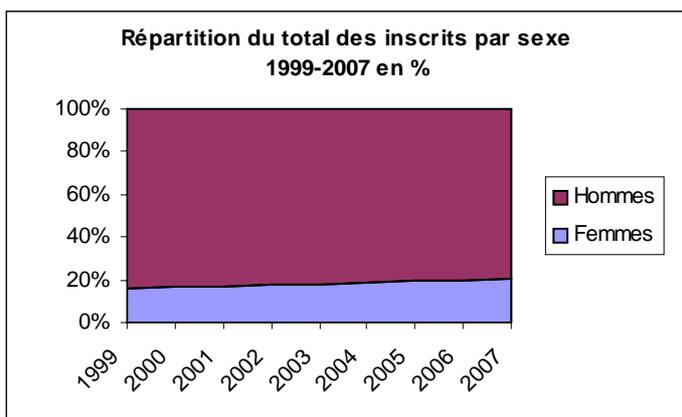
Source : CNOA-LET



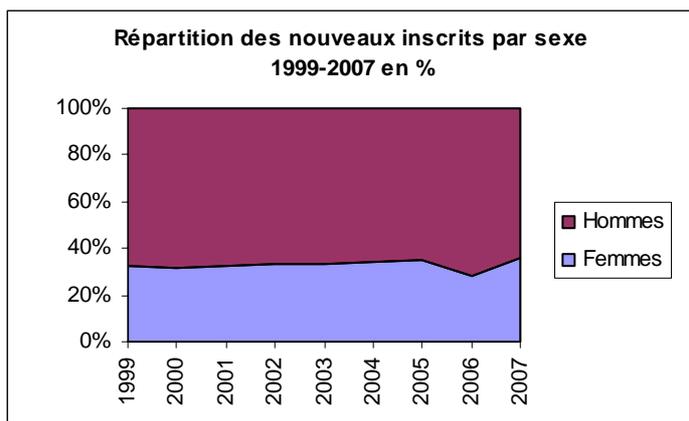
Source : CNOA-LET



Source : CNOA-LET



Source : CNOA-LET



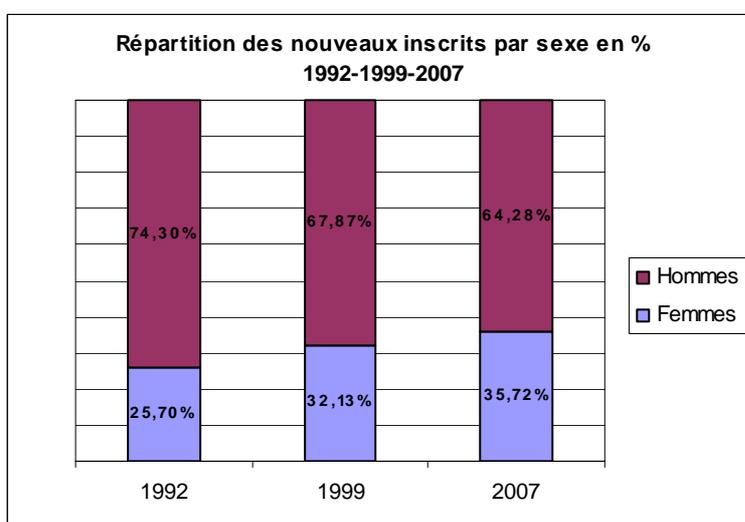
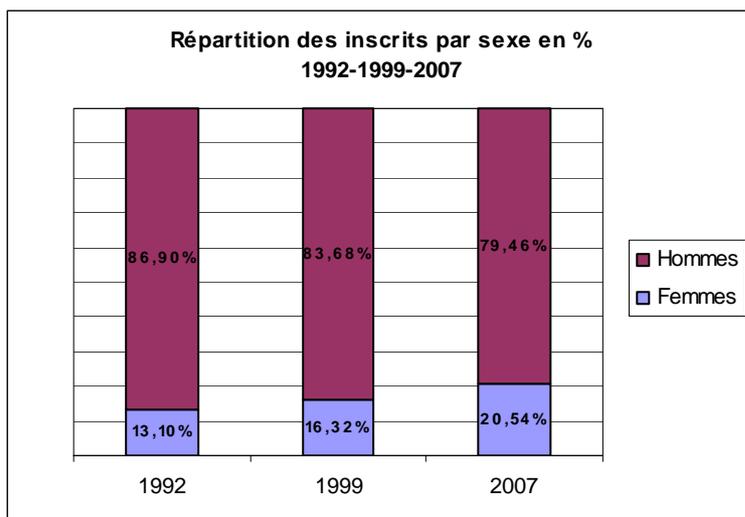
Source : CNOA – LET

Sur la période 1999-2007, on observe une progression continue de la part des femmes à la fois dans la population ordinale globale et dans celle des nouveaux inscrits à l'ordre exception faite de l'année 2006.

Répartition par sexe de la population totale des architectes inscrits en nombre et % (1992-1999-2007)

Nombre	1992	1999	2007
Femmes	3444	4469	6043
Hommes	22845	22933	23373
Total	26289	27402	29416
% Femmes	13,10%	16,32%	20,54%
% Hommes	86,90%	83,68%	79,46%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Source : CNOA-DAPA/OEA-LET



Source : CNOA-DAPA/OEA-LET

Si on prend en considération une plus longue période, on observe que la féminisation de la population ordinaire se poursuit de façon régulière. La part des femmes augmente parmi les architectes inscrits et leur progression en nombre est plus régulière que celle des hommes. Pendant la période de recul des effectifs ordinaires, leur nombre n'a cessé de croître alors que celui des hommes régressait entre 1999 et 2002 pour reprendre ensuite. Les femmes architectes inscrites à l'ordre sont aujourd'hui plus de 6 000 et les hommes 23 373. Leur part dans la population ordinaire est passée de 7,5% en 1983 à 13,1% en 1992, 16,31% en 1999 et 20,5% en 2007.

En regardant la répartition par âge des architectes femmes inscrites à l'ordre, on peut appréhender plus précisément leur position dans la population ordinaire globale.

1.1.6. Répartition par âge et par sexe de la population ordinale

Répartition par tranches d'âge des femmes architectes inscrites à l'ordre (1999-2007)

Femmes	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
inf à 30	351	360	337	303	276	295	288	284	302
30/39	1796	1699	1706	1728	1744	1762	1885	1991	2126
40/49	1760	1810	1832	1894	1987	2053	2084	2076	2118
50/59	440	477	545	635	741	855	976	1119	1263
60/69	99	111	103	111	122	143	163	181	210
70 ans et +	25	23	24	28	26	24	23	20	24
Total Femmes	4471	4480	4547	4699	4896	5132	5419	5671	6043

Source : CNOA-LET

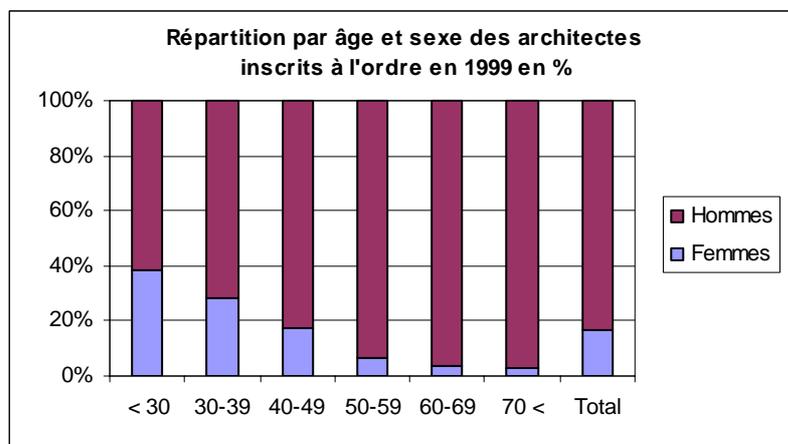
Répartition par tranches d'âge des hommes architectes inscrits à l'ordre (1999-2007)

Hommes	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
inf à 30	563	547	512	472	446	458	482	466	440
30/39	4538	4210	3979	3866	3826	3836	3910	4090	4242
40/49	8275	8021	7739	7378	7113	6867	6588	6247	5940
50/59	6354	6593	6780	6992	7232	7421	7614	7710	7798
60/69	2425	2434	2428	2540	2746	2972	3161	3540	3975
70 ans et +	775	746	729	749	769	810	861	909	978
Total Hommes	22930	22551	22167	21997	22132	22364	22616	22962	23373
Total inscrits F+H	27401	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416

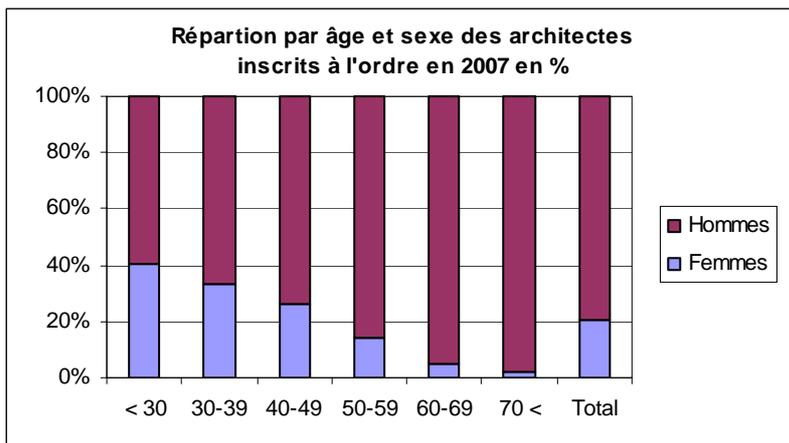
Source : CNOA-LET

Comme dans les périodes précédentes, les architectes femmes inscrites à l'ordre se répartissent très inégalement dans la pyramide des âges : elles représentent 40,75% des moins de 30 ans en 2007 (38,4% en 1999), mais leur part s'amenuise très sensiblement dans les tranches d'âge supérieures. Leur progression entre 1999 et 2007 est la plus nette parmi les 40/59 ans.

Répartition par âge et sexe des architectes inscrits à l'ordre en % (1999 et 2007)



Source : CNOA-LET



Source : CNOA-LET

La comparaison du poids respectif des hommes et des femmes en 1999 et 2007 confirme que si la féminisation de la population ordinaire se poursuit comme dans les périodes antérieures, elle n'influe que très lentement sur la structure par tranche d'âge des architectes inscrits à l'ordre.

1.1.7. Répartition par région selon le sexe des architectes (1999-2007)

Répartition par région selon le sexe 1999 (nombre et %)

1999	Nb Femmes	Nb Hommes	Total	% Femmes	% Hommes	Total
Alsace	129	725	854	15,1%	84,9%	100,0%
Aquitaine	201	1029	1230	16,3%	83,7%	100,0%
Auvergne	70	438	508	13,8%	86,2%	100,0%
Bourgogne	46	319	365	12,6%	87,4%	100,0%
Bretagne	120	797	917	13,1%	86,9%	100,0%
Centre	64	444	508	12,6%	87,4%	100,0%
Champagne-Ardenne	47	217	264	17,8%	82,2%	100,0%
Corse	32	123	155	20,6%	79,4%	100,0%
Franche-Comté	41	224	265	15,5%	84,5%	100,0%
Île-de-France	1899	7982	9881	19,2%	80,8%	100,0%
Languedoc-Roussillon	205	1046	1251	16,4%	83,6%	100,0%
Limousin	32	151	183	17,5%	82,5%	100,0%
Lorraine	57	502	559	10,2%	89,8%	100,0%
Midi-Pyrénées	183	1182	1365	13,4%	86,6%	100,0%
Nord-Pas de Calais	110	699	809	13,6%	86,4%	100,0%
Basse-Normandie	40	226	266	15,0%	85,0%	100,0%
Haute-Normandie	53	407	460	11,5%	88,5%	100,0%
Pays de la Loire	150	813	963	15,6%	84,4%	100,0%
Picardie	51	229	280	18,2%	81,8%	100,0%
Poitou-Charentes	55	310	365	15,1%	84,9%	100,0%
PACA	443	2320	2763	16,0%	84,0%	100,0%
Rhône-Alpes	369	2290	2659	13,9%	86,1%	100,0%
Guadeloupe	26	135	161	16,1%	83,9%	100,0%
Guyane	5	43	48	10,4%	89,6%	100,0%
Martinique	19	120	139	13,7%	86,3%	100,0%
Réunion	24	159	183	13,1%	86,9%	100,0%
France entière	4471	22930	27401	16,3%	83,7%	100,0%

Source : CNOA-LET

Répartition par région selon le sexe 2007 (nombre et %)

2007	Nb Femmes	Nb Hommes	Total	% Femmes	% Hommes	Total
Alsace	180	779	959	18,8%	81,2%	100,0%
Aquitaine	338	1141	1479	22,9%	77,1%	100,0%
Auvergne	121	460	581	20,8%	79,2%	100,0%
Bourgogne	67	307	374	17,9%	82,1%	100,0%
Bretagne	190	832	1022	18,6%	81,4%	100,0%
Centre	102	431	533	19,1%	80,9%	100,0%
Champagne-Ardenne	75	236	311	24,1%	75,9%	100,0%
Corse	48	135	183	26,2%	73,8%	100,0%
Franche-Comté	50	237	287	17,4%	82,6%	100,0%
Île-de-France	2110	7601	9711	21,7%	78,3%	100,0%
Languedoc-Roussillon	286	1152	1438	19,9%	80,1%	100,0%
Limousin	46	140	186	24,7%	75,3%	100,0%
Lorraine	103	543	646	15,9%	84,1%	100,0%
Midi-Pyrénées	301	1254	1555	19,4%	80,6%	100,0%
Nord-Pas d Calais	164	806	970	16,9%	83,1%	100,0%
Basse-Normandie	68	251	319	21,3%	78,7%	100,0%
Haute-Normandie	89	405	494	18,0%	82,0%	100,0%
Pays de la Loire	227	942	1169	19,4%	80,6%	100,0%
Picardie	60	223	283	21,2%	78,8%	100,0%
Poitou-Charentes	92	337	429	21,4%	78,6%	100,0%
PACA	595	2307	2902	20,5%	79,5%	100,0%
Rhône-Alpes	588	2345	2933	20,0%	80,0%	100,0%
Guadeloupe	42	147	189	22,2%	77,8%	100,0%
Guyane	12	50	62	19,4%	80,6%	100,0%
Martinique	29	113	142	20,4%	79,6%	100,0%
Réunion	60	199	259	23,2%	76,8%	100,0%
France entière	6043	23373	29416	20,5%	79,5%	100,0%

Source : CNOA-LET

La part des femmes dans la population ordinaire est inégale selon les régions. Elle varie du simple au double en 1999 (entre 10,2% et 20,6% pour une moyenne nationale de 16,3%). En 2007 elle varie entre 15,9% et 26,2% pour une moyenne nationale de 20,5%. Les plus fortes proportions de femmes en 1999 se trouvent en Corse, Île-de-France, Picardie, Champagne-Ardenne, Limousin et Languedoc-Roussillon (par ordre décroissant). Les plus faibles sont en Lorraine, Guyane, Haute-Normandie et Centre.

En 2007, la situation se modifie quelque peu : Corse, Limousin et Champagne-Ardenne restent en tête, suivies cette fois de la Réunion, de l'Aquitaine et de la Guadeloupe. L'Île de France vient ensuite, se situant un peu au-dessus de la moyenne nationale de 20,5%. PACA et Rhône-Alpes, régions réunissant le plus d'inscrits après l'Île-de-France sont proches de cette moyenne. Les trois autres régions importantes du point de vue des effectifs inscrits à l'ordre connaissent un taux de féminisation légèrement moindre : Midi-Pyrénées (19,4%) Languedoc-Roussillon (19,9%), Pays de la Loire (19,4%), sauf en Aquitaine où les femmes sont plus présentes (22,9%). La féminisation est la plus faible en Lorraine, Nord-Pas de Calais, Franche Comté et Bourgogne.

1. 2. Modes d'exercice de la population ordinale

1.2.1. Les modes d'exercice des architectes inscrits à l'ordre

Le tableau de l'ordre des architectes classe les modes d'exercice en six catégories : à titre individuel sous la forme libérale, comme associé d'une société d'architecture, en tant que salarié ou comme fonctionnaire ou agent public. Il distingue également les architectes qui exercent exclusivement à l'étranger et ceux qui ont les titres leur permettant de s'inscrire au tableau et de porter le titre d'architecte, mais n'engagent pas leur responsabilité civile professionnelle (RCP) dans leur activité (Sans activité RCP)¹⁴.

Nombre d'architectes inscrits selon le mode d'exercice (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution nombre 1999-2007	Evolution % 1999-2007
Libéral	17174	17696	17716	17144	16920	16929	16849	16464	15990	-1184	-6,89%
Associé	4794	4779	4556	5016	5413	5749	6310	7448	8474	3680	76,76%
Salarié	1923	2068	2111	2075	1730	1740	1013	1081	1099	-824	-42,85%
Fonctionnaire	1160	978	1036	1037	1073	1051	1074	1045	1044	-116	-10,00%
Ex étranger	147	83	69	101	160	182	197	239	358	211	143,54%
Sans activité RCP	2204	1427	1226	1323	1732	1845	2592	2356	2451	247	11,21%
Total inscrits	27402	27031	26714	26696	27028	27496	28035	28633	29416	2014	7,35%

Source : CNOA/LET

¹⁴ Créée en 1992 comme celle de l'exercice à l'étranger, cette rubrique était jusqu'à présent intitulée "sans activité", ce qui prête à confusion avec l'inactivité, alors que les architectes ici répertoriés peuvent exercer une activité n'engageant pas leur RCP. C'est pourquoi nous adoptons cette dénomination plus précise correspondant aux procédures d'enregistrement au tableau de l'ordre.

Le mode de classement établi par les statistiques de l'ordre des architectes est fait de façon à ne pas compter plusieurs fois les architectes cumulant plusieurs modes d'exercice. Ainsi le classement ne retient, parmi les modes d'exercice déclarés, que celui qui arrive en tête dans l'ordre des rubriques figurant dans le tableau. Ceci conduit à légèrement surévaluer les premières catégories par rapport aux suivantes. L'ordre de présentation des modes d'exercice reproduit le classement opéré par l'ordre.



Source : CNOA/LET

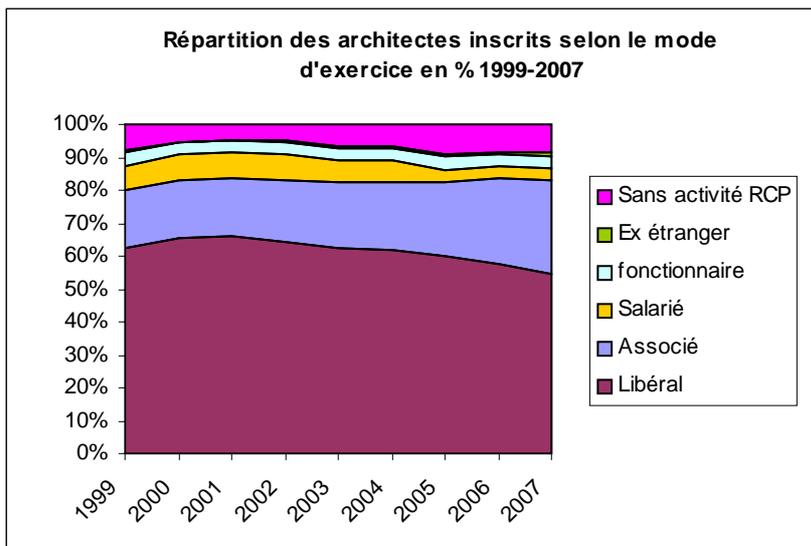
La période 1999-2007 voit l'augmentation spectaculaire de l'exercice en associé et le recul moindre mais important de l'exercice à titre individuel en libéral. Le nombre de fonctionnaires régresse légèrement mais celui des salariés recule de plus de 40%. Le nombre des inscrits « sans activité engageant la responsabilité civile professionnelle » progresse quelque peu et l'exercice à l'étranger se développe fortement mais ne réunit toujours que 211 architectes inscrits en France.

Le tableau des parts respectives des différents modes d'exercice confirme ces tendances.

Répartition des architectes inscrits selon le mode d'exercice (1999-2007)

	Part des modes d'exercice 1999	Part des modes d'exercice 2007	Evolution part 1999-2007
Libéral	62,67%	54,36%	-8,32%
Associé	17,50%	28,81%	11,31%
Salarié	7,02%	3,74%	-3,28%
Fonctionnaire	4,23%	3,55%	-0,68%
Ex étranger	0,54%	1,22%	0,68%
Sans activité RCP	8,04%	8,33%	0,29%
Total inscrits	100,00%	100,00%	

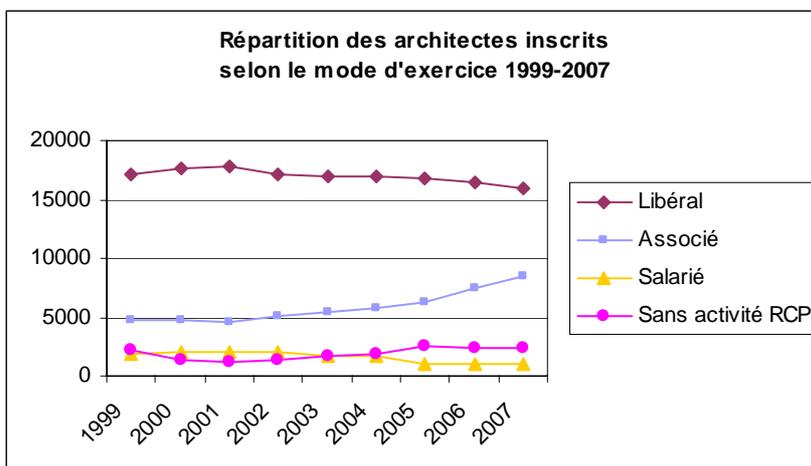
Source : CNOA/LET



Source : CNOA/LET

Les données du CNOA font apparaître une répartition entre les différents modes d'exercice relativement stable de 1999 à 2007. Les libéraux et associés sont les modes dominants, en légère croissance (de 80,17% à 83,17%). Par contre la part des associés progresse de près de 10% tandis que celle des libéraux recule de 9% du total des inscrits, confirmant ainsi les tendances de la période précédente. La part des fonctionnaires se tasse légèrement (de 4,23% à 3,55% du total), tandis que celle de l'exercice à l'étranger croît de façon importante, mais reste marginale.

Les courbes illustrent nettement l'évolution inverse de l'exercice en libéral et en associé, de même que pour les modes d'exercice en salarié et sans activité RCP.



Source : CNOA/LET

1.2.2. Répartition par sexe des modes d'exercice

Répartition par sexe des modes d'exercice (1999)

	Femmes	%	Hommes	%
Libéral	2436	54,5%	14738	64,3%
Associé	661	14,8%	4133	18,0%
Salarié	551	12,3%	1372	6,0%
Fonctionnaire	259	5,8%	901	3,9%
Exercice étranger	26	0,6%	121	0,5%
Sans activité RCP	538	12,0%	1665	7,3%
Total	4471	100,0%	22930	100,0%

Source : CNOA/LET

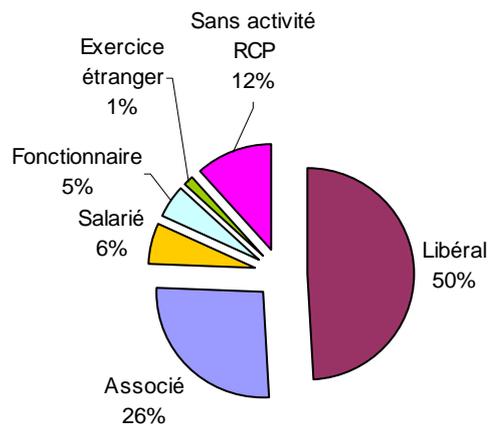
Répartition par sexe des modes d'exercice (2007)

	Femmes	%	Hommes	%
Libéral	2978	49,3%	13012	55,7%
Associé	1595	26,4%	6879	29,4%
Salarié	377	6,2%	722	3,1%
Fonctionnaire	300	5,0%	744	3,2%
Exercice étranger	80	1,3%	278	1,2%
Sans activité RCP	713	11,8%	1738	7,4%
Total	6043	100,0%	23373	100,0%

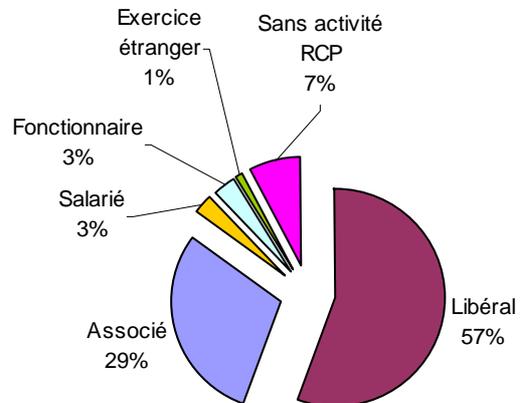
Source : CNOA/LET

Les modes d'exercice des femmes et des hommes se distinguent nettement. Si l'exercice libéral est largement majoritaire chez les uns et les autres, suivi par l'exercice associé, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à exercer sous ces deux modes que les hommes. L'écart entre les hommes et les femmes diminue de 1999 à 2007 mais reste notable : 76 % des femmes exercent en libéral et associé, contre 85% pour les hommes en 2007. Le phénomène inverse se produit pour l'exercice en salarié où elles sont relativement plus présentes : 6,2% d'entre elles exercent sous ce mode contre 3,3% pour les hommes en 2007, écart maintenu sur la période considérée. Les femmes sont également plus nombreuses à s'inscrire en tant que fonctionnaire et sans activité engageant la responsabilité civile professionnelle. On voit ainsi qu'elles se répartissent de façon plus large que les hommes entre les différents modes d'exercice.

Femmes modes d'exercice 2007



Hommes modes d'exercice 2007



Source : CNOA/LET

1.2.3. Répartition par âge des modes d'exercice

Répartition des inscrits par âge et mode d'exercice (1999-2007)

Libéral	1999	2007
Inf. à 30 ans	513	386
30-39 ans	3638	3150
40-49 ans	6126	4010
50-59 ans	4511	5058
60-69 ans	1808	2686
70 ans et +	578	700

Associé	1999	2007
Inf. à 30 ans	163	212
30-39 ans	1355	2105
40-49 ans	1958	2701
50-59 ans	1035	2431
60-69 ans	223	885
70 ans et +	60	140

Salarié	1999	2007
Inf. à 30 ans	116	73
30-39 ans	625	438
40-49 ans	687	323
50-59 ans	371	221
60-69 ans	111	44
70 ans et +	13	0

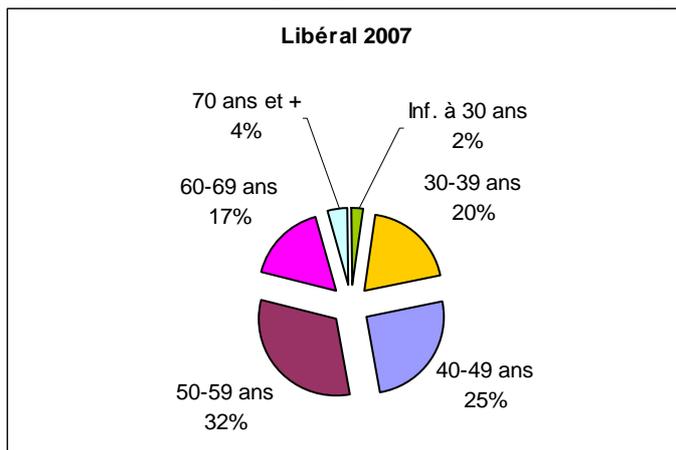
Fonctionnaire	1999	2007
Inf. à 30 ans	17	10
30-39 ans	209	143
40-49 ans	459	279
50-59 ans	397	446
60-69 ans	67	159
70 ans et +	11	7

Ex étranger	1999	2007
Inf. à 30 ans	7	5
30-39 ans	35	71
40-49 ans	58	101
50-59 ans	28	112
60-69 ans	17	52
70 ans et +	2	17

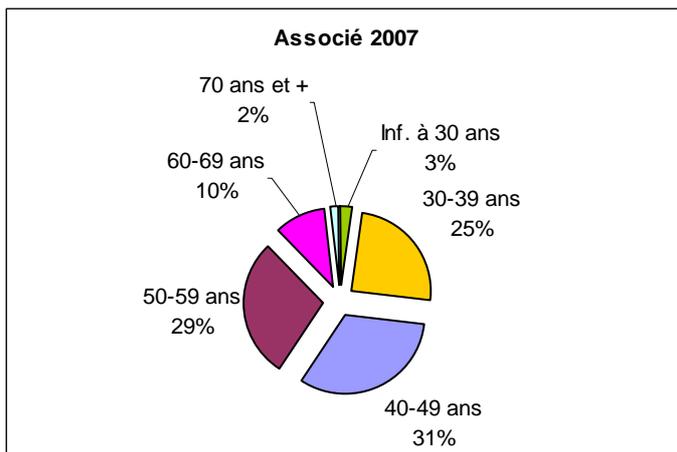
Sans activité RCP	1999	2007
Inf. à 30 ans	98	56
30-39 ans	472	461
40-49 ans	747	644
50-59 ans	452	793
60-69 ans	298	359
70 ans et +	136	138

Source : CNOA/LET

Répartition des inscrits par âge et mode d'exercice en % (2007)

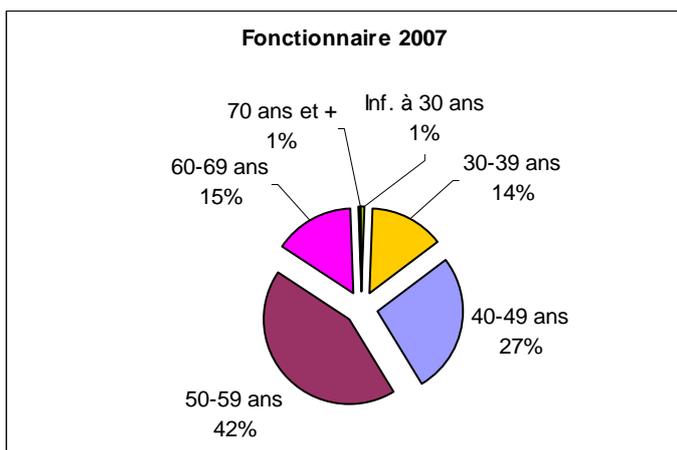
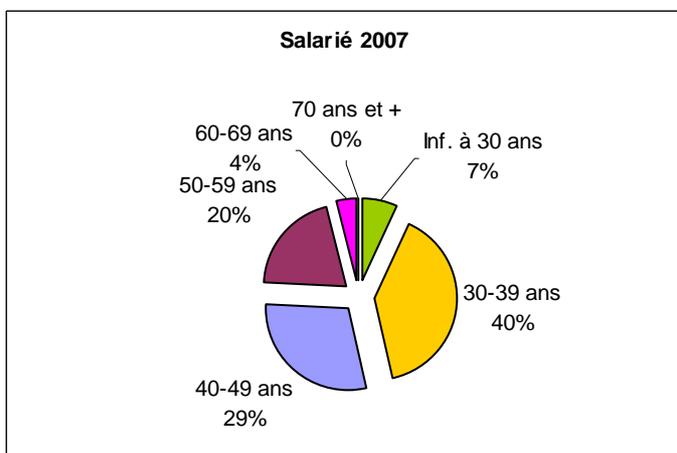


Source : CNOA-LET



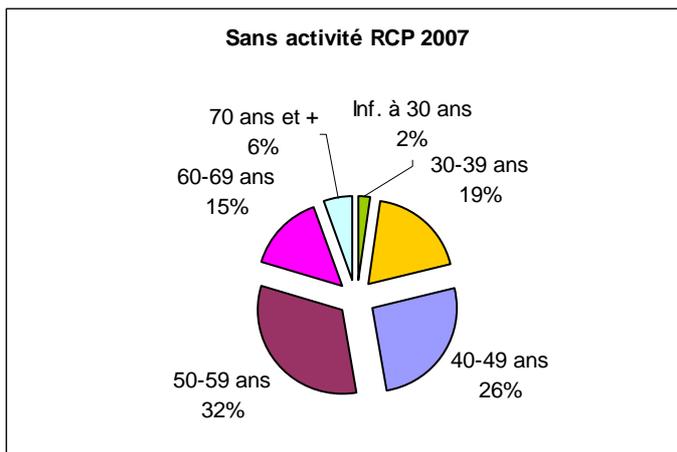
Source : CNOA/LET

Le mode d'exercice libéral compte une part plus importante d'architectes des tranches d'âge supérieures que le mode d'exercice associé.



Source : CNOA/LET

Les modes d'exercice salarié et fonctionnaire ont une structure de population opposée du point de vue de l'âge : la part des plus jeunes est plus forte chez les salariés que chez les libéraux et associés, tandis que, chez les fonctionnaires, c'est la part des 50 ans et plus qui excède celle observée dans les autres modes d'exercice.



Source : CNOA/LET

Enfin dans le mode d'exercice sans activité engageant la responsabilité civile professionnelle on trouve une structure d'âge assez semblable à celle de l'exercice libéral.

Dans l'ensemble, les tranches d'âge les plus jeunes ont un poids plus fort chez les architectes inscrits comme salariés et associés que chez leurs confrères inscrits sous d'autres modes d'exercice. Les libéraux et sans activité RCP forment un effectif majoritairement de 50 ans et plus. Les fonctionnaires se situent aussi principalement dans les tranches d'âge les plus hautes (58% de 50 ans et plus) avec une importance particulière des 50-59 ans. Chez eux, on compte une part notable de 60-69 ans, alors que chez les salariés cette tranche d'âge pèse très peu.

1.2.4. Répartition par région des modes d'exercice

Répartition des modes d'exercice par région (2007) en nombre d'architectes inscrits

	Libéral	Associé	Salarié	Fonctionnaire	Ex étranger	Sans activité RCP	Total
Alsace	437	333	46	47	13	83	959
Aquitaine	835	464	60	49	9	62	1479
Auvergne	323	162	35	12	1	48	581
Bourgogne	189	120	27	16	2	20	374
Bretagne	559	324	35	32	2	70	1022
Centre	275	181	27	21	2	27	533
Champagne-Ardenne	128	115	30	23	1	14	311
Corse	137	29	4	2	1	10	183
Franche-Comté	159	80	15	13	0	20	287
Île-de-France	5003	2626	318	312	229	1223	9711
Languedoc-Roussillon	902	345	43	46	11	91	1438
Limousin	123	41	5	7	1	9	186
Lorraine	385	158	30	33	3	37	646
Midi-Pyrénées	940	416	63	62	4	70	1555
Nord - Pas-de-Calais	449	387	49	46	3	36	970
Basse-Normandie	191	84	20	8	2	14	319
Haute-Normandie	266	152	19	28	1	28	494
Pays de la Loire	557	441	44	31	3	93	1169
Picardie	142	83	15	17	0	26	283
Poitou-Charentes	219	142	22	20	0	26	429
PACA	1846	607	80	111	32	226	2902
Rhône-Alpes	1565	991	81	69	36	191	2933
Guadeloupe	114	62	3	6	0	4	189
Guyane	37	14	5	5	0	1	62
Martinique	80	39	10	10	0	3	142
Réunion	129	78	13	18	2	19	259
Total	15990	8474	1099	1044	358	2451	29416

Source : CNOA/LET

Répartition des modes d'exercice par région (2007) en %

	Libéral	Associé	Salarié	Fonctionnaire	Ex étranger	Sans activité RCP	Total
Alsace	45,57%	34,72%	4,80%	4,90%	1,36%	8,65%	100,00%
Aquitaine	56,46%	31,37%	4,06%	3,31%	0,61%	4,19%	100,00%
Auvergne	55,59%	27,88%	6,02%	2,07%	0,17%	8,26%	100,00%
Bourgogne	50,53%	32,09%	7,22%	4,28%	0,53%	5,35%	100,00%
Bretagne	54,70%	31,70%	3,42%	3,13%	0,20%	6,85%	100,00%
Centre	51,59%	33,96%	5,07%	3,94%	0,38%	5,07%	100,00%
Champagne-Ardenne	41,16%	36,98%	9,65%	7,40%	0,32%	4,50%	100,00%
Corse	74,86%	15,85%	2,19%	1,09%	0,55%	5,46%	100,00%
Franche-Comté	55,40%	27,87%	5,23%	4,53%	0,00%	6,97%	100,00%
Île-de-France	51,52%	27,04%	3,27%	3,21%	2,36%	12,59%	100,00%
Languedoc-Roussillon	62,73%	23,99%	2,99%	3,20%	0,76%	6,33%	100,00%
Limousin	66,13%	22,04%	2,69%	3,76%	0,54%	4,84%	100,00%
Lorraine	59,60%	24,46%	4,64%	5,11%	0,46%	5,73%	100,00%
Midi-Pyrénées	60,45%	26,75%	4,05%	3,99%	0,26%	4,50%	100,00%
Nord - Pas-de-Calais	46,29%	39,90%	5,05%	4,74%	0,31%	3,71%	100,00%
Basse-Normandie	59,87%	26,33%	6,27%	2,51%	0,63%	4,39%	100,00%
Haute-Normandie	53,85%	30,77%	3,85%	5,67%	0,20%	5,67%	100,00%
Pays de la Loire	47,65%	37,72%	3,76%	2,65%	0,26%	7,96%	100,00%
Picardie	50,18%	29,33%	5,30%	6,01%	0,00%	9,19%	100,00%
Poitou-Charentes	51,05%	33,10%	5,13%	4,66%	0,00%	6,06%	100,00%
PACA	63,61%	20,92%	2,76%	3,82%	1,10%	7,79%	100,00%
Rhône-Alpes	53,36%	33,79%	2,76%	2,35%	1,23%	6,51%	100,00%
Guadeloupe	60,32%	32,80%	1,59%	3,17%	0,00%	2,12%	100,00%
Guyane	59,68%	22,58%	8,06%	8,06%	0,00%	1,61%	100,00%
Martinique	56,34%	27,46%	7,04%	7,04%	0,00%	2,11%	100,00%
Réunion	49,81%	30,12%	5,02%	6,95%	0,77%	7,34%	100,00%
Total	54,36%	28,81%	3,74%	3,55%	1,22%	8,33%	100,00%

Source : CNOA/LET

Les plus fortes proportions d'exercice libéral se trouvent en Corse, Limousin, Languedoc et Guadeloupe. Le mode d'exercice associé trouve son plus fort poids dans le Nord-pas-de-Calais, Pays de Loire, Champagne-Ardenne, Alsace et Rhône-Alpes. L'exercice salarié est proportionnellement plus développé en Champagne-Ardenne, Guyane, Bourgogne, Basse-Normandie et Auvergne. Les fonctionnaires, eux, prennent une part importante en Champagne-Ardenne et dans les départements d'outre-mer, sauf la Guadeloupe. Enfin, l'exercice à l'étranger réalise ses meilleurs scores en Ile-de-France, de même que l'exercice sans activité engageant la responsabilité professionnelle. Exception faite de ces deux caractéristiques, cette région la plus importante ne se distingue guère de la moyenne nationale, qu'elle contribue d'ailleurs à former largement puisqu'elle réunit un tiers des architectes inscrits à l'ordre.

On remarquera que parmi les régions les plus peuplées, PACA, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon comportent une part d'exercice libéral plus importante que la moyenne nationale et moins

d'associés et Rhône-Alpes, une part d'associés un plus forte que la moyenne. L'Aquitaine quant à elle est dotée d'une répartition entre les différents modes d'exercice assez proche de la moyenne nationale. Il faut noter que le Nord-Pas-de-Calais, région de forte densité de population mais où la densité d'architectes inscrits à l'ordre est parmi les plus faibles, se caractérise par une forte part d'exercice associé, une part de salariés inscrits plus forte que la moyenne nationale, mais au contraire une très faible part d'exercice sans engagement de la responsabilité civile professionnelle.

1.2.5. Forme juridique de l'exercice professionnel

Le nombre de sociétés s'élève à 6456 en 2007, en progression de plus de 80% entre 1999 et 2007. La répartition en 2007 des différents types de sociétés est la suivante : quatre types représentent plus de 90% des sociétés : SARL 53,11% (3429 stés) et SARL à associés 5,98% (386 stés¹⁵), EURL 24,85% (1587 stés) et SELARL 6,95 % (449 stés) ces trois catégories ayant fortement augmenté sur la période. Les SCPA, en constante diminution sur la période, représentent 5,70% du total en 2007 (368 stés), tandis que les huit autres catégories de sociétés représentent moins de 5% du total.

Répartition des sociétés par types (1999-2007)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 1999/2007	Depuis création
EURL	872	946	1011	1114	1238	1386	1468	1518	1587	82,00%	
SA	121	122	114	111	105	107	92	75	68	-43,80%	
SARL	1703	1831	1905	1986	2182	2526	2832	3094	3429	101,35%	
SARL à associés							113	224	386		98,23%
SAS	16	16	17	12	25	32	53	80	93	481,25%	
SASU	1	1	1	1	2	2	3	4	8	700,00%	
SACOOOP	4	4	4	2	2	3	4	4	4	0,00%	
SARLCOOP	34	33	30	35	37	38	38	35	33	-2,94%	
SCPA	665	657	634	496	469	498	466	404	368	-44,66%	
SELAFA	16	17	18	18	18	18	15	9	7	-56,25%	
SELARL	142	171	210	225	280	321	387	423	449	216,20%	
SELAS	2	2	2	3	4	7	7	9	11	450,00%	
SELURL		1	1	3	3	4	6	9	13		
Total	3576	3801	3947	4006	4365	4942	5484	5888	6456	80,54%	

Source : CNOA -LET

¹⁵ Forme de société créée en 2005.

Poids des types de sociétés (1999 et 2007)

	Nombre 1999	Poids dans total stés 1999	Nombre 2007	Poids dans total stés 2007
EURL	872	24,38%	1587	24,58%
SA	121	3,38%	68	1,05%
SARL	1703	47,62%	3429	53,11%
SARL à associés			386	5,98%
SAS	16	0,45%	93	1,44%
SASU	1	0,03%	8	0,12%
SACOOOP	4	0,11%	4	0,06%
SARLCOOP	34	0,95%	33	0,51%
SCPA	665	18,60%	368	5,70%
SELAFA	16	0,45%	7	0,11%
SELARL	142	3,97%	449	6,95%
SELAS	2	0,06%	11	0,17%
SELURL		0,00%	13	0,20%
Total	3576	100%	6456	100%

Source : CNOA -LET

Partie 2. Données économiques et activités professionnelles

2.1. Travaux, missions, marchés de la construction

Pour aborder l'évolution de la place des architectes dans les marchés de la construction, on s'appuie sur les données de la MAF et les éléments de différenciation qu'elle propose, à savoir : maîtrise d'ouvrage publique/privée, secteur résidentiel/non résidentiel, travaux neufs/entretien – amélioration.

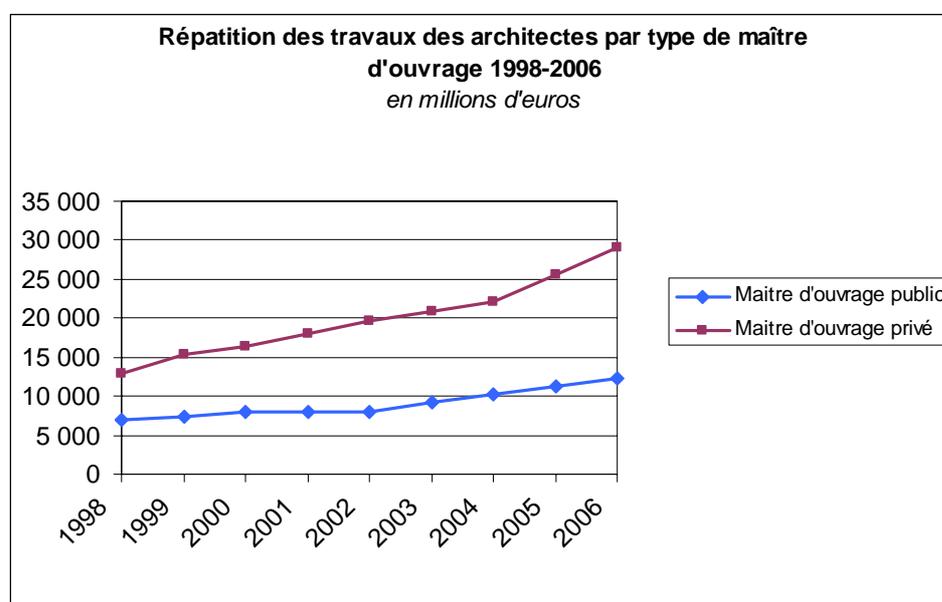
2.1.1. Les types de commande : public / privé

Répartition des travaux des architectes par type de maître d'ouvrage public – privé¹⁶ (1998-2006)

Montant H.T. total des travaux déclarés à la MAF exprimé en millions d'euros

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Maître d'ouvrage privé	12 794	15 397	16 412	18 028	19 610	20 787	22 118	25 668	29 145
% variation annuelle	5,9%	20,3%	6,6%	9,8%	8,8%	6,0%	6,4%	16,1%	13,5%
Maître d'ouvrage public	6 945	7 464	7 893	7 955	7 963	9 147	10 204	11 175	12 316
% de variation annuelle	-0,2%	7,5%	5,7%	0,8%	0,1%	14,9%	11,6%	9,5%	10,2%
Privé + Public	19 739	22 861	24 305	25 983	27 573	29 934	32 322	36 843	41 461
Non spécifié	1 457	1 630	1 789	1 927	1 889	1 862	1 884	2 042	2 581
Total Général	21 196	24 491	26 094	27 910	29 462	31 796	34 206	38 885	44 042

Les % de variations sont calculés d'après la formule $(T1-T0/T0)*100$. Source : MAF-LET :



Source : MAF-LET

¹⁶ Les données de la MAF intègrent les missions de projet architectural relatives aux maisons individuelles.

Pour la période observée les montants de travaux de la maîtrise d'ouvrage publique connaissent une forte croissance, notamment à partir de 2003. Mais la progression des travaux de maîtrise d'ouvrage privée est la plus forte : +16,1% en 2005 et + 13,5% en 2006. Les activités des architectes restent globalement réparties selon deux tiers de commande privée et un tiers de commande publique. Ainsi en 2006, 70,3% de l'activité des architectes est liée à des maîtrises d'ouvrage privées tandis que 29,7% est le fait de maîtrises d'ouvrage publiques. Sur la période observée, c'est donc l'image d'une profession portée par la maîtrise d'ouvrage privée qui se dégage.

Répartition des travaux par type de maître d'ouvrage (1998-2006)

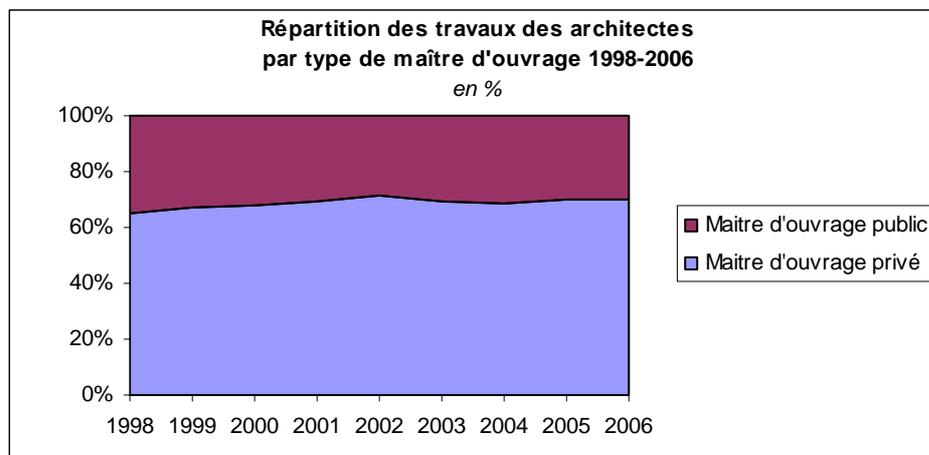
Montant des travaux des architectes pour les maîtres d'ouvrage privés et publics, les travaux « Non spécifié » étant exclus.
Montants exprimés en millions d'euros.

	1998		2006	
	Montant des travaux des architectes	%	Montant des travaux des architectes	%
Maître d'ouvrage privé	12 794	64,8%	29 145	70,3%
Maître d'ouvrage public	6 945	35,2%	12 316	29,7%
Total : Privé + Public	19 739	100%	41 461	100%

Source : MAF-LET

Répartition des travaux par type de maître d'ouvrage public – privé en %

Montant total des travaux H.T.



Source : MAF-LET

2.1.2. Les types de secteur : résidentiel / non résidentiel

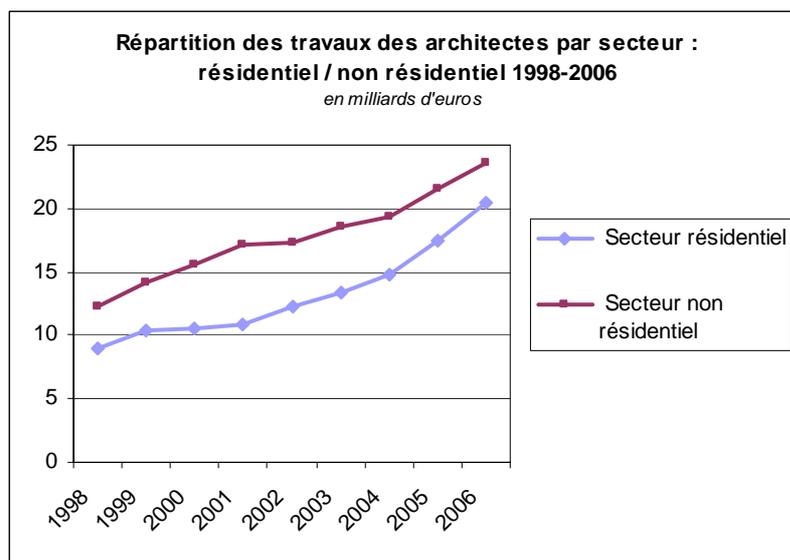
Répartition des travaux des architectes par secteur : résidentiel et non-résidentiel (1998-2006)

Montants H.T. en milliards d'euros courants

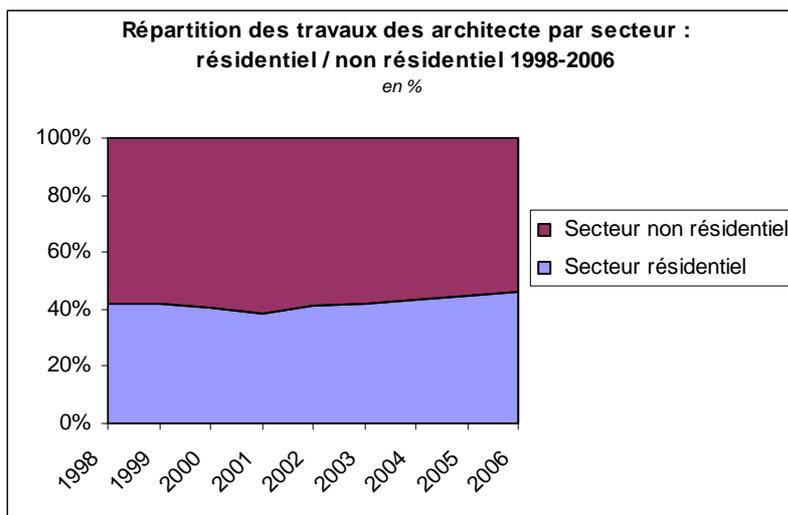
Années	Montants travaux architectes. Secteur résidentiel	Montants travaux architectes. Secteur non résidentiel	Montant total des travaux des architectes
1998	8,9	12,3	21,2
1999	10,3	14,2	24,5
2000	10,5	15,6	26,1
2001	10,8	17,1	27,9
2002	12,2	17,3	29,5
2003	13,3	18,5	31,8
2004	14,8	19,4	34,2
2005	17,4	21,5	38,9
2006	20,4	23,6	44,0

Source : MAF- LET

Soutenus par la croissance générale du bâtiment, les montants de travaux des architectes progressent dans toutes les catégories de construction. La part du secteur résidentiel dans l'ensemble des travaux déclarés par les architectes progresse de 42% à plus de 46% entre 1998 et 2006.



Source : MAF-LET



Source : MAF-LET

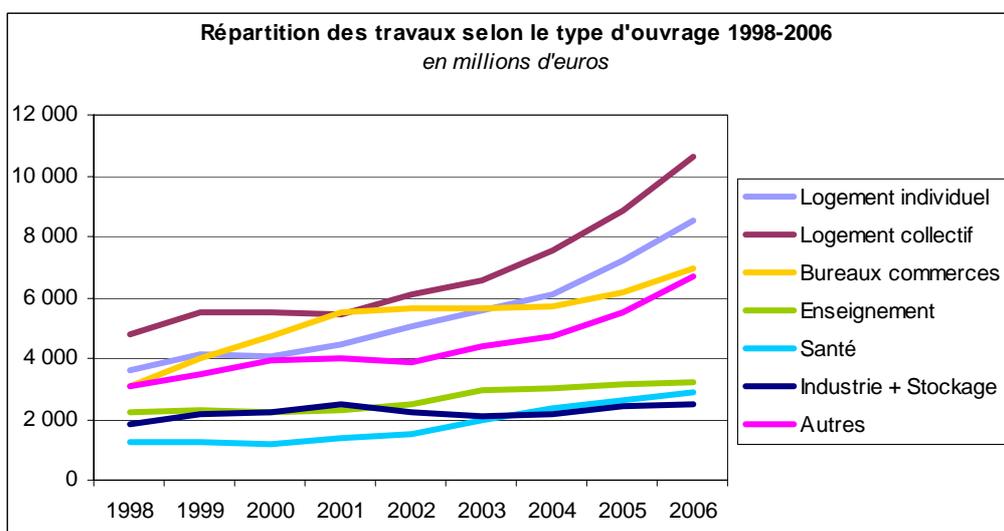
2.1.3. Les types d'ouvrage : logements / autres

Répartition des travaux selon le type d'ouvrage (1998-2006)

Montants H.T. en milliards d'euros courants

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Logement individuel	3 623	4 136	4 090	4 487	5 039	5 575	6 099	7 232	8 524
Logement collectif	4 804	5 498	5 524	5 422	6 080	6 585	7 550	8 834	10 615
Total Logement	8 427	9 634	9 615	9 908	11 119	12 160	13 649	16 066	19 139
Bureaux commerces	3 089	4 019	4 714	5 506	5 616	5 634	5 682	6 170	6 953
Enseignement	2 215	2 316	2 228	2 285	2 469	2 931	3 040	3 159	3 211
Santé	1 214	1 249	1 209	1 360	1 538	1 935	2 342	2 652	2 892
Industrie + Stockage	1 853	2 178	2 220	2 465	2 254	2 114	2 158	2 427	2 487
Autres	3 113	3 498	3 945	3 981	3 886	4 377	4 702	5 525	6 675
Total Autres que logement	11 484	13 261	14 315	15 597	15 764	16 990	17 924	19 932	22 219
Total Logement et Autres	19 911	22 895	23 929	25 505	26 883	29 150	31 573	35 998	41 358
Non spécifié	1 284	1 593	2 166	2 405	2 578	2 647	2 633	2 887	2 684
Total général	21 195	24 488	26 095	27 910	29 461	31 796	34 206	38 885	44 042

Sources : chiffres de la MAF - LET



Sources : MAF - LET

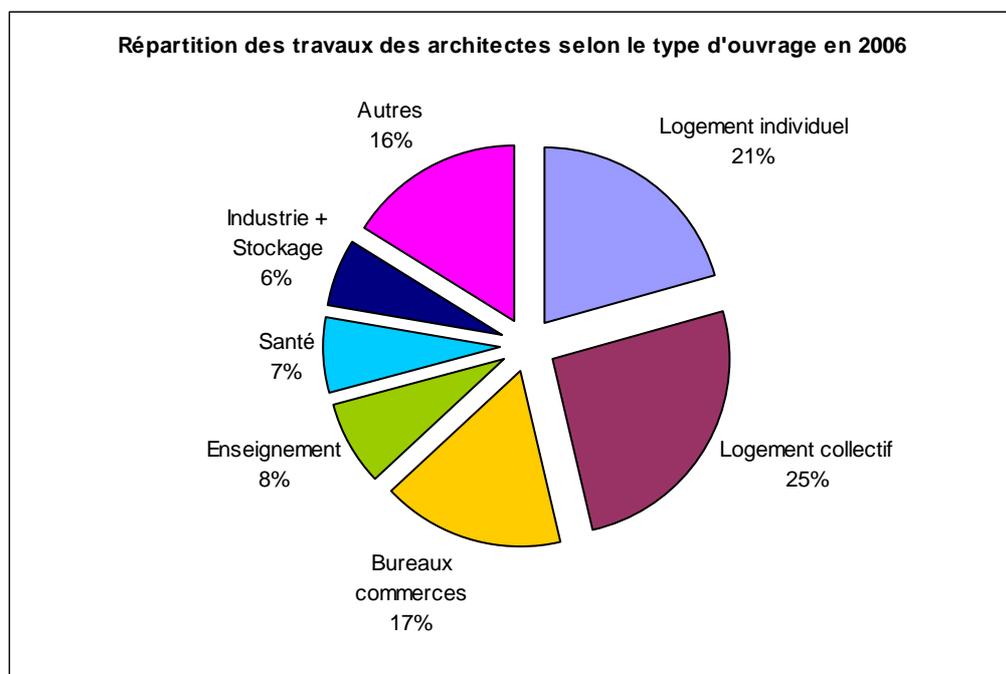
Répartition du montant des travaux selon le type d'ouvrage détaillé en % (2001-2006)

Montant total des travaux HT

Type d'ouvrage	% en 2001	% en 2002	% en 2003	% en 2004	% en 2005	% en 2006
Individuel isolé	12,1%	12,6%	13,0%	12,8%	13,0%	13,6%
Individuel groupé	5,5%	6,1%	6,1%	6,5%	7,1%	7,0%
Collectif location	9,7%	10,3%	9,6%	10,3%	10,2%	10,8%
Collectif propriété	11,6%	12,3%	13,0%	13,7%	14,3%	14,9%
Total Logements	38,9%	41,4%	41,7%	43,2%	44,6%	46,3%
Bureaux	15,5%	15,0%	13,4%	12,6%	12,1%	11,9%
Commerces	6,1%	5,9%	5,9%	5,4%	5,0%	4,9%
Industrie	8,5%	7,0%	6,2%	5,8%	5,8%	5,2%
Enseignement	9,0%	9,2%	10,1%	9,6%	8,8%	7,8%
Culture - Loisirs	5,9%	5,1%	5,4%	5,5%	5,4%	6,0%
Hôtellerie - Tourisme	2,5%	2,6%	2,6%	2,4%	2,7%	2,3%
Santé	5,3%	5,7%	6,6%	7,4%	7,4%	7,0%
Justice - Sécurité	0,5%	0,7%	0,5%	0,5%	0,6%	0,7%
Agricole	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,6%	0,5%
Stockage	1,2%	1,3%	1,0%	1,0%	0,9%	0,8%
Ouvrages spéciaux	0,4%	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	0,7%
Aménagements urbains	0,5%	0,6%	0,8%	1,1%	1,2%	1,3%
Autres	5,2%	4,4%	4,8%	4,6%	4,6%	4,6%
Total Autres que logements	61,1%	58,6%	58,3%	56,8%	55,4%	53,7%
Total Logements + Autres	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La classe « non spécifié » est exclue.

Sources : MAF- LET.



La classe « non spécifié » est exclue

Sources : MAF - LET.

La part du logement individuel et même de la maison individuelle dans l'ensemble des travaux des architectes s'accroît (respectivement 20,6% et 13,6% en 2006). On notera également que la part des

montants de travaux liés aux aménagements urbains, bien que faible, a plus que doublé entre 2001 et 2006 (de 0,5% à 1,3 %). Par contre la part des bâtiments d'activité et d'enseignement régresse.

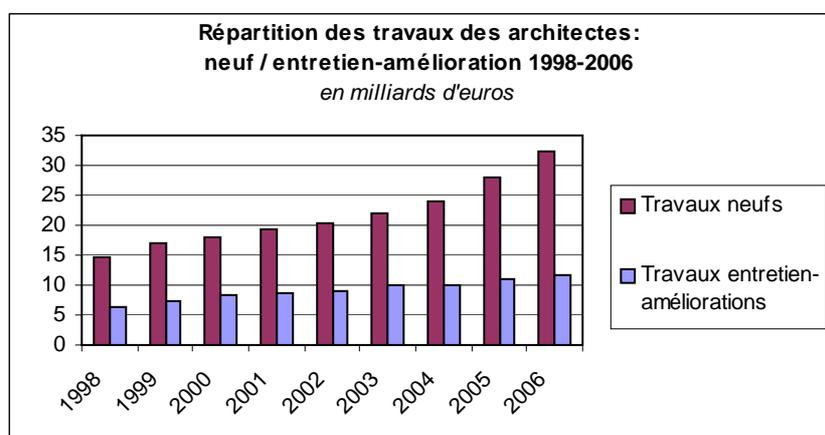
2.1.4. Les types de travaux : neuf et entretien / amélioration

Répartition des travaux des architectes. Travaux neufs et entretien-amélioration

Montants H.T. exprimés en milliards d'euros courants

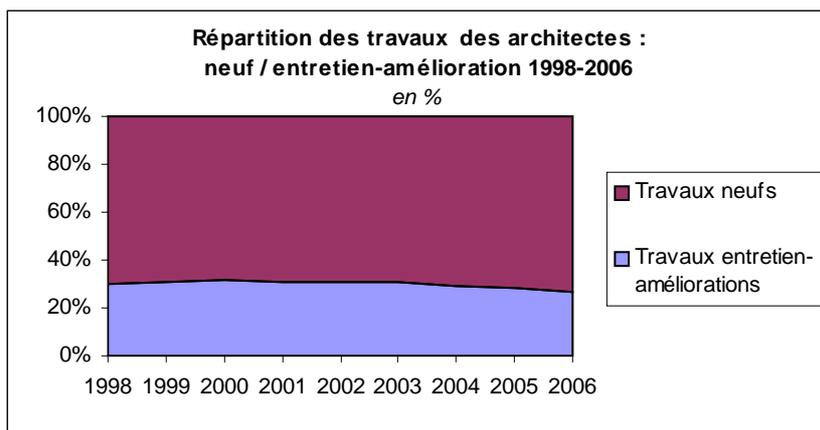
Années	Montants des travaux des architectes Entretien-amélioration	Montants des travaux des architectes Travaux neufs	Montant total des travaux des architectes
1998	6,4	14,8	21,2
1999	7,5	17,0	24,5
2000	8,2	17,9	26,1
2001	8,7	19,2	27,9
2002	9,0	20,5	29,5
2003	9,9	21,9	31,8
2004	10,1	24,1	34,2
2005	10,9	28,0	38,9
2006	11,8	32,2	44,0

Source : MAF – LET



Source : MAF – LET

Les commandes neuves et d'amélioration réalisées par les architectes ont également bénéficié de la croissance des activités du bâtiment passant pour les travaux neufs d'un montant global de travaux de 14,8 milliards d'euros en 1998 à 32,6 milliards d'euros en 2006, et de 6,4 à 11,8 milliards d'euros pour les travaux d'entretien-amélioration. En 2006 les travaux neufs ont représenté 73% de l'activité des architectes. Ce type de travaux connaît une évolution plus irrégulière que ceux d'amélioration entretien.



Source : MAF - LET

2.1.5. Taux de pénétration des travaux des architectes sur les marchés

Le calcul du « taux de pénétration » de l'activité des architectes dans les marchés de la construction, calculé par la MAF et repris dans l'observatoire de la profession de 1996 fournit une information essentielle. Cette mesure qui consiste à rapporter la part de l'activité des architectes (mesurée en volume financier) au volume financier global représenté par un des segments du marché de la construction (public/privé, résidentiel/hors résidentiel) et par les types d'ouvrages et de travaux (collectif/individuel, neuf/entretien...) est en effet un indicateur de la place et du poids économique des architectes dans les marchés de la construction.

Taux de pénétration selon le secteur public et privé

Travaux de pénétration du secteur public et du secteur public (1998-2006)

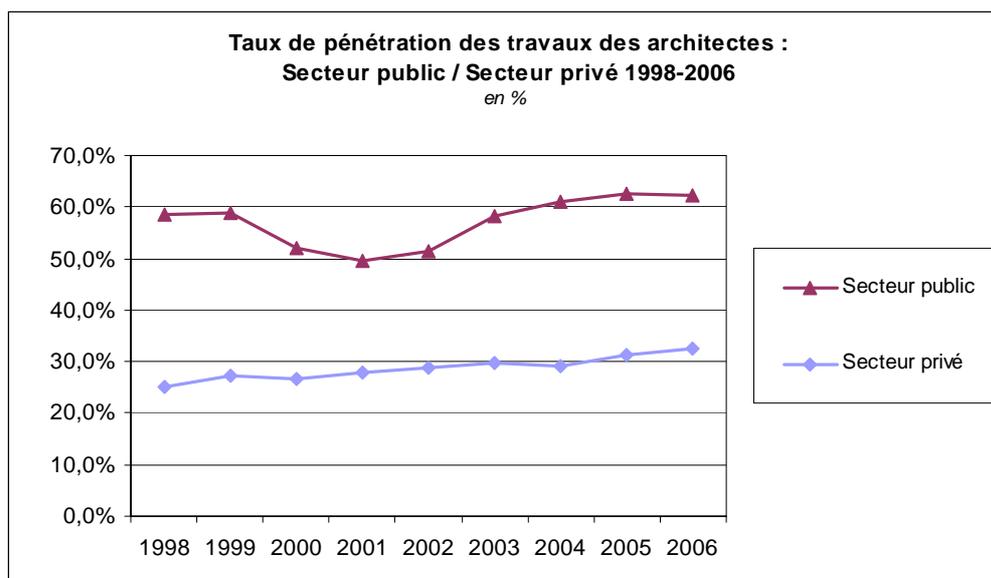
Montants H.T. exprimés en milliards d'euros courants

Année	Secteur public			Secteur privé		
	Montants des travaux des architectes (1)	Montants des travaux du bâtiment (2)	Taux de pénétration secteur public	Montants des travaux des architectes (1)	Montants des travaux du bâtiment (2)	Taux de pénétration secteur privé
1998	7,5	12,8	58,6%	13,7	54,8	25,0%
1999	8,0	13,7	58,8%	16,5	60,2	27,3%
2000	8,5	16,3	52,0%	17,6	66,1	26,7%
2001	8,5	17,2	49,7%	19,4	69,6	27,8%
2002	8,5	16,6	51,4%	21,0	72,6	28,9%
2003	9,7	16,7	58,2%	22,1	74,1	29,8%
2004	10,8	17,8	60,9%	23,4	80,3	29,1%
2005	11,8	18,8	62,5%	27,1	86,5	31,4%
2006	13,1	21,0	62,2%	30,9	95,1	32,5%

(1) Travaux déclarés par les architectes adhérents de la MAF

(2) FFB Production bâtiment

Source : MAF – LET



Source : MAF – LET

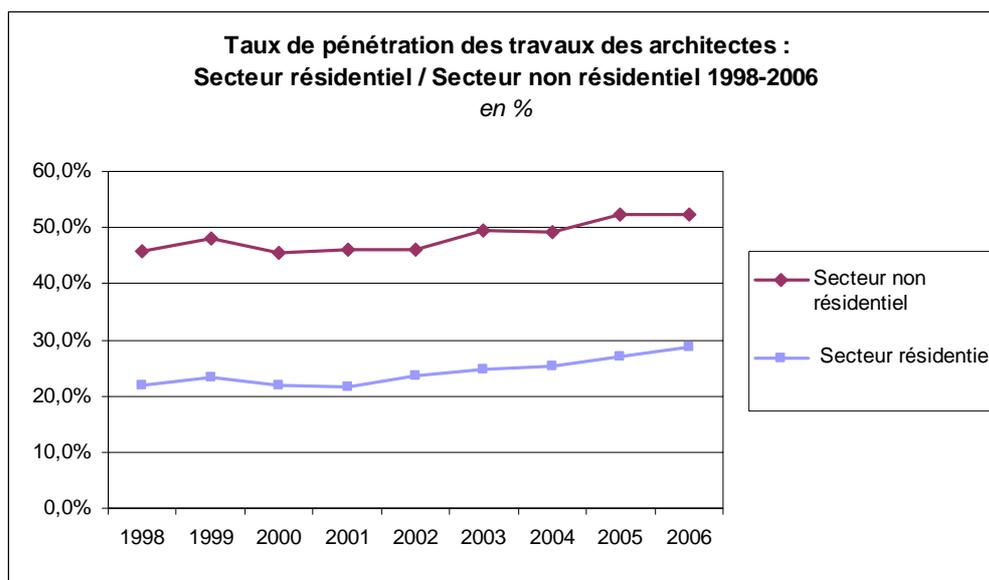
En 2006, les architectes réalisent leur meilleur taux de pénétration dans les marchés du secteur public, alors que ceux-ci ne représentent que moins de 30% du volume de leurs travaux. Cette présence a néanmoins assez largement varié au cours de la période 1998-2006. Sur les dernières années elle réalisait des scores particulièrement importants.

A l'inverse, le taux de pénétration des architectes dans les marchés privés n'est que de 32,5% en 2006, alors qu'ils y réalisent 70,3% de leurs travaux. On note cependant une courbe plus régulière et l'amélioration constante de la présence des architectes dans la commande privée (de 25% à 32,5% de 1998 à 2006).

Taux de pénétration selon le secteur résidentiel/non résidentiel (1999-2006)

Année	Taux de pénétration des travaux des architectes secteur résidentiel	Taux de pénétration des travaux des architectes secteur non-résidentiel
1998	21,9%	45,7%
1999	23,2%	48,0%
2000	21,8%	45,6%
2001	21,7%	46,2%
2002	23,6%	46,0%
2003	24,8%	49,6%
2004	25,3%	49,1%
2005	27,0%	52,4%
2006	28,7%	52,4%

Source : MAF – LET



Source : MAF- LET

Les architectes ont bénéficié de la croissance des secteurs résidentiel et non résidentiel, dans lesquels ils ont amélioré leur position. L'année 2006 aura même permis de battre un record pour le taux de pénétration dans le secteur du logement avec un taux jamais atteint sur les 15 dernières années.

Taux de pénétration selon le type de travaux

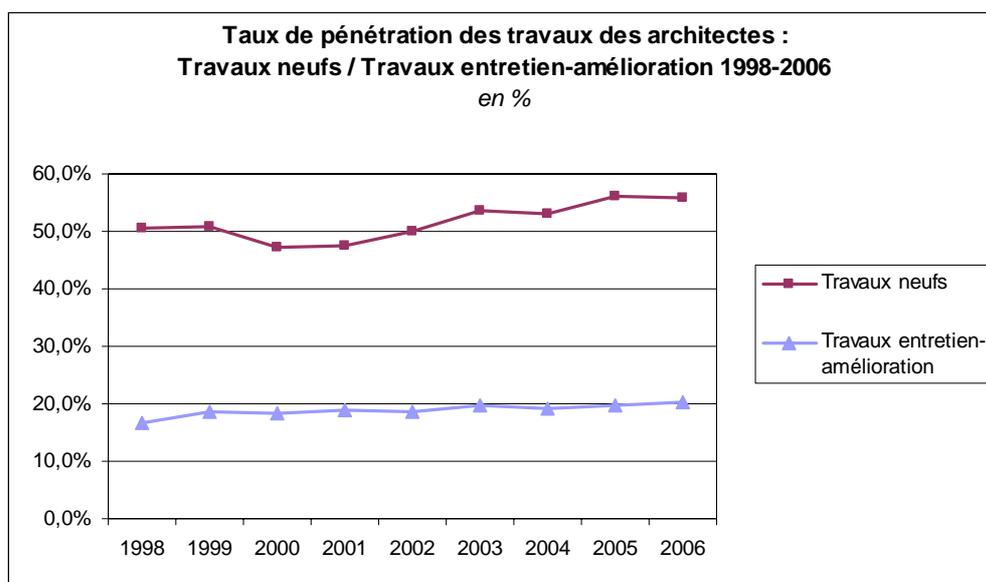
Montant des travaux neuf/entretien amélioration et taux de pénétration (1999-2006)

Montants exprimés en milliards d'euros courants

Année	Montants des travaux des architectes- Travaux neufs	Montants des travaux du bâtiment Travaux neufs	Taux de pénétration des travaux des architectes Travaux neufs	Montants des travaux des architectes. Entretien-amélioration	Montants des travaux du bâtiment. Entretien-amélioration	Taux de pénétration des travaux des architectes Entretien-amélioration
1998	14,8	29,2	50,6%	6,4	38,4	16,7%
1999	17,0	33,6	50,8%	7,5	40,4	18,5%
2000	17,9	37,9	47,3%	8,2	44,4	18,4%
2001	19,2	40,6	47,4%	8,7	46,2	18,8%
2002	20,5	41,0	49,9%	9,0	48,1	18,6%
2003	21,9	41,0	53,5%	9,9	49,8	19,8%
2004	24,1	45,5	53,1%	10,1	52,6	19,1%
2005	28,0	50,0	56,0%	10,9	55,3	19,7%
2006	32,2	57,7	55,8%	11,8	58,4	20,3%

Source : chiffres de la MAF (travaux déclarés par les Architectes adhérents de la MAF et FFB : production Bâtiment) - LET

La commande globale de travaux d'amélioration/entretien qui rassemble une grande diversité de travaux, est en progression continue depuis 1990 (de 31,2 milliards d'euros à 58,4 en 2006 sans arrêt de croissance) et s'inscrit dans une logique plus structurelle que conjoncturelle repérable sur la longue durée. A l'inverse, la commande de travaux neufs connaît des variations plus amples. Or, en 2006 les travaux neufs ont représenté 73% de l'activité des architectes.



Source : MAF- LET

En 2006, les architectes couvrent 55,8% (soit un volume de 32,2 milliards d'euros) du montant total des travaux de construction neuve, tandis qu'ils traitent 20,3% des travaux d'entretien-amélioration (soit 11,8 milliards d'euros). Aussi, s'ils ont là encore conforté une position et profité de la croissance de ces deux secteurs, leur place dans la commande d'entretien-amélioration a progressé moins vite que dans la commande neuve.

2.1.6. Les types de missions

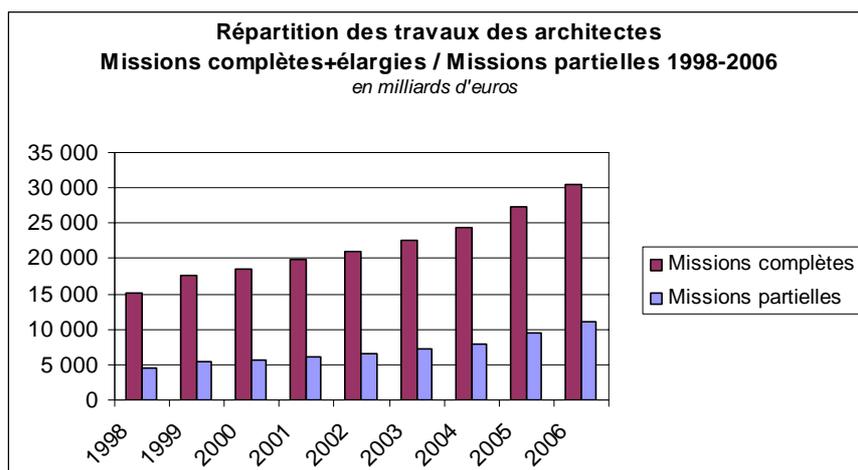
Missions complètes et missions partielles¹⁷

Montants exprimés en millions d'euros

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Missions complètes et élargies	15 232	17 520	18 617	19 931	20 990	22 652	24 494	27 354	30 461
% de variation annuelle		15,0%	6,3%	7,1%	5,3%	7,9%	8,1%	11,7%	11,4%
Missions partielles	4 506	5 341	5 689	6 052	6 584	7 283	7 828	9 489	11 001
% de variation annuelle		18,5%	6,5%	6,4%	8,8%	10,6%	7,5%	21,2%	15,9%
Complètes/élargies + Partielles	19 738	22 861	24 306	25 983	27 574	29 935	32 322	36 843	41 462
Non spécifié	1 457	1 630	1 789	1 927	1 889	1 862	1 884	2 042	2 581
Total Général	21 195	24 491	26 095	27 910	29 463	31 797	34 206	38 885	44 043

Source : MAF-LET

¹⁷ Mission complète = mission de base de maîtrise d'œuvre de bâtiment (références contrat type du CNOA 2001 et loi MOP décret 93-1268 du 29/11/93). Mission complète élargie = mission de base + études d'exécution et/ou ordonnancement, coordination et pilotage de chantiers (OPC) etc. Mission partielle = mission de conception générale sans direction de travaux ou limitée au projet architectural nécessaire à la demande de permis de construire.



Ici, missions complètes = missions complètes + élargies
Source : MAF-LET

La part de missions complètes reste largement majoritaire sur la période, avec une légère régression dans les années les plus récentes.

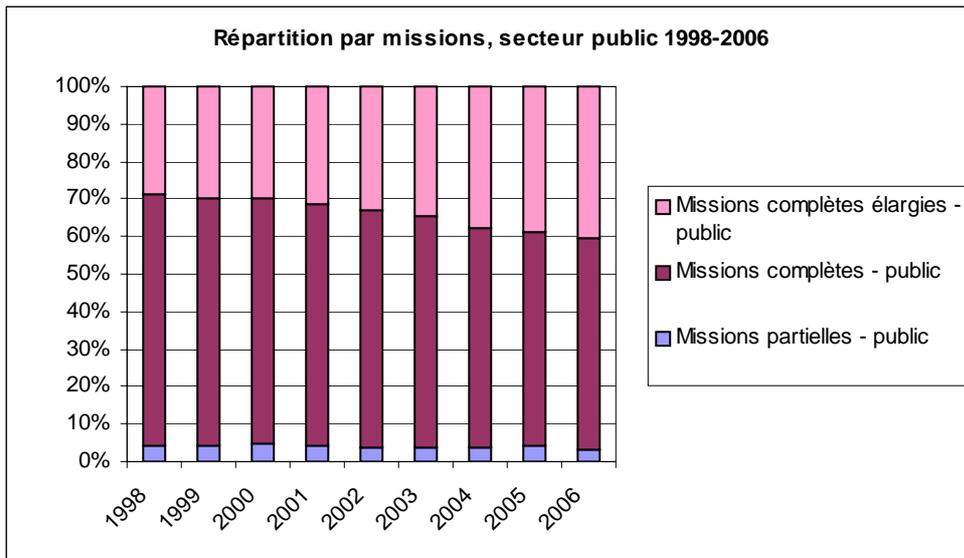
Répartition des missions selon le type de maîtrise d'ouvrage (MOA)

Montants exprimés en millions d'euros.

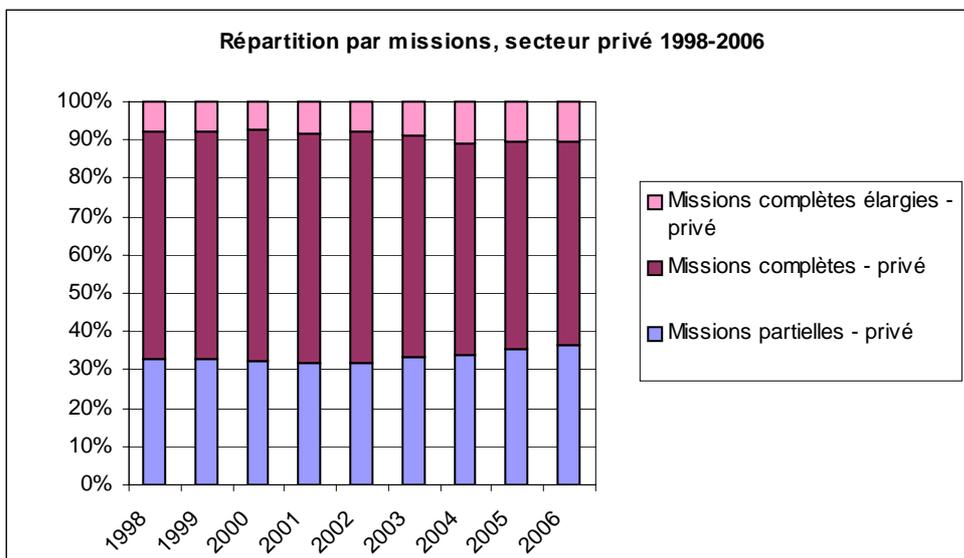
Missions complètes	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
MOA privée	7 589	9 193	9 871	10 830	11 757	11 985	12 269	14 008	15 492
MOA publique	4 653	4 902	5 178	5 143	5 023	5 663	6 013	6 379	6 941
TOTAL Missions complètes	12 242	14 095	15 049	15 973	16 780	17 648	18 282	20 387	22 433
Missions complètes élargies	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
MOA privée	1 003	1 183	1 230	1 477	1 579	1 840	2 378	2 627	3 062
MOA publique	1 987	2 242	2 338	2 481	2 631	3 164	3 834	4 340	4 966
TOTAL MC élargies	2 990	3 425	3 568	3 958	4 210	5 004	6 212	6 967	8 028
TOTAL MC et MC élargies	15 232	17 520	18 617	19 931	20 990	22 652	24 494	27 354	30 461
Missions partielles	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
MOA privée	4 202	5 021	5 311	5 721	6 274	6 962	7 471	9 033	10 591
MOA publique	304	320	378	331	310	321	357	456	410
TOTAL missions partielles	4 506	5 341	5 689	6 052	6 584	7 283	7 828	9 489	11 001

Source : MAF-LET

Tous les types de missions des architectes progressent. Mais il faut noter que la plus forte progression concerne les missions partielles qui croissent de plus de 20% en 2005, portées notamment par le secteur privé. C'est donc une présence forte des architectes sur des missions variées avec et sans exécution. La progression de l'ensemble du secteur de la construction aura permis à la profession d'améliorer sa place dans le secteur des prestations intellectuelles et de la conforter dans les autres. La commande publique génère quant à elle essentiellement des missions complètes et élargies.



Source : MAF-LET



Source : MAF-LET

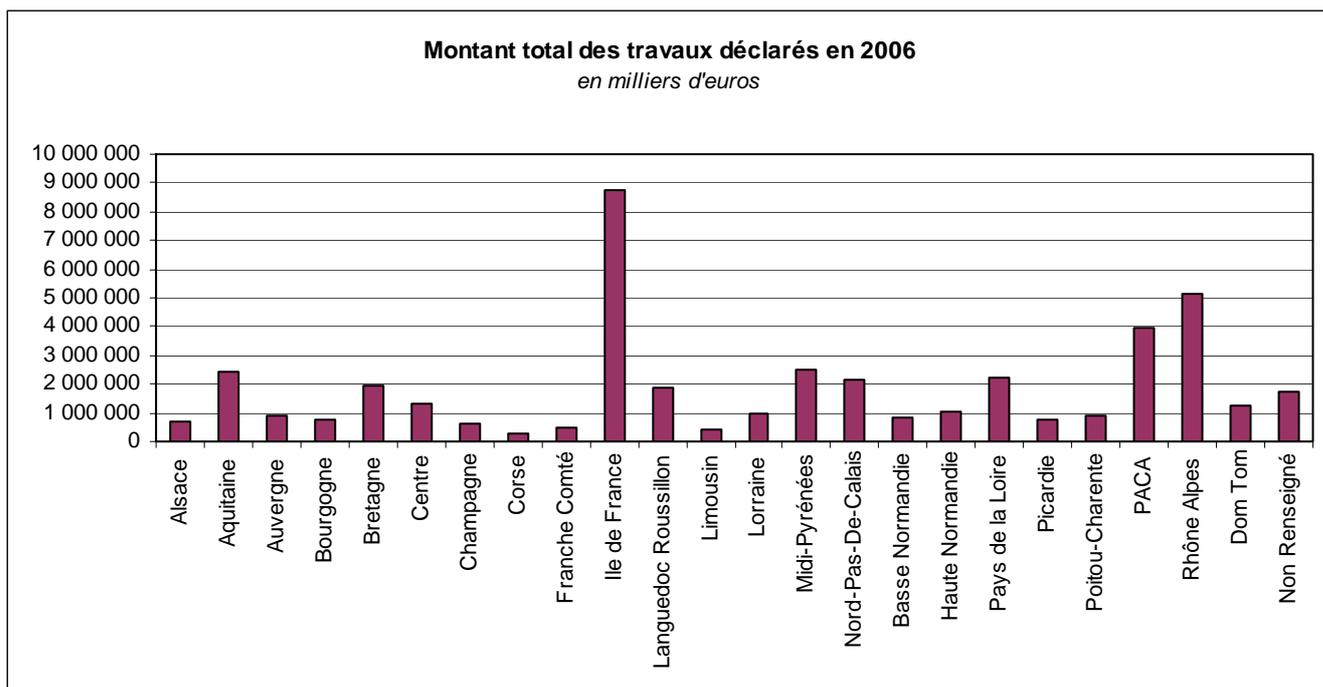
2.1.7. Répartition des travaux selon la région du chantier

Montant des travaux réalisés en 2006 par les architectes selon la région du chantier

Montants exprimés en milliers d'euros.

Régions	Total Travaux déclarés en 2006
Alsace	722 713
Aquitaine	2 414 678
Auvergne	901 100
Bourgogne	786 022
Bretagne	1 966 926
Centre	1 305 556
Champagne	644 898
Corse	253 261
Franche Comté	468 982
Ile de France	8 763 955
Languedoc Roussillon	1 896 363
Limousin	397 872
Lorraine	960 810
Midi-Pyrénées	2 505 723
Nord-Pas-De-Calais	2 139 297
Basse Normandie	843 947
Haute Normandie	1 010 948
Pays de la Loire	2 243 730
Picardie	771 926
Poitou-Charente	921 906
PACA	3 953 924
Rhone Alpes	5 167 457
Dom Tom	1 264 171
Non Renseigné	1 735 964
Total	44 042 130

Source : MAF-LET



Source : MAF-LET

La distribution des travaux des architectes selon la région de chantier est sans grande surprise (à l'exception de la région Nord-Pas de Calais déjà notée dans la première partie de cet ouvrage) : c'est dans les régions où l'on trouve le plus d'architectes et les plus peuplées que les architectes construisent le plus.

2.2. Activités et emploi

Avertissement : Cette partie regroupe des données hétérogènes. Les populations concernées diffèrent selon la source : adhérents de la CIPAV, entreprises de la classe Activités d'architecture de L'INSEE, architectes répertoriés par l'enquête emploi de l'INSEE. Seules les données du CNOA portent sur les architectes inscrits à l'ordre (cf. Annexe sources et définitions).

2.2.1. Revenus et activités

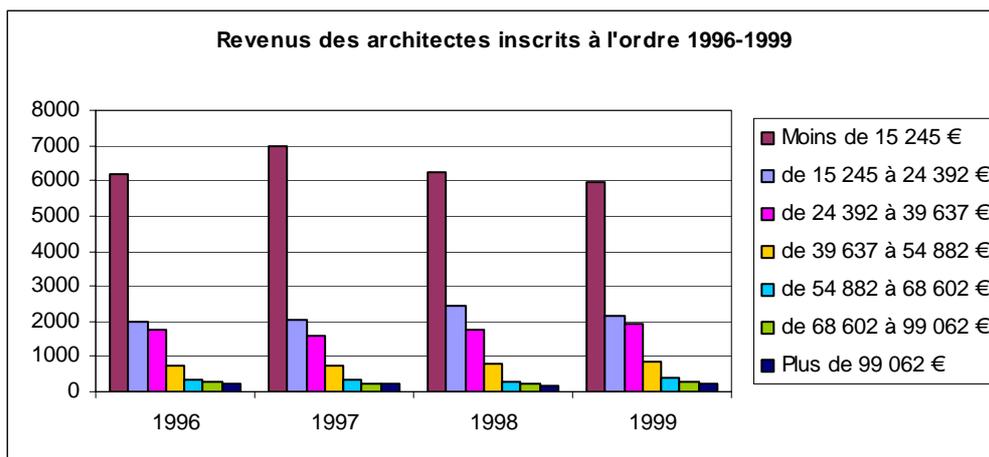
Revenus

Jusqu'en 1999, le CNOA a enregistré des informations concernant les revenus des architectes libéraux. Les informations qui ont pu être rassemblées ici sur la période 1996-1999 à partir de la base CNOA montrent principalement deux choses : d'une part une relative stabilité de la structure de la distribution dans le temps, d'autre part c'est encore près de 70% des architectes qui déclarent un revenu inférieur à 24 392 euros en 1999, tandis que seule une proportion, stable dans le temps, de près de 2% des professionnels se situe dans la tranche la plus élevée de revenus (supérieure à 99 062 euros). Enfin, notons que le revenu médian sur la période correspond à la tranche de revenu la plus faible (inférieur à 15 245 euros).

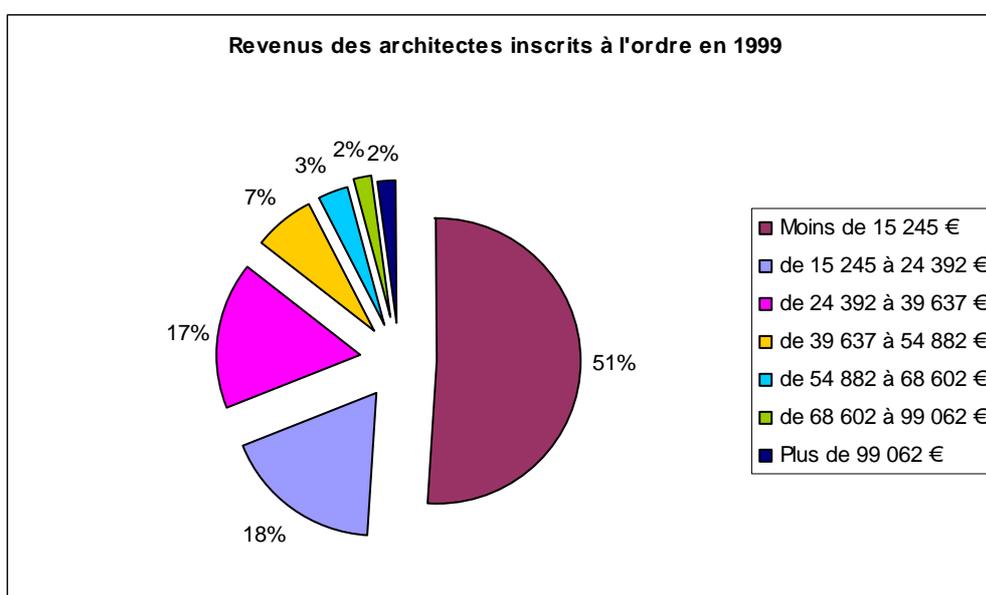
Revenus des architectes inscrits à l'ordre (BNC) 1996-1999

	1996	1997	1998	1999
Moins de 15 245 €	6191	6988	6235	5942
de 15 245 à 24 392 €	1990	2027	2445	2130
de 24 392 à 39 637 €	1737	1582	1761	1934
de 39 637 à 54 882 €	736	716	770	830
de 54 882 à 68 602 €	353	325	311	382
de 68 602 à 99 062 €	284	240	209	271
Plus de 99 062 €	208	200	186	218
Nombre de cotisants en exercice en libéral	11499	12078	11917	11707

Source : CNOA-LET



Source : CNOA-LET



Source : CNOA-LET

Aujourd'hui ces données sur les revenus ne sont plus enregistrées par le CNOA du fait de la mise en place d'un nouveau système de calcul des cotisations. Ainsi les sources actuellement disponibles sur les revenus sont celles de la CIPAV pour les architectes et de l'INSEE, pour les entreprises du secteur "Activités d'architecture".

Les distributions par tranche de revenu (mesuré par le BNC annuel déclaré) de 1999 à 2005 peuvent être reconstituées à partir des données établies sur la base des déclarations à la CIPAV. Celles présentées ci après portent sur le suivi des 19 448 architectes adhérents à la CIPAV en 2005 dont on a pu reconstituer les déclarations à la CIPAV sur la période retenue. Ne sont pas pris en compte les adhérents « sortis » ou « entrés » dans la période. Sont donc, par exemple, ici exclus les architectes n'ayant adhéré qu'une seule année durant la période d'observation.

Nombre d'architectes par tranches de revenu de 1999 à 2005 (BNC annuel déclaré à la Cipav)

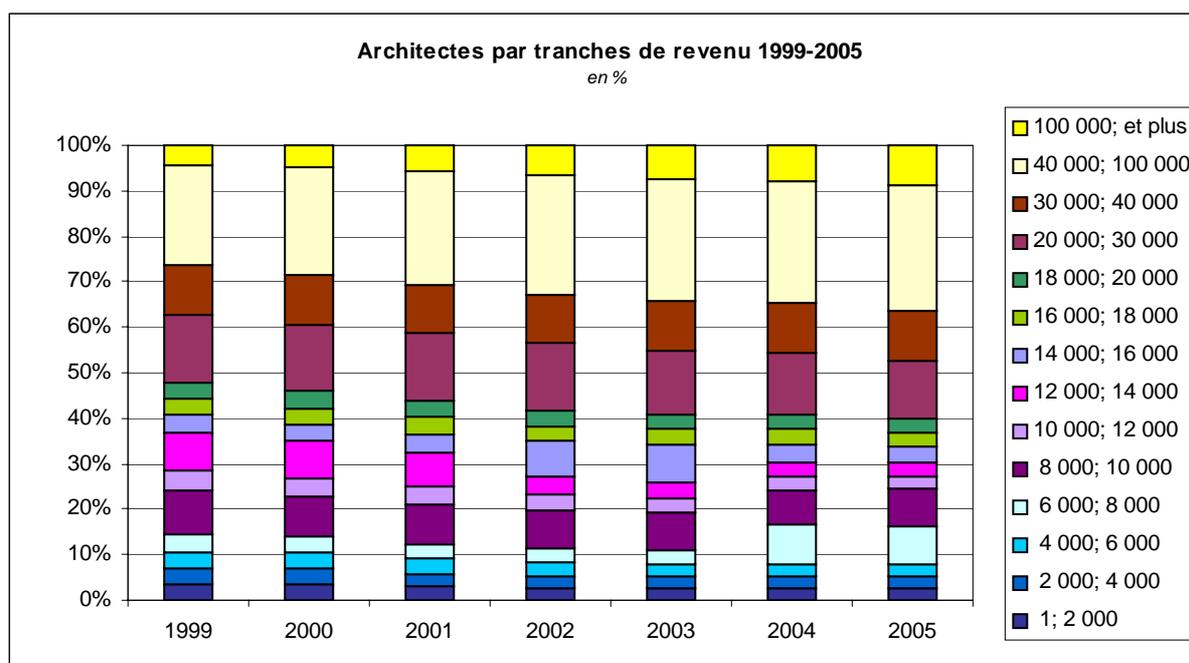
Evolution des revenus des architectes adhérents sur la totalité de la période en euros

Tranche de revenu (euros)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1; 2 000	390	400	354	324	334	403	391
2 000; 4 000	400	402	372	369	359	361	383
4 000; 6 000	385	429	389	387	399	397	402
6 000; 8 000	417	429	415	392	413	1235	1292
8 000; 10 000	1080	1036	1094	1095	1069	1085	1224
10 000; 12 000	440	453	453	472	469	451	428
12 000; 14 000	931	950	960	460	462	441	478
14 000; 16 000	424	453	454	1030	1084	534	515
16 000; 18 000	394	395	487	415	475	484	454
18 000; 20 000	383	442	425	442	454	439	461
20 000; 30 000	1657	1730	1860	1955	1884	1969	1962
30 000; 40 000	1204	1291	1306	1378	1499	1558	1632
40 000; 100 000	2395	2756	3078	3383	3609	3885	4197
100 000; et plus	491	574	724	852	976	1122	1333
Non communiqué*	8457	7708	7077	6494	5962	5084	4296
Total	19448	19448	19448	19448	19448	19448	19448

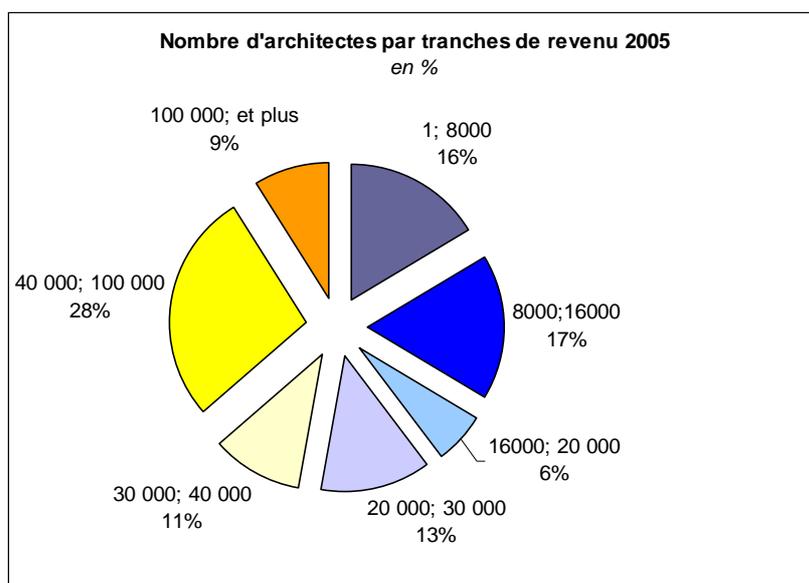
Source : CIPAV-LET

L'évolution du nombre d'architectes par tranches de revenu durant cette période montre deux évolutions sensibles dans la distribution.

D'abord, une augmentation du revenu médian qui passe de 20 000 euros en 1999 à 30 000 en 2005. Ensuite, une nouvelle distribution dans laquelle le nombre d'architectes aux plus faibles revenus (les 3 premières classes : de 1 à 6 000 euros) reste stable tandis que les deux classes situées à l'autre extrémité de la répartition voient leur nombre d'architectes croître. Ce qu'exprime le graphique ci-dessous en restituant la distribution en pourcentage.



Distribution des revenus en 2005 en tranches simplifiées de revenus



La classe "revenu non communiqué" est exclue.
Source : CIPAV-LET

La distribution par BNC de l'année 2005 confirme la partition qui se met en place dans la période 1999-2005. C'est ainsi près de 50% des architectes cotisants à la CIPAV qui dispose d'un revenu annuel compris entre 30 000 et + de 100 000 euros. On notera toutefois le contraste entre les 9% des architectes dégagant un revenu de 100 000 euros et plus, et les 52% des architectes qui se situent en dessous de 30 000 euros.

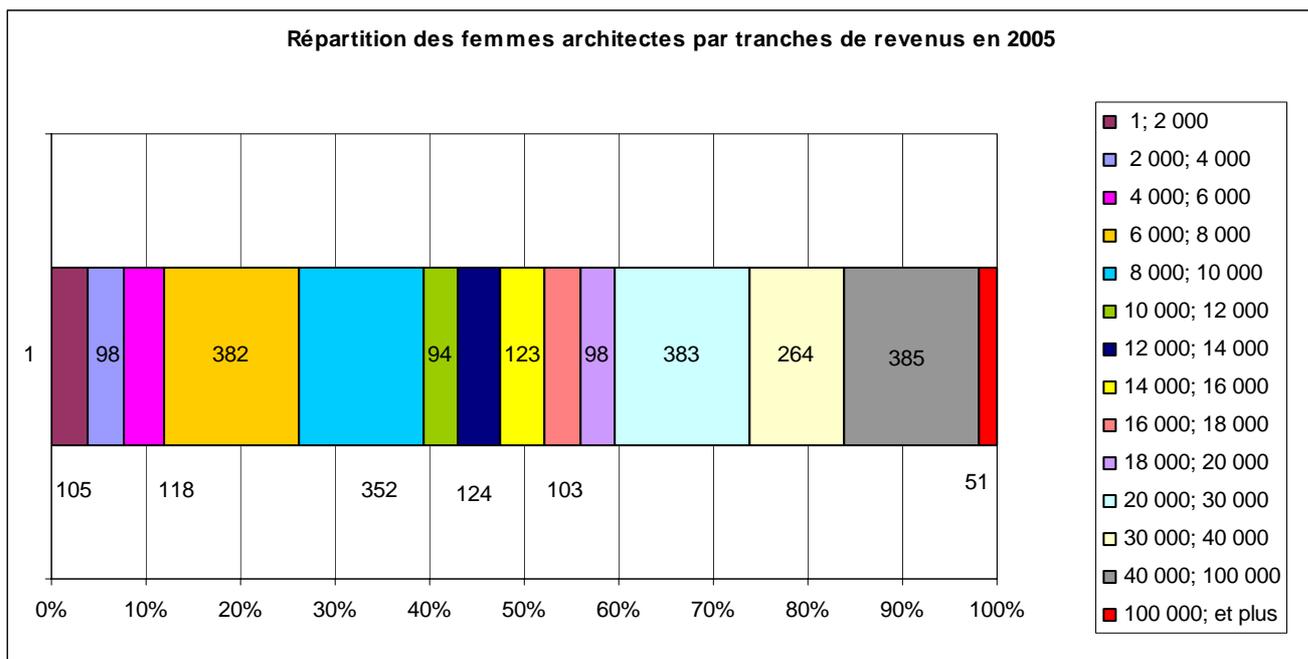
Répartition des architectes par tranches de revenus selon le sexe en 2005

Tranche de revenu 2005	Nb femmes	Nb hommes
1; 2 000	105	286
2 000; 4 000	98	285
4 000; 6 000	118	284
6 000; 8 000	382	910
8 000; 10 000	352	872
10 000; 12 000	94	334
12 000; 14 000	124	354
14 000; 16 000	123	392
16 000; 18 000	103	351
18 000; 20 000	98	363
20 000; 30 000	383	1579
30 000; 40 000	264	1368
40 000; 100 000	385	3812
100 000; et plus	51	1282
Total	2 680	12472

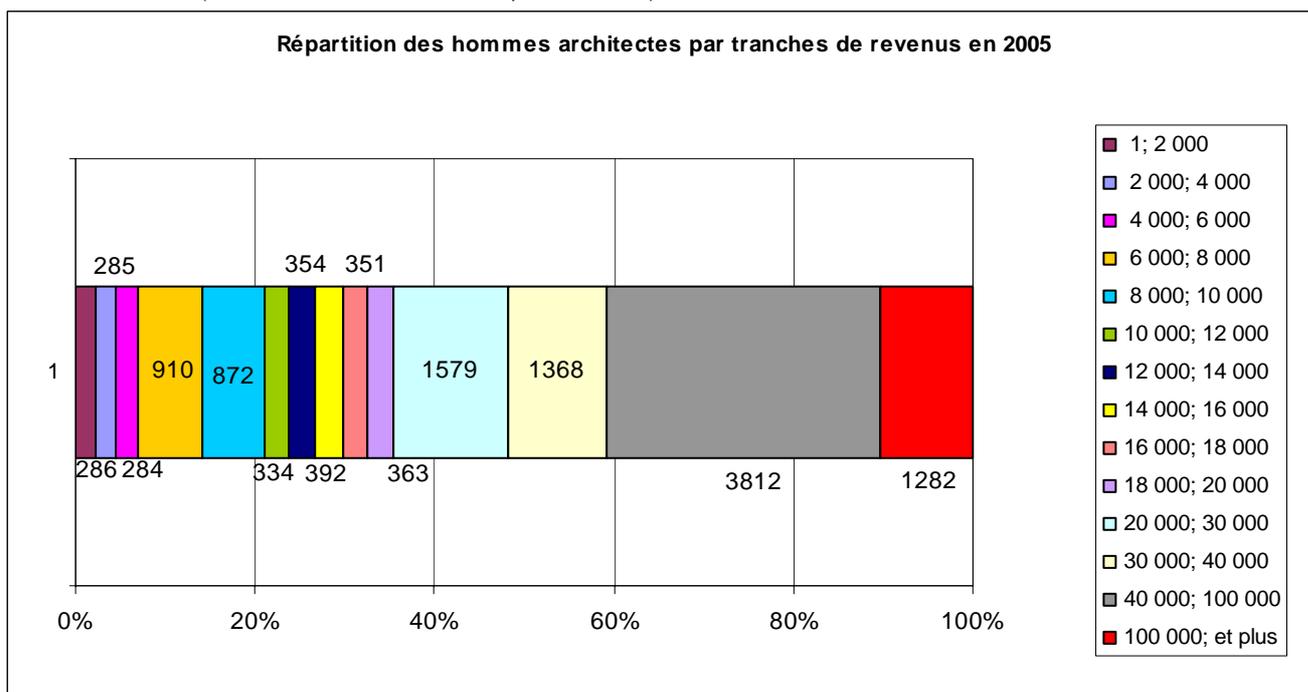
La classe "revenu non communiqué" est exclue.
Source : CIPAV-LET

Sur les 15 152 architectes dont le revenu est connu en 2005, 2 680 sont des femmes et 12 472 sont des hommes. Soit 82,3 % d'hommes et 17,7% de femmes là où le CNOA recense 80,7% d'hommes et 19,3% de femmes inscrits pour la même année.

On peut observer une grande disparité de revenu entre les effectifs féminins et masculins. Ainsi, si le revenu médian des hommes architectes est de 30 000, il est en revanche de 15 000 euros pour les femmes architectes. Comme l'illustre les graphes de répartition pour l'année 2005, 40% de l'effectif des architectes femmes déclare un revenu supérieur à 20 000 euros quand, à l'opposé, 40% de l'effectif masculin déclare un revenu supérieur à 40 000 euros.



Source : CIPAV-LET (la classe "revenu non communiqué" est exclue)



Source : CIPAV-LET (la classe "revenu non communiqué" est exclue)

Chiffre d'affaires selon la taille des entreprises d'architecture

Les données établies par la DCASPL concernent les entreprises libérales sur la base de la nomenclature INSEE NAF (code APE) : classe « 74.2 A » dite « Activités d'architecture ». Cette classe comprend : « L'établissement des projets architecturaux à partir du programme défini par le maître d'ouvrage et l'exercice de la maîtrise d'œuvre, tant en ce qui concerne les bâtiments que les aménagements intérieurs ou extérieurs ; le conseil aux maîtres d'ouvrage pour la définition de leur programme ; le conseil et les études en matière d'aménagement urbain et paysager ; la conduite des opérations de gros entretien dans les immeubles, pour le compte des propriétaires. Cette classe comprend aussi les experts en architecture. Cette classe ne comprend pas la construction de maisons individuelles et les architectes d'intérieur ». En 2006, cette classe d'activités regroupait 26 800 établissements (pour mémoire, la même année, le Cnoa recensait 23 912 architectes libéraux ou associés et 1080 architectes salariés inscrits au tableau de l'ordre). Les données de la DCASPL permettent de situer les entreprises de ce secteur par rapport aux autres activités libérales, notamment aux entreprises libérales d'ingénierie et des études techniques¹⁸.

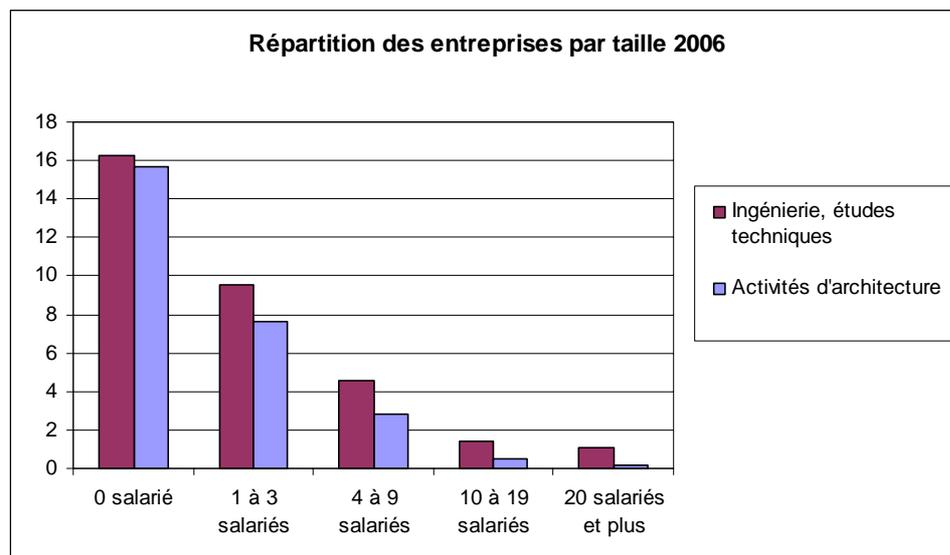
Taille des entreprises

Répartition des entreprises selon la taille en 2006

Nombre d'entreprises exprimé en milliers

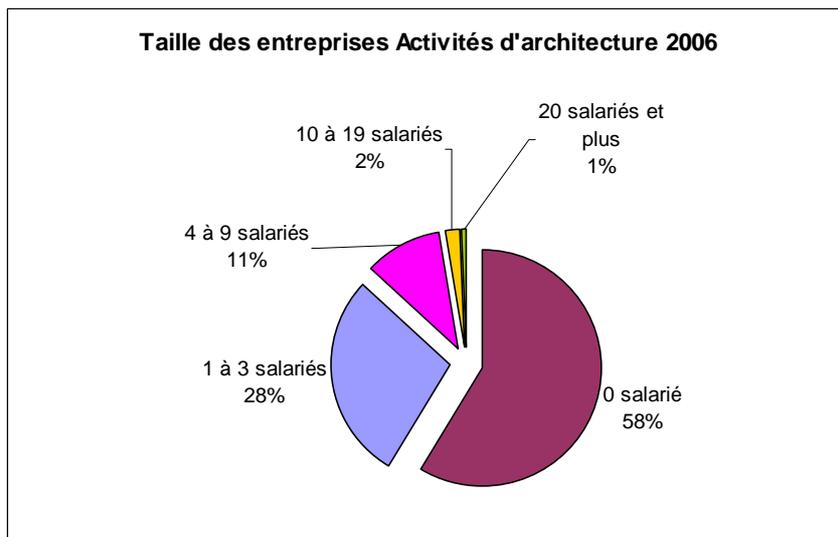
	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	15,68	7,59	2,85	0,5	0,14	26,75
Ingénierie, études techniques	16,23	9,54	4,6	1,42	1,04	32,82

Source : DCASPL-LET



Source : DCASPL-LET

¹⁸ Voir sources et définitions en annexe.



Source : DCASPL-LET

Les entreprises des "Activités d'architecture" sont de petite taille : près de 60% d'entre elles n'emploient aucun salarié et moins d'un tiers de 1 à 3 salariés. Au total 88% des entreprises ont de 0 à 3 salariés.

Chiffre d'affaires selon la taille des entreprises

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des entreprises libérales du secteur des "Activités d'architecture" est de 5,6 milliards d'euros en 2006. La part qu'y prennent les entreprises varie selon leur taille.

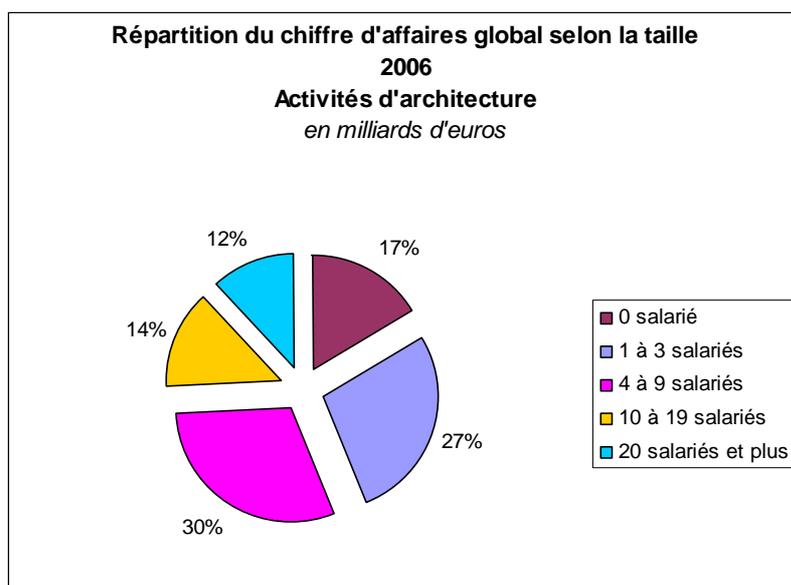
Répartition du chiffre d'affaires selon la taille en 2006

En milliards d'euros

	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	0,93	1,51	1,69	0,77	0,66	5,56

Source : DCASPL-LET

L'observation de la distribution du chiffre d'affaires de l'année 2006 en fonction de la taille des entreprises montre que ce ne sont pas les structures qui comptent le plus de salariés qui contribuent le plus au chiffre d'affaires global du secteur. *A contrario*, ce sont les entreprises de 1 à 3 et 4 à 9 salariés qui à elles seules représentent plus de 50% du chiffre d'affaires global. Un tiers du chiffre d'affaires de l'ensemble est réalisé par les entreprises de 4 à 9 salariés et presque autant par celles employant 20 salariés et plus. Les premières représentent que 11% et les secondes 1% du nombre des entreprises considérées.



Source : DCASPL-LET

Le chiffre d'affaires moyen du secteur des activités d'architecture est très inférieur à celui réalisé par les entreprises d'ingénierie. Comparé à d'autres entreprises libérales en 2006, il se situe en avant dernière position devant les « Activités de conseil pour les affaires et la gestion ». Ainsi, le chiffre d'affaires moyen des activités d'architecture se situe à près de 50% en dessous de la moyenne des entreprises libérales de service citées ici.

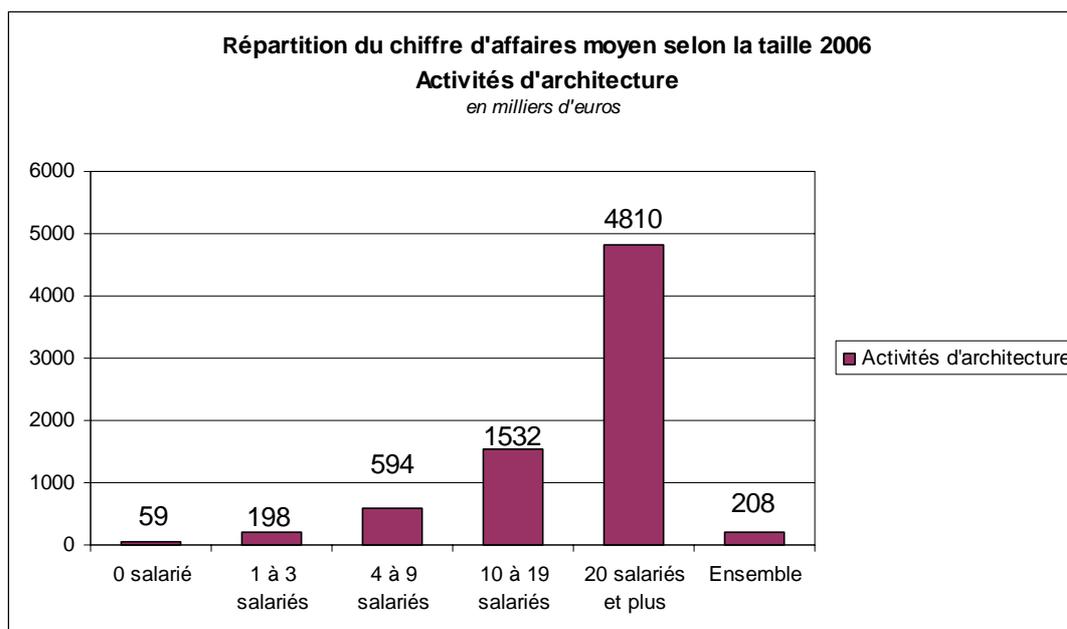
Répartition du chiffre d'affaires moyen selon l'activité en 2006 (secteur libéral)

En milliers d'euros

	Ensemble
Services rendus aux entreprises	416
Conseils en système informatique, réalisation de logiciels	789
Activités juridiques	380
Activités comptables	573
Études de marché, sondages	547
Conseils pour les affaires et la gestion	199
Activités d'architecture	208
Métreurs, géomètres	346
Ingénierie, études techniques	659

Source : DCASPL-LET

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises du secteur Activités d'architecture varie selon la taille des entreprises. Les différences sont notables si on compare avec les entreprises libérales du secteur Ingénierie et études techniques.



Source : DCASPL-LET

Répartition du chiffre d'affaires moyen selon la taille en 2006

En milliers d'euros

	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Ensemble
Activités d'architecture	59	198	594	1532	4810	208
Ingénierie, études techniques	107	227	731	1661	11494	659

Source : DCASPL-LET

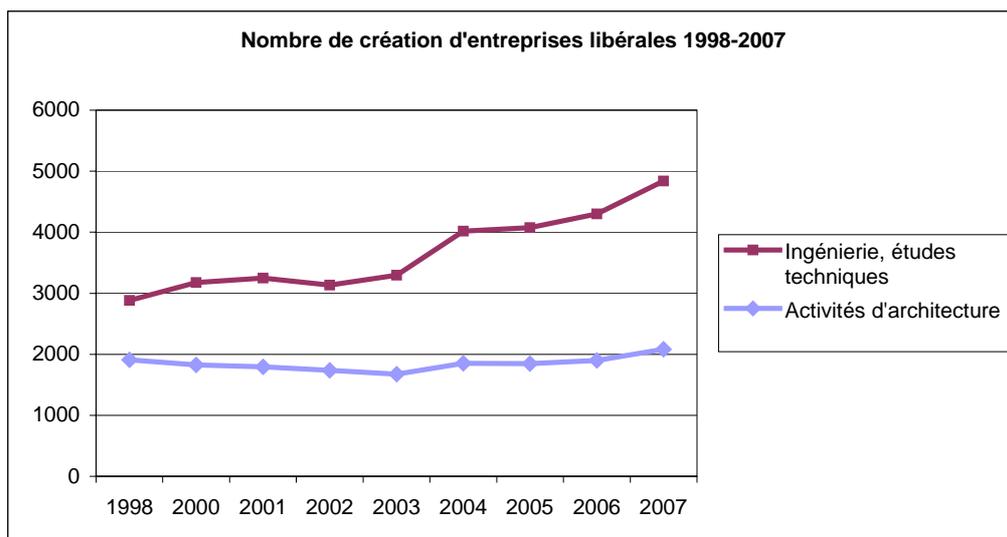
Création d'entreprises

Compte tenu de la période de croissance du secteur du Bâtiment entre 1998 et 2007, il convient de connaître le nombre et le rythme des créations d'entreprises du secteur Activités d'architecture. Or sur ce point, on constate que, comparé au secteur libéral de l'ingénierie, le rythme de création annuel des entreprises ayant des activités d'architecture est resté inférieur à 2000 unités jusqu'en 2007, lorsqu'il a presque doublé dans le secteur de l'ingénierie avec une courbe en forte croissance dès l'année 2002.

Nombre de création d'entreprises libérales en métropole

	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Activités d'architecture	1908	1824	1793	1739	1674	1851	1847	1899	2081
Ingénierie, études techniques	2882	3173	3249	3135	3295	4017	4077	4299	4838

Source : DCASPL-LET



Source : DCASPL-LET

2.2.2. Emploi et marché du travail

Le poids économique de la profession d'architecte et de ses activités ne se mesure pas seulement à partir de la connaissance de sa place dans l'économie de la construction mais aussi de son rôle au niveau du marché du travail. Il faut là distinguer deux dimensions : le poids du marché du travail que représentent les activités d'architecture (quels que soient les emplois : architectes ou non) d'une part et la place et les positions que représentent et occupent les architectes salariés, d'autre part. Si la première dimension offre un indice du dynamisme et du poids économique d'un secteur (sa capacité « d'emploiement »), la seconde (« le marché du travail des architectes ») est essentielle pour la compréhension des mécanismes d'insertion et d'adaptation des architectes diplômés.

Recensement des emplois et des salariés

Source DCASPL sauf autres indications

L'enquête emploi de l'INSEE recense en 2005 une population totale de 37 100 architectes (pour mémoire, le CNOA compte en 2005 un effectif d'inscrits de 28 035 individus) composée de 27 454 architectes non salariés (74%) et 9 646 architectes salariés (26%). Parmi les salariés 73% disposent d'un emploi à durée déterminé¹⁹.

¹⁹ Pour mémoire, l'IFOP compte dans son sondage en 2005 pour le CNOA, 52% d'agences de 0 salarié, pour une moyenne de 2 salariés par agence.

Nombre total d'architectes et part des salariés selon l'Insee, enquête emploi 2005

Nb total d'architectes	Hommes	Femmes	Non Salariés	Salariés	Dont emplois à durée déterminée	Dont emplois à durée indéterminée
37 100	28 196	8 904	27 454	9 646	7 042	2 604
En %	76	24	74	26	73	27

Source : INSEE-DEPS-LET

Entreprises et emplois du secteur Activités d'architecture en 2006

	Nb d'entreprises Milliers	Effectifs salariés Milliers	Personnes occupées Milliers	Frais de personnel* Milliards d'euros
Activités d'architecture	26,8	39,6	65,9	2

*y compris les charges sociales des non salariés

Source : DCASPL-LET

Le secteur "Activités d'architecture" représente en 2006 un effectif de 26 800 établissements employant un effectif total de salariés (architectes et autres) de 39 600 personnes, pour un nombre total de personnes occupées de 65 900.

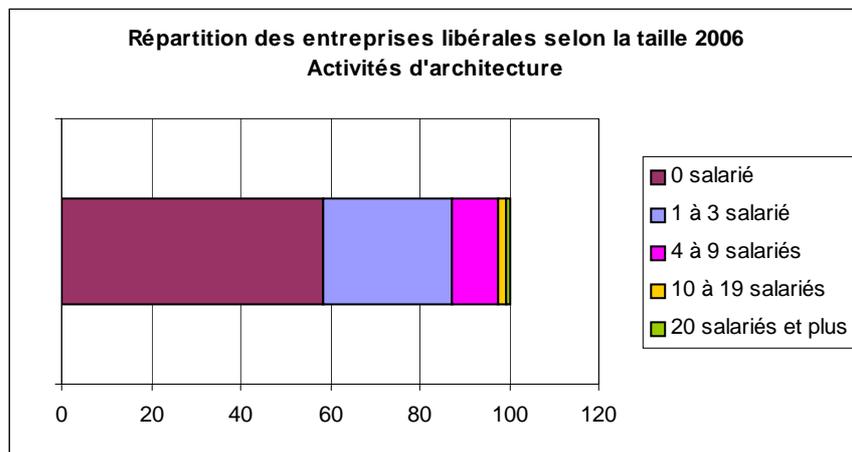
Répartition des entreprises libérales selon la taille en 2006

En milliers d'entreprises

	0 salarié	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Nombre total d'entreprises
Activités d'architecture	15,68	7,59	2,85	0,5	0,14	26,75

Source : DCASPL-LET

Le secteur est marqué par une forte proportion de structures de moins de 4 salariés (58,6%).



Source : DCASPL-LET

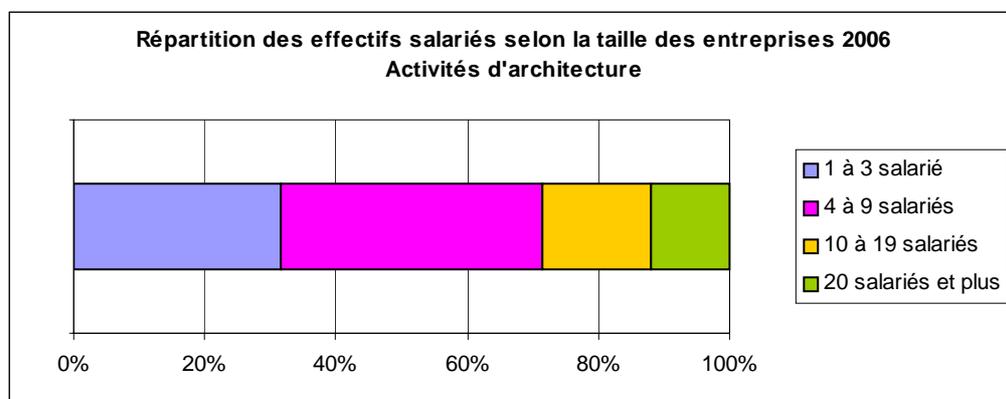
Répartition des effectifs salariés selon la taille des entreprises 2006

En milliers

	1 à 3 salariés	4 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 salariés et plus	Nombre total de salariés
Activités d'architecture	12,51	15,81	6,58	4,71	39,61

Source : DCASPL-LET

La distribution de l'effectif total des salariés par taille des structures qui les emploient montre que ce sont les petites structures qui contribuent le plus fortement à l'emploi du secteur. Les entreprises de 1 à 3 salariés emploient ainsi plus de 30% de l'ensemble des effectifs salariés, et celles de 4 à 9 salariés environ 40%.



Source : DCASPL-LET

La situation des salariés

La progression des effectifs salariés du secteur entre 2001 et 2006 a été considérable, avec une moyenne d'environ 5% par an et une accélération entre 2003 et 2006²⁰.

Effectifs salariés des établissements en France métropolitaine

(au 31 décembre de l'année)

En milliers de salariés

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Activités d'architecture	30,7	31,4	32,6	34,1	36	39,1

Source : DCASPL-LET

Répartition par sexe des salariés des établissements en 2006

En milliers de salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble 2006
Activités d'architecture	18,6	20,6	39,1

Source : DCASPL-LET

Parmi les salariés du secteur, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes (52,5% en 2006), selon une proportion comparable à celle des secteurs culturel et tertiaire, mais très éloignée de la forte présence masculine dans les entreprises du secteur de l'ingénierie.

En revanche, au niveau du temps de travail et des salaires, on remarque des écarts importants. Ainsi, en 2006, 88,5% des hommes disposent d'un emploi à temps complet dans le secteur contre 65,4%

²⁰ Selon le sondage de l'IFOP de 2008 pour le CNOA la part des architectes parmi les salariés d'agence serait passée de 42 à 34% entre 2005 et 2008. Cette baisse se réalisant au profit d'une croissance des postes de secrétariat (de 19 à 23%) et de projeteurs (de 17 à 21%). IFOP, *Observatoire de la profession d'architecte 2008*, CNOA, 2008, p. 24.

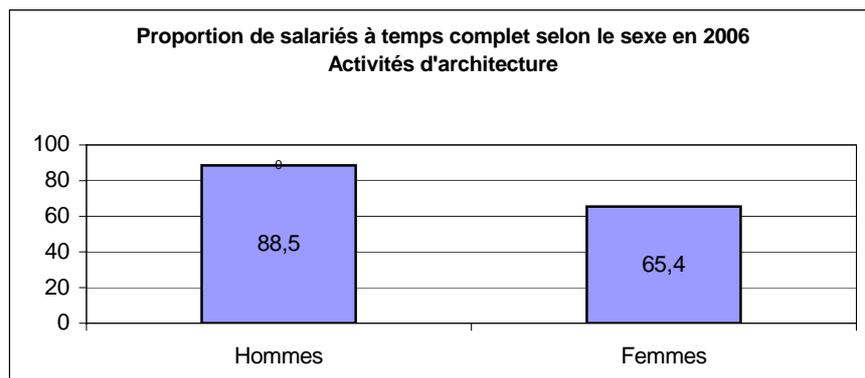
des femmes. Quant aux salaires, l'écart est également notable puisqu'il atteint en 2006 un peu plus de 20%.

Proportion de salariés en temps complet en France métropolitaine en %
(y compris cadres, hors apprentis)

	2006		
	Hommes	Femmes	Total
Activités d'architecture	88,5 %	65,4 %	76,8 %

Source : DCASPL-LET

Salaire brut moyen des salariés à temps complet



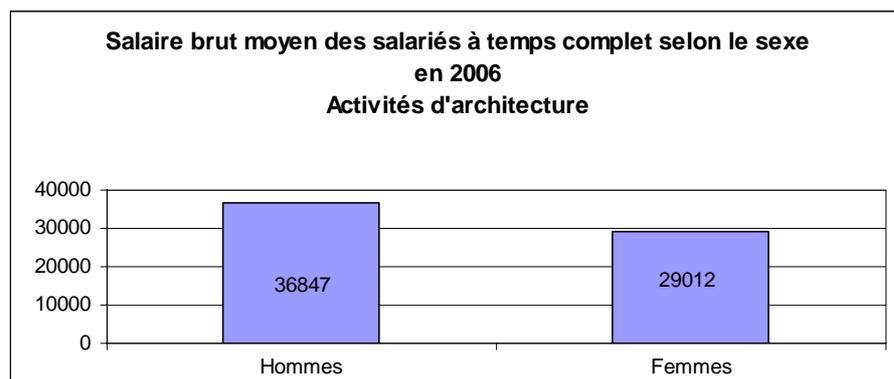
Source : DCASPL-LET

Salaire brut moyen des salariés à temps complet en France métropolitaine
(y compris cadres, hors apprentis)

En euros

	2006		
	Hommes	Femmes	Total
Activités d'architecture	36847	29012	33477

Source : DCASPL-LET



Source : DCASPL-LET

Annexes

Bibliographie

Un certain nombre d'ouvrages et de rapports permettant d'aborder à la fois quantitativement et qualitativement les activités et métiers de l'architecture peuvent être exploités dans le cadre d'un dispositif d'observation de la profession d'architecte. Leurs éclairages, ciblés sur des segments professionnels ou généraux, sont complémentaires d'une démarche de recueil et d'analyse quantitatifs.

Pour une actualisation régulière de cette liste on consultera également la bibliographie spécifique proposée sur www.ramau.archi.fr.

1. Ouvrages et articles généraux sur l'exercice de la profession d'architecte

- Adams Annmarie, Peta Tancred, *L'architecture au féminin, une profession à redéfinir*, Montréal, Editions du remue-ménage, 2002.
- *Annales de la recherche urbaine*, n°88, « Des métiers qui font la ville », 2000.
- Biau Véronique, « La consécration des grands architectes », *Regards Sociologiques*, n°25-26, 2003.
- Biau Véronique, « Marques et instances de consécration en architecture », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 2-3, novembre 1999, pp. 15-38.
- Biau Véronique, « Positionnement et trajectoires d'architectes », *Sociétés contemporaines*, n°29, janvier 1998.
- Bourdin Alain, « Les compétences dans l'aménagement urbain », *Cahiers RAMAU*, n°1, juillet 2000, pp. 85-96.
- Carassus Jean, *Économie de la filière de construction*, Paris, Presse de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 1987.
- Chadoin Olivier, Evette Thérèse (Dir.), *Activités d'architectes en Europe*, Cahiers RAMAU 3, Ed. de la Villette, 2003.
- Chadoin Olivier, « Construction sociale d'un corps professionnel et féminisation : le cas du métier d'architecte au tournant des années 90 », in *¿Interrogations? Revue pluridisciplinaire de Sciences de sciences de l'homme et de la société*, n°6, décembre 2007, revue en ligne : www.revue-interrogations.org
- Chadoin Olivier, *Etre architecte : les vertus de l'indétermination - de la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*, Presses Universitaires de Limoges, Collection « sociologie », Limoges, 2007.
- Champy Florent, « Commande publique d'architecture et segmentation de la profession d'architecte », *Genèses*, n°37, 1999, pp. 93-113.
- Champy Florent, *Les architectes et la commande publique*, Paris, PUF, 1998.
- Champy Florent, *Sociologie de l'architecture*, Paris, La découverte, « Repères », 2001.
- Courdurier Elisabeth, Tapie Guy, (Dir), *Les professions de la maîtrise d'œuvre*, Paris, La Documentation Française, 2004.
- Claude Viviane, *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XXe siècle*, Marseille, Parenthèses, 2007.

- Dubost Françoise, « Les nouveaux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme », *Sociologie du travail*, n°2, 1985, p 154-164.
- Lamy Yvon, « Politique patrimoniale et singularité administrative : les Architectes des Bâtiments de France », *Genèses*, n°1, septembre 1990.
- Malverti Xavier (Dir.), *Construire dans le construit, un enjeu d'architecture*, PUCA, 2000.
- Montlibert de Christian, *L'impossible autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale*, Strasbourg, PUS, 1995.
- Moulin Raymonde et Al., *Les architectes, métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann Levy, 1973.
- Ringon Gérard, *Histoire du métier d'architecte en France*, PUF, Que sais-je ?, 1998.
- Sarfati Larson Magali, *Behind the post-modern façade : architectural change in late twentieth century america*, Berkeley et Londres, University of California Press, 1993.
- *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, « Métiers », n° 2-3, novembre 1999, pp. 65-74.
- Tapie Guy, *Les architectes : mutations d'une profession*, L'Harmattan, 2000.
- Toussaint Jean-Yves, Younes Chris (Dir.), *Architecte, Ingénieur, des métiers et des professions*, Actes du séminaire de l'Institut National des Sciences Appliquées, à Lyon le 22 mars 1996, Paris, Ed. de la Villette, 1997.
- Verpraet Gilles, Les professionnels de l'urbanisme – Socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 2005.

2. Rapport de recherche, études et articles

- *Annales de la recherche urbaine*, n°88, « Des métiers qui font la ville », 2000.
- Association Pour la Réflexion sur la Profession d'Architecte, *Etude portant sur la profession d'architecte : contribution à un état des lieux*, rapport ronéotypé, 19 décembre 1994.
- Chadoin Olivier, *Trajectoires de jeunes diplômés en architecture et recomposition d'un champ professionnel*, DEA de sociologie, Université de Bordeaux II, 1995.
- *Cahier de la recherche architecturale et urbaine*, n°2/3, « Métiers », Ed. du Patrimoine, 1999.
- *Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture*, Etude réalisée pour la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement du Logement et des Transports, juin 1993.
- Jacques Allegret, et Al, *Trajectoires professionnelles : esquisse d'un champ de l'architecture*, Rapport Ecole d'architecture de Paris Villemin, 1989.
- Janvier Yves, L'aménagement urbain face aux nouveaux enjeux de société, rapport, DAEI, 1995.
- Malverti Xavier, *la place de la maîtrise d'œuvre dans l'amélioration de l'habitat. Le rôle particulier de l'architecte*, PUCA, 1999, rapport ronéotypé.
- Observatoire de l'économie et de l'architecture, *Bulletins de conjoncture n°2 et 3*, juillet 1994.
- Philippart Anne, *Les urbanistes : un groupe professionnel en voie de constitution*, Paris, Atelier National de Reproduction des thèses, 2005.
- Plan Construction Architecture, *Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre*, Actes du séminaire des 24 et 30 mars 1992.
- Ringon Gérard, Gaudibert Françoise, *Etre architecte en Caue*, GRSSA, Ensa Toulouse, Brau, 1995.
- Ringon Gérard (Dir.), *Le métier d'architecte dans les petites agences, le cas de Midi-Pyrénées*, PAVE, Ensa Toulouse, 2007.

3. Rapports, documents et études liés à la production de la statistique professionnelle

- *Architectes. Bilan 2000 de la profession. Tome 1 : populations étudiantes et professionnelles*, Observatoire de l'économie de l'architecture, ordre des architectes, Paris, 2000.
- Cléron Eric, Patureau Dominique, « L'emploi dans le secteur culturel en 2005, note Culture et Chiffres de la DEPS, MCC, 2007.

- Collectif, *Bilan 1996 de la profession*, Observatoire de l'Économie de l'Architecture, ordre des architectes, Repères, Paris, 1996.
- DAEI (Direction des Affaires Économiques Internationales) / SESP (Service Économie, Statistiques et Prospectives) et DGUHC, *Compte du logement 2006 et premiers résultats 2007*, « L'Activité immobilière ».
- DAEI (Direction des Affaires Économiques Internationales) / SESP (Service Économie, Statistiques et Prospectives) et DGUHC, *Compte du logement 2006 et premiers résultats 2007*, « La Localisation de la construction neuve de logements entre 2005 et 2007 ».
- DARES, « *Cadres du bâtiment et des travaux publics* », Les familles professionnelles, données de cadrages : 1982-2002, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, 2003.
- DCASPL, *Chiffres clefs – Édition 2007 -Professions libérales*, Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, 2006 et 2007.
- DEP-Observatoire de l'emploi culturel, *L'emploi dans les professions culturelles en 2004 – d'après l'enquête emploi de l'INSEE*, « données de cadrage », n°45, mai 2006.
- GESTE (Groupe d'Études Sociales Techniques), *Portrait de branche – Entreprise d'architecture –*, OMPL (Observatoire des Métiers des Professions Libérales).
- IFOP, *Observatoire de la profession d'architecte 2005 et 2008*, CNOA, juillet 2008.
- MAF, Statistiques travaux déclarés par les architectes adhérents (montants hors T.V.A.), (séries annuelles : 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007), Mutuelle des Architectes Français assurances, Paris, mars 2008.
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, Direction des affaires économiques et internationales, *Activité et emploi dans le BTP*, Paris, juin 2007, n°50.
- Nogue Nicolas, *Les chiffres de l'architecture, populations étudiantes et professionnelles*, tome 1, Monum, Éditions du Patrimoine, Paris, 2002.
- Note sur la construction des nomenclatures INSEE : code NAF et CSP, site Internet de l'INSEE, www.insee.fr.
- Observatoire des Métiers et Professions Libérales (OMPL), *Portrait de branche – Entreprises d'architecture*, 2005.
- Observatoire national des entreprises de professions libérales, *Enquête socio-économique sur les professions libérales*, Paris, 2007.
- Ulmann P., Ferrier O., Saint-Cast F., *L'État de féminisation des professions libérales, Rapport final pour le compte de la Délégation Interministérielle aux Professions Libérales, Tome 1*, septembre 2001.

Sigles

- APE : Activité Principale Exercée. *Code de l'INSEE indiquant la classe de la NAF au niveau le plus détaillé.*
- CAMPLIF : Caisse d'Assurance Maladie des Professions Libérales d'Ile de France
- CAMPLP : Caisse d'Assurance Maladie des Professions Libérales de Province
- Chiffre d'Affaire : *(vente de marchandises (revente en l'état)) + production vendue de biens et de services. Il est, sauf mention, déterminé hors taxes.*
- CIPAV : Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse
- CNCPL : Commission Nationale de Concertation des Professions Libérales
- CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- CNOA : Conseil National de l'ordre des Architectes
- DAEI : Direction des Affaires Economiques et Internationales (Ministère de l'équipement)
- DAPA - Ministère de la Culture de la Communication : Direction de l'Architecture et du Patrimoine, devenue Direction Générale des Patrimoines.
- DARES (Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité) : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques.
- DCASPL : Direction du Commerce de l'Artisanat et des Professions Libérales, Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales.
- Densité libérale : *Nombre d'entreprises libérales ou de professionnels libéraux pour 100 000 habitants.*
- DEPS (Ministère de la Culture et de la Communication) : Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques.
- DGI : Direction Générale des Impôts.
- ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
- ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
- ENSAIS : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg
- Entreprise libérale : *personne physique ou morale disposant d'une comptabilité propre et qui exerce, en toute indépendance, avec une responsabilité civile professionnelle, une activité dans le domaine de la santé, juridique, judiciaire, technique ou commercial (au sens de la NAF)*
- ESA : Ecole Spéciale d'Architecture
- EURL : *Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée : Société qui résulte de la volonté d'une seule personne.*
- FN-CAUE : Union Nationale des Conseils d'architecture, d'Urbanisme et Environnement
- GESTE : Groupe d'Etudes Sociales et Techniques
- HMONP : Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre
- IFOP : Institut Français d'Opinion Publique et d'études de marché
- INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques
- LET : Laboratoire Espaces Travail – Ensa Paris La Villette
- MAF : Mutuelle des Architectes Français

- MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
- MEDDAT : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, devenu MEEDEM, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de la Mer.
- Micro-Entreprise : régime fiscal que peuvent adopter les entreprises individuelles réalisant un chiffre d'affaire annuel hors taxes inférieur à 27 000 euros pour les prestataires de service relevant des BIC et des BNC.
- NAF : Nomenclature d'Activité Française : *nomenclature d'environ 700 postes articulée avec le NACE (Nomenclature d'Activité de la Communauté Européenne), elle est utilisée par l'INSEE dans le cadre des enquêtes sur l'activité économique et l'emploi.*
- OEA : Observatoire de l'Economie de l'Architecture
- OMPL : Observatoire des Métiers et des Professions Libérales
- ONDPS : Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé.
- ONE – PL : Observatoire National des Entreprises de Professions Libérale
- OPCAPL (ancien FAF-PL) : Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales
- OPQU : Office publique de Qualification des Urbanistes
- PUCA : Plan Urbanisme Construction et Architecture
- RAMAU : Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme
- Retraité – actif : *professionnel indépendant qui continue d'exercer son activité, même partiellement, tout en bénéficiant des versements de sa retraite.*
- SA : Société Anonyme : *société dans laquelle les associés possèdent un droit représenté par un titre négociable (action) et ne sont pas tenus du passif au-delà de leur apport personnel.*
- SCM : Société Civile de Moyens : *société de groupement de moyens ayant pour objet exclusif de faciliter à chacun de leurs membres l'exercice de son activité.*
- SCP : Société Civile Professionnelle : *personne morale constituée entre des personnes physiques exerçant une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé.*
- Secteur : *Un secteur d'entreprises ou d'établissements rassemble l'ensemble des unités ayant la même activité principale, par référence à la NAF.*
- SELARL : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée : *société civile, constituée par les membres de professions libérales réglementées afin d'exercer en commun leur activité par la création d'une personne morale empruntant la forme de SARL, tout en restant de nature civile par son objet et inscrite sur une liste ou un tableau.*
- SNC : Société en Nom Collectif : *société dans laquelle les associés ont tous la qualité de commerçants et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales.*
- RGP : Recensement général de la population
- UNAPL : Union Nationale des Professions Libérales
- UNASA : Union Nationale des Associations Agréées
- UNEDIC : Union Nationale pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce

Sources et définitions

Le Conseil national de l'ordre des architectes enregistre l'essentiel des données socio-démographiques de la profession d'architecte, qui sont collectées lors de l'inscription des architectes au tableau des conseils régionaux.

Pour rendre compte des activités économiques des architectes et des agences d'architecture, les données produites par la MAF, leur assureur principal, font référence. Ces données sont établies sur la base des déclarations fournies par les architectes. Celles-ci sont publiées chaque année pour les déclarations à l'année (n-2). La MAF assure la majorité des architectes (plus de 90% selon les estimations) et produit ces informations de façon régulière sans changements de nomenclature.

D'autres types de données sont également mobilisés, telles celles de la CIPAV et de l'INSEE. On peut ainsi cerner les contours du secteur et de l'activité des architectes, mais celle-ci doit toujours être considérée au regard des populations prises en compte par ces bases de données. En effet, les architectes recensés par l'INSEE ne sont pas les mêmes que ceux du CNOA et les architectes adhérents de la CIPAV ne sont pas nécessairement tous inscrits au tableau de l'ordre des architectes. Les données qui permettent actuellement de traiter ces questions sur la base de séries exhaustives bâties sur des déclarations officielles (impositions, systèmes d'assurance) sont, d'une part, celles de l'INSEE à travers différents types d'enquête, lesquelles sont par ailleurs également traitées par la DCASPL dans le cadre de son « observatoire de l'économie générale des professions libérales » et, d'autre part, celles de la MAF et de la CIPAV qui concernent les architectes libéraux exerçant dans le champ de la maîtrise d'œuvre.

Enfin, en matière de revenus des architectes libéraux, renseignés par le CNOA jusqu'en 1999, les informations des organismes collecteurs des cotisations sociales sont exploitables, notamment celles de la CIPAV. Toutefois, si la majorité des architectes exerçant en libéral sont adhérents de la CIPAV, il reste que cette dernière n'est pas exhaustive. Il faut donc recourir aux données produites par l'INSEE et la DCASPL qui, elles, concernent le secteur « Activités d'architecture », plus large que les seuls architectes libéraux, mais présentent l'avantage de regrouper plusieurs sources d'information dont celle des registres fiscaux.

En ce qui concerne le salariat, si la connaissance du nombre de salariés des entreprises d'architecture quel que soit leur profil (selon la classe "Activités d'architecture") est bien renseigné (INSEE, DCASPL), les informations concernant les « architectes salariés » sont plus difficiles à rassembler.

A ce jour, la seule source permettant de saisir les contours de l'emploi des architectes est celle construite sur la base de l'enquête emploi de l'INSEE par l'observatoire de l'emploi culturel DEPS-ministère de la Culture et de la communication. Elle prend comme base les codes de la nomenclature 2003 PCS du recensement général de la population (RGP) : 312f (« architectes libéraux ») et 382b (« architectes salariés »). Ainsi, selon l'exploitation de l'enquête emploi de 2004, 34% de la population totale des architectes sont des employés. Le CNOA enregistre lui aussi un certain nombre de salariés (3,7% de son effectif en 2007, soit 1 099 personnes) mais sa logique est différente de celle de l'INSEE : le CNOA enregistre les salariés dans une *logique professionnelle*, c'est-à-dire les salariés

qui ont besoin de porter le titre d'architecte et d'être affiliés aux assurances pour l'exercice de la construction, tandis que l'INSEE enregistre le nombre d'architectes selon *une logique d'activité* en comptabilisant tous les individus actifs *se déclarant* architectes qu'il soient salariés ou libéraux (hors fonction publique d'Etat mais incluant d'autres catégories de maîtres d'œuvre (voir ci-dessous)).

Données INSEE

Code NAF 74.2A 2003. Activités d'architecture.

Cette classe comprend

« L'établissement des projets architecturaux à partir du programme défini par le maître d'ouvrage et l'exercice de la maîtrise d'œuvre, tant en ce qui concerne les bâtiments que les aménagements intérieurs ou extérieurs ; le conseil aux maîtres d'ouvrage pour la définition de leur programme ; le conseil et les études en matière d'aménagement urbain et paysager ; la conduite des opérations de gros entretien dans les immeubles, pour le compte des propriétaires.

Cette classe comprend aussi les experts en architecture.

Cette classe ne comprend pas la construction de maisons individuelles et les architectes d'intérieur ».

Recensement Général de la Population (RGP)

Les architectes salariés selon l'INSEE : PCS 2003	
382b Architectes salariés	
Architectes salariés du secteur privé, exerçant leur activité auprès d'un confrère ou au sein d'une agence d'architectes ou, le cas échéant, au sein d'une entreprise disposant d'un patrimoine immobilier nécessitant la réalisation de travaux neufs ou d'entretien importants. Leur activité est d'assurer ou de participer à la conception des travaux, de réaliser la surveillance de l'exécution de ces derniers, puis d'assister le client (ou le responsable des questions immobilières de leur entreprise) dans la réception de l'ouvrage.	
Professions les plus typiques	Professions assimilées
Architecte <hors Etat, coll. loc.> <SALARIE><CADRE,QND> Maître d'œuvre <architecte> <hors Etat, coll. loc.> <SALARIE><CADRE,QND>	Architecte conseiller<hors Etat, coll. loc.> <SALARIE> Architecte consultant <hors Etat, coll. loc.> <SALARIE> Architecte d'intérieur <SALARIE><CADRE> Architecte décorateur<hors Etat, coll. loc.> <SALARIE><CADRE> Géomètre <hors Etat, coll. loc.> <SALARIE><CADRE> Urbaniste <hors Etat, coll. loc.> <SALARIE><CADRE>
Professions exclues	
Architecte des Bâtiments de France ---> 351a Urbaniste de l'Etat --->351a	

Données DCASPL

Le champ économique des entreprises libérales

"Une entreprise libérale est une personne physique, ou morale, disposant d'une comptabilité propre, et qui exerce, en toute indépendance, avec une responsabilité civile professionnelle, son activité principale dans les domaines de santé, juridique, technique ou commercial (au sens de la nomenclature française d'activité NAF [...]). (*Les activités d'architecture font partie du domaine technique*)

"Pour définir ce champ, nous avons retenu le critère code APE indiquant la classe de la nomenclature NAF au niveau le plus détaillé ainsi que le critère d'indépendance financière en retenant les options suivantes :

- Une classe NAF est entièrement retenue lorsque la part des sous-activités non libérales est d'un poids trop faible pour influencer sur les données de la NAF entière.

L'indépendance professionnelle est approchée par l'indépendance financière, ce qui revient à exclure

- les entreprises appartenant à un groupe français (têtes de groupe ou filiales contrôlées à plus de 50%) dont l'effectif cumulé des filiales exerçant cette activité représente moins de 60% de l'effectif total du groupe,

- les entreprises contrôlées à plus de 50% par une tête de groupe étrangère

- les "coentreprises" (*joint ventures*)

- les groupements d'intérêt économiques (GIE et GEIE)

[...] L'unité économique considérée sera l'entreprise, c'est-à-dire l'entité ayant une comptabilité propre, quelle que soit sa forme juridique. Ainsi un avocat, un médecin, travaillant seul est considéré comme une entreprise libérale au même titre qu'une SCP regroupant un certain nombre de professionnels libéraux."

Les professionnels libéraux

"L'ensemble des personnes exerçant une profession libérale, ceci comprend donc les professionnels qui ont choisi le statut de salarié, par exemple au sein d'un cabinet. Les sources utilisées sont d'origine administrative, statistiques ou professionnelles (CAMPLIF, CAMPLP, DREES). Elles permettent de dénombrer les individus selon quelques-unes de leurs caractéristiques."

Les chiffres clefs des activités libérales, DCASPL, 2007, Introduction.

L'emploi dans les entreprises libérales

"Pour l'évolution de l'emploi salarié, les données sont calculées par établissement et non par entreprise. Un établissement de moins de 20 salariés peut appartenir à une entreprise à établissements multiples ayant plus de 20 salariés. De même un établissement relevant d'une activité considérée comme libérale peut appartenir à une entreprise ayant une activité principale non libérale. De ce fait, les statistiques d'effectifs par établissement tendent à être plus élevées que celles concernant les entreprises, du moins lorsque ces dernières sont sélectionnées selon un critère de taille d'effectifs."

Les chiffres clefs des activités libérales, DCASPL, 2007, L'économie générale des entreprises libérales, introduction.



Ministère de la Culture et de la Communication
Direction Générale des Patrimoines, Service de l'architecture
Sous-direction de l'architecture,
de la qualité de la construction et du cadre de vie
182, rue Saint Honoré, 75033 Paris Cedex 01 - France